



LUNDI 7 FÉVRIER 1994

No 35578 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00



Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitaires: 039/210 410

L'Impartial

Bretagne

Etat de choc

La tension est retombée ce week-end dans les ports français après les violentes manifestations des marins-pêcheurs à Rennes. Les ports de Calais et de Dunkerque ont rouvert au trafic. Les habitants de la capitale bretonne restent cependant en état de choc après l'incendie qui a ravagé l'ancien Parlement de Bretagne.

Page 2

Albanais du Kosovo

Renvoi par la Hongrie

L'accord signé vendredi entre la Suisse et la Hongrie ouvre un nouvel itinéraire pour le rapatriement d'Albanais du Kosovo n'ayant pas obtenu l'asile. Ceux-ci seront transportés par avion à Budapest puis reconduits par autobus dans leur patrie.

Page 4

Frontière franco-neuchâteloise

Quand la frite vagabonde

Une petite route de campagne, un poste frontière non gardé et une Range-Rover attelée d'une remorque bourrée jusqu'à la gueule de frites surgelées! Non, rien à voir avec le scénario d'un film comique, Belge de surcroît. Et pourtant. L'été dernier, les douaniers interceptent un étonnant «trafiquant». De la contrebande? Oui, car en Suisse l'importation de pommes de terre est prohibée.

Page 15

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crétets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

Un obus tue 68 personnes à Sarajevo

Le marché de la mort

Le silence sur Sarajevo était hier plus pesant que d'habitude. Vingt-quatre heures après le massacre du marché, le désespoir se lit sur les visages des rares passants du centre-ville, dans une atmosphère de mort. Les petits étals des vendeurs de cigarettes ont disparu. Les gens marchent d'un pas lent et uniforme, regardant droit devant eux. Personne ne flâne.

Amela Tuzlak, 23 ans, ralentit le pas en arrivant sur la petite place du marché. Elle fixe le cratère de l'obus, qui a tué hier 68 personnes et en a blessé près de 200. «Depuis le début de la guerre, je luttai pour ne pas haïr les Serbes. C'est fini, la haine m'a submergée hier», dit-elle. «Je ne serai jamais plus comme avant». Près de là, une femme d'une quarantaine d'années serre ses mains contre son ventre. Des larmes coulent sur ses joues. Un seul étal est encore renversé, les montants des autres sont déchiquetés par endroits. Le sol a été lessivé mais l'odeur du sang flotte encore sur la place. Le cratère, une trentaine de cm de diamètre, est étonnamment petit, au vu du bilan des victimes. «C'est parce que l'obus a explosé sur une table, avant de toucher le sol, fai-

sant voler des éclats à hauteur d'homme», explique un policier.

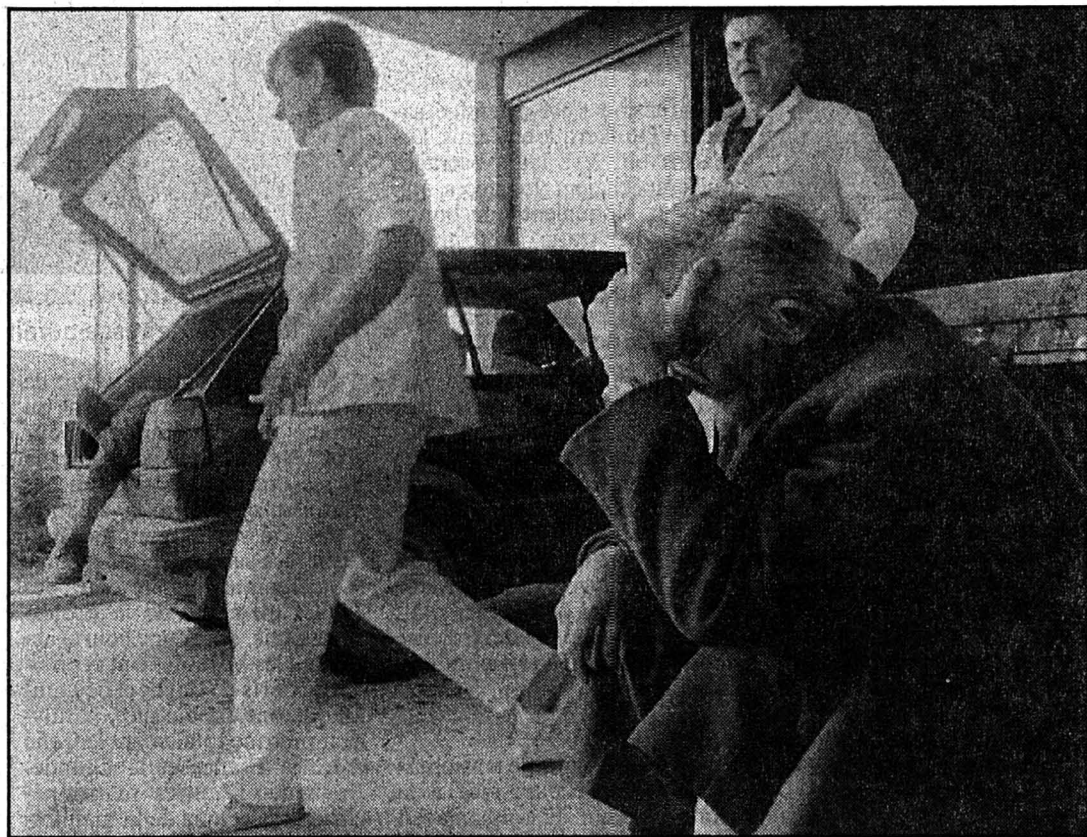
«POURQUOI DEVONS-NOUS MOURIR?»

Emina Ceric et sa mère habitent au coin de la place du marché. «Je n'y mettrai jamais plus les pieds», assure-t-elle. «Mais cela ne changera rien. Nous sommes en danger à tout moment et surtout. Ceux qui ont fait cela ne peuvent être humains. Pourquoi devons-nous mourir?» Vêtue d'un long manteau noir et d'une étole bleue, elle aura «peut-être 25 ans en avril».

«Combien de fois cela va-t-il se reproduire?» s'indigne Mehmet Kouric, 27 ans. «Comment aller travailler, chercher de l'eau ou l'aide humanitaire, voir ses amis? On ne peut rester chez soi comme des minéraux. Nous sommes des êtres humains! Nous savons que ce n'est pas le dernier massacre, et nous savons aussi désormais que la communauté internationale, après quelques jours d'indignation et de bonnes paroles, passera à autre chose.

DESCENTE AUX ENFERS

J'ai rencontré depuis hier plusieurs personnes qui m'ont dit regretter de n'avoir pas été au marché pour en finir une fois pour toutes avec cette vie de cauchemar. «Je voudrais être n'importe qui, n'importe quoi, n'importe où plutôt que d'être ce que je suis ici». Au fil des mois de siège, les habitants pensaient s'être habitués à la souff-



Sarajevo

La patience des morts est infinie; celle des vivants est résignée.

(Keystone)

rance. Mais le bombardement du marché semble avoir marqué une étape supplémentaire dans leur descente aux enfers.

«Le plus drôle, c'est que l'ONU a déclaré Sarajevo zone de sécurité» soupire un homme de 65 ans, les yeux bleus clairs sous un béret beige. «La FOR-

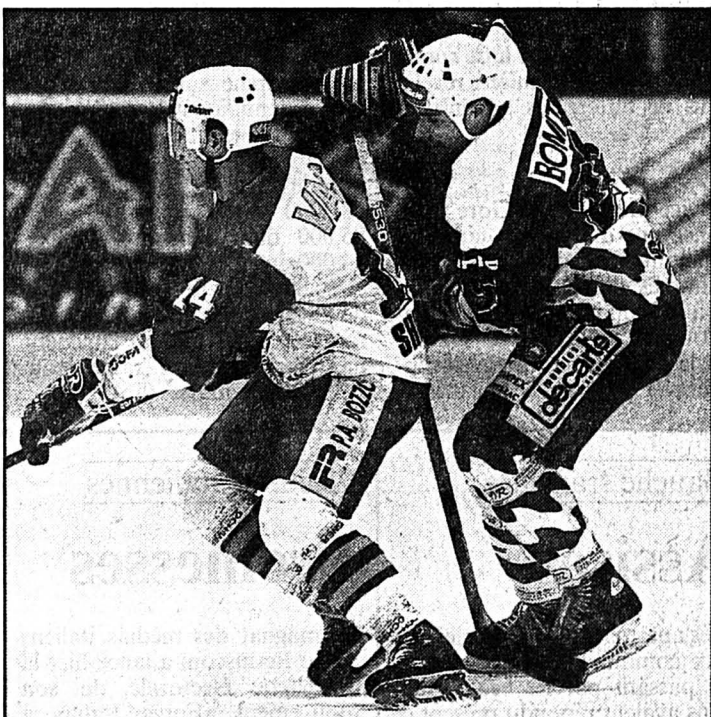
PRONU n'a même pas le courage de désigner les Serbes! Ils ont peur des conséquences qu'ils devraient en tirer alors qu'ils ne sont pas du tout prêts à le faire». «Cette zone de sécurité, c'est un piège, une cage, sans un recoin pour se cacher. Comment ne plus aller au marché?»

Le gouvernement bosniaque étudie des mesures d'interdiction des attroupements, de rationalisation de la distribution de l'aide. Le vieil homme sourit tristement: «Cela ne changera rien à notre vie de rats».

(ats, afp)

Hockey sur glace - Magnifique victoire du HCC

La fête aux Mélézes



Shirajev - Bonito

L'Ukrainien du HCC a donné la victoire à ses couleurs face à Martigny-Valais. Les Chaux-de-Fonniers pouvaient célébrer leur 75e anniversaire en beauté. (Impar-Galley)

● Lire en page 5

OPINION

Overdose, place du marché...

Madame, Monsieur, petits enfants, ça ne vous ferait rien de crever normalement dans votre enfer de Sarajevo, de disparaître un par un, deux par deux à la rigueur, sous le coup d'obus identifiés qui justifient qu'on ne fasse rien contre ceux qui les tirent...

Le monde civilisé s'est payé un coup de sang, une vraie crise d'effroi pour le week-end. Voici qu'un obus inconnu fait plus recette au marché de l'indignation que les autres éclats, les dizaines de milliers d'éclats tueurs, d'appellation d'origine contrôlée ceux-là, comme un bon cru.

Quoi, on massacre en Bosnie? On y commet un «effroyable carnage»? Mais alors, c'est l'horreur...!

Moi qui croyais qu'on tuait juste un petit peu, entre deux viols ou une séance de torture. On était habitué au carnage dissocié au menu quotidien, un mort après l'autre, un carnage soft, allégé, pas une bouillie collective, pas un vilain carnage identifiable comme tel, un truc avec des mares de sang et des bouts de bidoche humaine qui traînent dedans.

Ah! vivement les JO, qu'on voie des athlètes se viander proprement, net, d'un coup, qu'on puisse enfin de nouveau vibrer pour autre chose que Sarajevo.

Heureusement qu'on ne sait pas d'où vient ce foutu obus qui a heurté une table du marché avant d'exploser. Après ça, comment voulez-vous que les Casques bleus fassent leur travail qui est de maintenir la paix?

A défaut d'une preuve patente qui mettrait les chancelleries du monde entier en ébullition juste

avant la 21e conférence sur la Bosnie qui s'ouvre demain à Genève, on a au moins une certitude: cet ONI (obus non identifié) ne vient pas de l'une ou l'autre des 230 bouches à feu serbes qui depuis 22 mois assiègent et terrorisent Sarajevo avec des tonnes d'obus tirés avec précision. Milosevic, le président-bourreau serbe de la Bosnie, a dit que ce massacre était une provocation des Musulmans. Stupides que nous sommes de ne pas y avoir pensé. La Bosnie est peuplée de 43,7% de Musulmans, il doit bien y avoir un agité parmi eux qui a ajusté cet ONI, au mètre près, tiré de nulle part sur la place du marché, à Sarajevo, où il n'y avait presque rien à acheter mais où il faisait bon se retrouver, se croiser en paix, entre Serbes, Musulmans et Croates sous le soleil qui, samedi, permettait encore de croire que le bonheur avait existé.

Depuis 22 mois, le monde a rentré la tête dans les épaules et laissé perdurer un massacre, un carnage, sans comprendre que cette volonté d'irresponsabilité peut, un jour, être la norme applicable partout.

L'obus non identifié est tombé sur la place du marché parce que nous l'avons permis. En ne faisant rien, nous avons autorisé l'escalade. A force de dire et de ne rien faire, on permet tout. Ainsi, là-bas on peut tout se permettre.

Nous, en Suisse, on s'en fout, on a déjà nos Platzspitz où on tolère tout, où on laisse des doses non identifiées faucher nos jeunes.

Dans le fond, ce «coup malheureux» sur Sarajevo, c'est juste une overdose...

Gil BAILLOD

NEW!



Liteace Kombi dès Fr. 19 900.- netto



Michel Grandjean SA

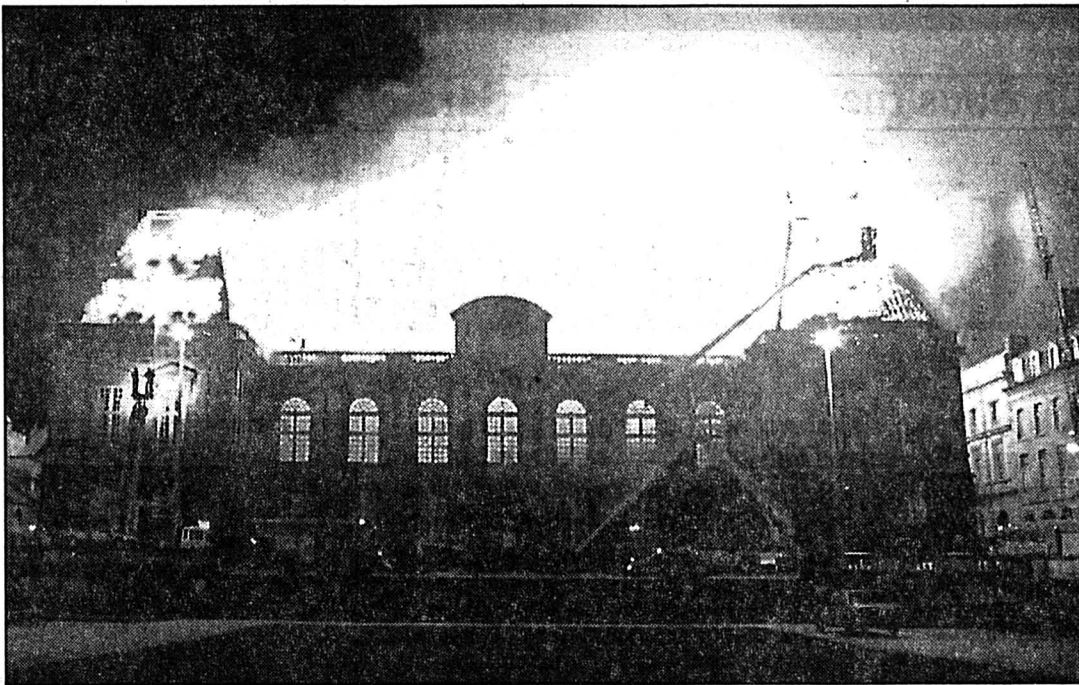
Agent principal
Centre de vente: av. Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds, 039/23 64 44

Après les violentes manifestations des marins-pêcheurs français

Rennes traumatisée

La tension est retombée ce week-end dans les ports français après les violentes manifestations des marins-pêcheurs à Rennes. Les ports de Calais et de Dunkerque ont ainsi été rouverts au trafic. Les habitants de la capitale bretonne restent cependant en état de choc après l'incendie qui a ravagé l'ancien Parlement de Bretagne.

La situation s'est détendue samedi à Dunkerque et Calais. Les marins ont levé leurs barrages qui empêchaient les accès aux ports et bloquaient une bonne partie du trafic fret trans-manche. Les ferries bloqués ont aussitôt pris la mer pour effectuer leurs rotations vers Douvres (Grande-Bretagne).



L'ancien Parlement de Bretagne en flammes. Une fusée de détresse aurait bouté le feu au joyau architectural. (AFP-Keystone)

Jean Puech, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, avait auparavant lancé un nouvel appel aux marins-pêcheurs: «arrêtez cette violence, elle finira par vous détruire». Des propos que le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, a repris, avertissant que le gouvernement «ne laissera pas se développer dans le pays un climat» de violence comme celui qui a régné vendredi à Rennes.

COURTE ACCALMIE

Après une semaine de tension, la colère des pêcheurs face à la chute des cours du poisson avait connu son paroxysme vendredi lors de violents affrontements avec les forces de l'ordre, faisant 77 blessés. L'annonce des mesures prises par le gouvernement d'Edouard Balladur en faveur de la pêche avait pourtant semblé calmer les esprits dans la soirée.

Le premier ministre venait de promettre le renouvellement du régime des prix minima pour sept espèces de poissons, la baisse des charges sociales des marins-pêcheurs et la création d'une caisse de garantie mutuelle des salaires, pour assurer la pérennité du revenu des 14.000 membres de la profession. Mais, après une courte accalmie, les hostilités ont repris.

Les ports de Calais et de Dunkerque ont été bloqués, paralysant presque totalement le trafic entre la France et la Grande-Bretagne. D'autres marins-pêcheurs, de retour de la manifestation de Rennes, ont saccagé des entrepôts frigorifiques près de Saint-Brieuc et de Nantes. En Charente maritime, d'autres s'en sont pris à des magasins spécialisés dans la vente de produits surgelés. Le drame s'est toutefois déroulé à Rennes, avec l'incendie du

Parlement de Bretagne, symbole de son histoire et classé monument historique. Vers minuit, une épaisse fumée a commencé à se dégager de son toit. Le sinistre s'est rapidement propagé et a détruit l'ensemble de la charpente dont les poutres enflammées ont, en tombant, mis le feu au premier étage de ce monument du XVIIe siècle. De nombreux habitants ont assisté, impuissants et souvent en larmes, à l'incendie, qui pourrait avoir été déclenché par une fusée de détresse lancée dans l'après-midi par les manifestants. L'incendie a suscité la consternation des responsables et élus devant la perte d'un des joyaux du patrimoine français. Le premier ministre Edouard Balladur a déclaré que le gouvernement prendrait «sans tarder des mesures permettant la reconstruction du bâtiment.» Construit de 1618 à 1655, l'ancien parlement de Bre-

tagne accueillait la cour d'appel de Bretagne et des Pays de Loire. Il constituait une importante curiosité touristique, en raison notamment des plafonds peints de certaines de ses salles. «C'est effroyable, ça dépasse largement Rennes, la Bretagne et je dirais presque même la France», a déclaré le conservateur régional des monuments historiques. «C'était les peintres qui ont fait Versailles quelques années plus tard qui avaient fait là une répétition», a-t-il précisé.

SUITE OU PAS

De leur côté, les marins-pêcheurs doivent décider aujourd'hui de la suite de leur mouvement après les propositions du gouvernement, mais les premières réactions enregistrées au cours du week-end étaient plutôt négatives, notamment celles des pêcheurs bretons. (ats, afp, ap)

7.2.1947 - Un plan britannique de partage de la Palestine en zones arabe et juive, avec administration sous tutelle, est repoussé par les Arabes et les juifs.

7.2.1969 - Des avions nigériens bombardent et mitraillent un marché du Biafra sécessionniste, coûtant la vie à plus de 200 personnes.

7.2.1973 - Constitution aux Etats-Unis d'une commission d'enquête sénatoriale sur l'affaire du Watergate.

BRÈVES

Angola

Terribles combats

De nouveaux combats entre l'armée angolaise et les rebelles de l'UNITA ont fait ce week-end près de 50 morts et une soixantaine de blessés graves à Kuito, dans le centre du pays, a rapporté hier la radio nationale. La plupart des victimes seraient des enfants et des personnes âgées. L'UNITA a décidé hier après-midi de «rétablir unilatéralement le cessez-le-feu» dans cette ville.

Burundi

Nouveau président

Cyprien Ntaryamira, un ingénieur agricole de 38 ans, a succédé samedi au président burundais Melchior Ndadaye, assassiné lors du coup d'Etat militaire manqué du 21 octobre. M. Ntaryamira, qui appartient à l'ethnie majoritaire des Hutus qui n'avait jamais dirigé le pays avant l'élection, en juin dernier, de M. Ndadaye, a prêté serment devant l'Assemblée nationale au Palais des congrès de Kigobe à Bujumbura.

Mexique

Négociations au Chiapas

L'émissaire de paix du gouvernement mexicain au Chiapas, Manuel Camacho Solís, a accepté vendredi les propositions des rebelles zapatistes sur l'ouverture de pourparlers. «Le dialogue peut commencer», a dit Camacho à des journalistes.

Manif à Paris

Non au racisme

Quelque 15.000 à 20.000 personnes, en majorité des jeunes, sont descendues dans les rues de Paris samedi, à l'appel de plus de 80 organisations. Elles protestaient contre le racisme et les lois du gouvernement sur l'immigration, jugées trop contraignantes.

Tunisie

Candidat contre Ben Ali

Moncef Marzouki, président sortant de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH), a annoncé hier sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 20 mars en Tunisie. La seule candidature connue jusqu'ici était celle du président Zine El Abidine Ben Ali.

Nouveau secrétaire américain à la défense

Mise en garde à la Russie

Le nouveau secrétaire américain à la défense William Perry a lancé dimanche un avertissement à Moscou. Faisant écho à plusieurs dirigeants occidentaux, il a prévenu la Russie qu'elle avait le choix entre une coopération plus étroite avec l'OTAN ou une confrontation avec les pays de l'Alliance. M. Perry a également annoncé que les premières manœuvres communes américano-russes auront lieu en juillet dans la région de la Volga.

«Nous avons des raisons de redouter qu'un nouveau cauchemar d'obscurité s'abatte sur l'Europe en cas d'échec de la réforme et de triomphe de la réaction», a prévenu le nouveau ministre de la défense. Pour son premier discours depuis son accession à ce poste, M. Perry avait choisi de parler devant un forum informel, baptisé Conférence sur la sécurité, réuni ce week-end à Munich. «Si la Russie s'en tient à une voie de réforme intérieure, de respect de l'indépendance de ses voisins et de coopération avec l'Occident, l'OTAN continuera alors d'évoluer vers un maximum d'inclusion», a dit M. Perry. «Si toutefois la réforme vacille en Russie, l'OTAN sera là pour subvenir à la défense de ses alliés. L'Organisation aura déjà œuvré grâce à son partenariat afin de promouvoir la sécurité régionale.» (ats)

Côte d'Ivoire

Funérailles

Plus de 200.000 personnes se sont rassemblées hier à Yamoussoukro, où la dépouille mortelle du président ivoirien Felix Houphouët-Boigny a été ramenée en grande pompe samedi depuis Abidjan, et où le président décédé le 7 décembre doit être inhumé aujourd'hui. Les manifestants se sont rassemblés autour de l'immeuble de la Fondation pour la paix, où la dépouille mortelle reposait dans un cercueil de bronze réfrigéré, enveloppé dans le drapeau ivoirien. La police a dû faire usage de ses matraques pour contenir la foule. (ap)

Paix au Proche-Orient

Boycott

Le chef de l'OLP Yasser Arafat a décidé de boycotter la rencontre prévue aujourd'hui au Caire avec le chef de la diplomatie israélienne Shimon Peres. Motif avancé: l'absence de progrès dans les négociations sur le retrait israélien de Gaza et Jéricho. L'OLP a en outre appelé hier les Etats-Unis et la Russie, coparrains du processus de paix, à faire «pression» sur Israël pour qu'il se retire «rapidement» des territoires occupés. Selon Israël, la signature rapide d'un accord sur le retrait tiendrait du «miracle». (ats, afp, reuter)

Le projet de budget américain pour 1993

Moins de militaire

Le projet de budget du président Bill Clinton pour l'année fiscale 1995, qui sera présenté lundi au Congrès, prévoit une réduction du déficit, la suppression de 181.000 postes dans l'armée et d'importantes hausses de crédit pour l'éducation et la lutte contre le sida, selon les premières révélations de différentes administrations.

Le vice-président Al Gore a annoncé une diminution «impressionnante» du nombre de programmes, afin de réduire le déficit à 170 milliards de dollars (environ 260 milliards de francs) sur la période octobre 1994-septembre 1995, soit 70 milliards de

moins que ce qui a été annoncé voici un an. Mais le projet de budget peut être considérablement modifié par le Congrès.

Dans l'état actuel, le projet prévoit un budget de 31,7 milliards de dollars pour l'Education, en hausse de 2,8 milliards. La recherche sur le sida recevrait 78 millions de dollars de plus. Le projet de budget prévoit également une nouvelle réduction des effectifs militaires, avec 181.000 postes de moins dont 85.000 dans l'armée d'active, 46.000 dans les forces de réserve et 50.000 dans le personnel civil de l'armée. Les effectifs totaux, ramenés à 1,7 million l'an dernier, seraient ainsi ramenés à 1.520.000 hommes. (ap)

Gauche française

Assises

Des anciens ministres socialistes aux communistes réformateurs en passant par les écologistes, tous avaient répondu présent ce week-end pour les premières Assises de la transformation sociale au cours desquelles Michel Rocard s'est posé en rassembleur, appelant à la «construction de la société solidaire». «Nous avons en commun le refus de se résigner à ce que la société reste comme elle est», a souligné le premier secrétaire du Parti socialiste. A ses yeux, toute transformation sociale passe par le fait d'«offrir à tout jeune un vrai emploi». (ap)

Elections italiennes

Promesses

Le magnat des médias italiens Silvio Berlusconi a lancé hier la campagne électorale de son mouvement «Forza Italia» à grand renfort de promesses, dont un nouveau «miracle italien». Le même jour à Bologne, le chef de la Ligue du Nord Umberto Bossi a justifié le bien-fondé de l'accord conclu avec le mouvement de Berlusconi, en vue des législatives de fin mars. M. Berlusconi a promis qu'il essaierait de travailler avec la Ligue du Nord et éventuellement les néo-fascistes, pour empêcher une victoire de la gauche et des anciens communistes. (ats)

Finlande

L'homme avant la femme

Diplomate de carrière, ancien sous-secrétaire général de l'ONU, Martti Ahtisaari, 56 ans, a été élu hier président de la Finlande à l'issue d'un deuxième tour qui s'annonçait difficile: il a obtenu 53,9% des voix contre 46,1% pour sa rivale, le ministre de la Défense Elisabeth Rehn, 58 ans, selon des résultats définitifs.

«J'aimerais assister à une amélioration de l'économie et à la création d'emplois pour les chômeurs», a déclaré M. Ahtisaari, chef de l'opposition sociale-démocrate, premier président élu au suffrage universel en Finlande. «En tant que président, je m'efforcerai d'améliorer la sécurité de la population par tous les moyens possibles».

M. Ahtisaari, qui a notamment dirigé les négociations sur l'indépendance de la Namibie au cours des 20 années qu'il a passées à l'étranger, est peu familier de la politique intérieure finlandaise mais les attributions du président de la République sont traditionnellement limitées à la politique étrangère. Toutefois, la Finlande connaît actuellement un taux de chômage record de 20% et n'est pas encore sortie d'une récession qui dure depuis trois ans et M. Ahtisaari a fait campagne contre la politique économique du gouvernement du premier ministre de la coalition sortante de centre-droit Esko Aho.

M. Ahtisaari pourrait bien, donc, tenter de sortir de son domaine réservé. Mais pour M. Aho, chef du Parti du Centre, le résultat du scrutin n'affectera pas la politique du gouvernement: «La plus importante des fonctions du président est de diriger la politique étrangère et ses pouvoirs en politique intérieure sont limités», a-t-il souligné.

Aucune divergence ne sépare M. Ahtisaari de Mme Rehn - qui appartient à la minorité suédoise du pays - en matière de politique étrangère: tous deux sont favorables à une adhésion de la Finlande à l'Union européenne et ils veulent tous deux maintenir de bonnes relations avec leur puissant voisin russe avec lequel la Finlande partage 1270 km de frontières.

«La Russie est un voisin important. Nous devons l'aider à se transformer en une démocratie qui marche», a souligné le président élu.

JUSTIFICATIONS

Mme Rehn, première femme ministre de la Défense en Occident - avec la Française Edwige Avice mais qui n'était que secrétaire d'Etat à la défense - a dû consacrer une bonne partie de sa campagne à justifier et excuser la politique économique du gouvernement auquel elle appartient et également à surmonter les traditionnelles réticences des Finlandais vis-à-vis des femmes au pouvoir.

Ainsi, a-t-elle confié, elle a dû batailler pour être admise à participer à des discussions politiques que d'habitude ont lieu dans des saunas réservés aux hommes.

Mme Rehn, du Parti du peuple suédois, une minorité qui constitue 6% de la population, avait obtenu, à la surprise des observateurs, 22% lors du premier tour de l'élection présidentielle le 16 janvier où elle avait, ainsi que M. Ahtisaari, devancé neuf autres candidats.

Bonne joueuse, Mme Rehn a embrassé et félicité M. Ahtisaari pour sa victoire et affirmé: «Je suis très contente de ce résultat. J'ai abattu tant de barrières, la barrière du sexe, la barrière de la langue et la barrière de la minorité». (ap)

DIVERS

Trimlines®

La Chaux-de-Fonds Serre 11 bis Espace Dany Flore 039/28 04 30
Neuchâtel faubourg de l'Hôpital 78 038/21 44 22

«AVEC TRIMLINES, J'AI PERDU 11 KILOS»



Mlle Salvatore du Locle avant son programme



Mlle Salvatore, 12 semaines après son début de programme chez Trimlines

Toutes les photos sont véridiques et vérifiables.

Je n'ai jamais eu l'impression de faire un régime. J'ai appris à me nourrir de façon équilibrée. Je n'ai pas eu de peine à faire ce programme malgré que je ne puis prendre tous mes repas à la maison. J'ai perdu les kilos là où il fallait sans amoindrir les muscles. Je me sens aujourd'hui en pleine forme.

INFORMATION GRATUITE SUR RENDEZ-VOUS

132-12867

Plus-value.

Toit ouvrant multifonctionnel, direction assistée et verrouillage central.

Le modèle spécial Nissan Primera Harmony avec son moteur 1,6 l et 75 kW (102 ch) est à vous pour Fr. 21'850.- netissimo.

Et valeur ajoutée.

Fr. 2060.-. Soit l'économie que vous fait faire l'équipement spécial de la Nissan Primera Harmony qui en accroît la valeur sans augmenter le prix.

NISSAN

Primera Harmony



Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Garage Visinand, 039/28 51 88.

Agences locales: Cortébert: Garage de Tomi Frères, 032/97 22 93. Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34. Le Locle: Project-Garage, Michel Liechti, 039/31 15 15

44-2277/ROC

IMMOBILIER

A louer au centre ville (près poste, gare, banques)

1 CHAMBRE-BUREAU

de 4x4,5m. Avec petit hall d'entrée, WC et lavabo. Entièrement rénovée.

Tél. et fax sur place.

Pour renseignements, tél. s.v.p., au 039/23 19 23 ou au 038/45 10 96.

132-511922

En faveur de la population de montagne



L'Aide suisse aux montagnards

Demandez notre bulletin de versement Téléphone 01/7 10 88 33

BENFINA

Crédits rapides et sûrs

☎ 038/25 37 45 ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356

Feu: 118

Devenez donneur! ★
Donnez de votre sang
Sauvez des vies

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX VOITURES

Bus, camionnettes. Kilométrage, état: sans importance.

Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

FINANCE

4 3/8% lettres de gage

SÉRIE 283, 1994-2006, DE FR. 350 000 000

BUT

Remboursement de la série 177, venant à échéance, ainsi qu'octroi de nouveaux prêts aux banques membres, conformément à la loi sur l'émission de lettres de gage

PRIX D'ÉMISSION

100,50%

SOUSCRIPTION

jusqu'au 10 février 1994, à midi

DURÉE

12/10 ans

COUPURES

titres au porteur de fr. 5 000 et fr. 100 000

LIBÉRATION

au 21 février 1994

COTATION

aux bourses de Bâle, Genève et Zurich ainsi qu'à la bourse téléphonique de Berne

NUMÉRO DE VALEUR

175.877

Les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais auprès des banques

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale Bernoise
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque Cantonale de Genève

Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale du Jura
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Neuchâtoise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse

Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale de Zurich
Crédit foncier vaudois



Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses

44-4856-70/ROC

ENSEIGNEMENT

Formation continue

DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR AUTOCAD

du 2.3 au 29.3.1994

du 5.4 au 29.4.1994

● PRISE EN CHARGE PAR LA CAISSE DE CHOMAGE POSSIBLE, SOUS CERTAINES CONDITIONS.



SISA SERVICES INFORMATIQUES SA

Faubourg du Lac 11 - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/ 25 31 25 - Fax 038/ 24 38 25

241-105609

Lémania INFORMATIQUE

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

53

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman et Sciaky presse)

- Ne craignez-vous pas que je vous fasse mettre à la porte?

- Non. Je ne suis pas à votre service. Il faudrait que Mrs Edwina soit d'accord et elle ne le serait pas. Oh! Et puis quand même...

- Vous vous en moquez, n'est-ce pas? Vous aurez toujours Jimmy pour vous entretenir.

Le piège était trop évident. Elle voulait me faire sortir de mes gonds.

- Nous n'en sommes pas encore là, dis-je très calmement.

- Mais vous y serez quand vous le voudrez. Vous me semblez trop forte pour cet étourneau de Jim. Je vais conseiller à mon Gregory lui-même de faire attention.

- Attention à quoi?

- A vous, ma belle petite.

- N'est-il pas déjà trop tard? Je l'ai séduit, probablement. C'est fait Mrs Stone.

Elle me regarda, un instant déconcertée, et parut sincèrement inquiète.

- Vraiment?

- Non. Je plaisantais.

- Et après tout... Si c'était pour le rendre heureux? Il mérite de l'être et il le sera.

Mais je vis bien qu'elle disait cela pour s'en persuader, comme l'enfant qui chante dans le noir pour se prouver qu'il n'a pas peur.

John mit fin à cet entretien scabreux en introduisant un ménage d'un certain âge.

- Mr et Mrs Green, annonça-t-il.

La femme ressemblait à une fouine. Le mari, grand et bel homme, avait les yeux tristes d'un chien toujours tenu en laisse.

- Bonjour, très chère. Quel horrible drame! Nous l'avons appris par le journal et tout de suite nous avons pensé: il faut aller voir Althéa. N'est-ce pas Georges?

- Oui, mon amie.

- Vous savez parfaitement que je détestais Liz, bougonna Mrs Stone. Quant au drame, je ne veux pas en parler. Reportez-vous à votre journal habituel puisqu'il est déjà informé.

Après cette réplique il y eut un léger flottement dans la conversation.

- Les journaux... Ils racontent bien des sottises, reprit courageusement la

visiteuse. Ce détail de la corde de violoncelle, par exemple, relève très probablement de la plus haute fantaisie. C'est ce que j'ai immédiatement fait remarquer à mon mari. N'est-ce pas Georges?

- Oui, mon amie.

- Je vous ai priée de parler d'autre chose, tonna Mrs Stone.

- Notre chère Althéa sait ce qu'elle veut, minauda la fouine, faussement mutine et très contrariée. N'est-ce pas Georges?

- Oui, mon amie.

- Quant à moi, j'ai mon idée... N'est-ce pas Georges, que j'ai mon idée?

- Oui, mon amie.

Perfide, la dame regardait «sa chère Althéa» mais en pure perte. Mrs Stone ne réagit pas et ne répondit rien. Elle aspirait doucement la fumée de son cigare avec délectation. (A suivre)

Accord entre la Suisse et la Hongrie: les Albanais du Kosovo tremblent

Itinéraire de renvoi

L'accord signé vendredi entre la Suisse et la Hongrie ouvre un nouvel itinéraire pour le rapatriement d'Albanais du Kosovo n'ayant pas obtenu l'asile. Ceux-ci seront transportés par avion à Budapest puis reconduits par autobus dans leur patrie, a précisé samedi le directeur de l'Office fédéral des réfugiés (ODR) Urs Scheidegger. Pour l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), cet itinéraire n'est pas sûr.

Plusieurs mois s'écouleront encore avant que l'accord avec la Hongrie entre en vigueur, a ajouté M. Scheidegger. Le Parlement hongrois doit le ratifier, et ce sera sans doute après les élections prévues en mai. Le renvoi de réfugiés du Kosovo - qui forment les neuf dixièmes des demandeurs d'asile en provenance de l'ex-Yougoslavie - est très difficile depuis que la Macédoine a dénoncé l'accord avec la

Suisse qui permettait le passage par Skopje.

Lorsque l'accord avec la Hongrie sera en vigueur, les personnes refoulées seront transportées par avion à Budapest, puis par autobus à Belgrade. Selon le directeur de l'ODR, les communications sont normales entre la capitale serbe et Pristina, celle du Kosovo. Les transports seraient organisés par les autorités suisses, qui en financeraient la surveillance.

L'OSAR CRITIQUE

Pour le secrétaire général de l'OSAR Markus Loosli, cet itinéraire n'est pas sûr, car les Albanais du Kosovo ne seraient pas en sécurité en Serbie. De façon générale, l'OSAR s'oppose aux renvois au Kosovo en raison du non respect des droits de l'homme dans cette province. Les œuvres d'entraide se tiennent informées de la situation sur place, a précisé M. Loosli.

Vendredi, le conseiller fédéral Arnold Koller et le ministre hongrois de l'Intérieur Imre Konya ont signé à Berne un accord réglant la reprise réciproque de personnes séjournant sans autorisation dans l'un des deux pays. Cet accord fixe notamment les conditions de transit de



Arnold Koller au-dessus d'une pile de dossiers

Le problème des Albanais du Kosovo est en passe d'être réglé.

candidats à l'asile déboutés provenant de pays tiers et que la Suisse ou la Hongrie renvoient dans leur patrie. (ats)

Conjoncture

La reprise, c'est pour tout de suite

Après plus de trois ans de stagnation et de récession, les signes de reprise se font de plus en plus manifestes dans l'économie suisse. Les 200 entreprises industrielles sondées en décembre 1993 par l'UBS escomptent pour le premier trimestre de cette année des affaires meilleures que pour les trois derniers mois de 1993, a indiqué samedi la grande banque dans un communiqué. Mais la situation de l'emploi restera tendue d'ici à fin mars.

Il y a presque quatre ans que les entreprises interrogées n'avaient plus attendu une amélioration de la marche des affaires pour le trimestre à venir, relève l'Union de Banques Suisses (UBS). Une progression des ventes est attendue pour l'ensemble de 1994. Les ventes à l'étranger constitueront le principal stimulant des affaires.

Durant le dernier trimestre de l'année passée, les signes d'amélioration se sont multipliés concernant la marche des affaires dans l'industrie suisse. Tous les indicateurs ont été jugés moins négatifs, à l'exception de l'évolution des effectifs des employés, par rapport au sondage précédent de septembre.

Car la pression sur les prix de vente va se maintenir. Une entreprise sondée sur cinq envisage de réduire ses prix. Malgré l'amélioration des perspectives pour la demande et la production, 31% des entreprises interrogées prévoient ainsi de réduire leurs effectifs à fin mars 1994 par rapport à fin mars 1993.

Pour l'ensemble de l'année, les deux tiers des entreprises attendent une hausse nominale des ventes, de plus de 6% pour un sixième d'entre elles. Les exportations devraient soutenir les affaires. Trois quarts des entreprises prévoient une hausse des ventes à l'étranger. La tendance est analogue pour les bénéfices. (ats)

Lac de Constance

La pêche à l'avion

L'épave du Cessna tombé dans le lac de Constance devrait être sortie de l'eau aujourd'hui si les conditions météorologiques le permettent. Prévue initialement pour hier, l'opération de repêchage a dû être reportée ce week-end en raison du mauvais état de l'appareil. Les spécialistes craignaient que l'avion ne se brise. Aucune trace de radioactivité n'a été détectée à proximité de l'appareil accidenté.

La plongée effectuée samedi pour la première fois par le sous-marin «Jago» de l'Institut Max-Planck de Munich a montré que le Cessna avait subi des dommages au nez et à la carlingue beaucoup plus importants qu'on ne l'avait pensé, selon la police cantonale saint-galloise. Compte tenu de ces renseignements, de nouveaux préparatifs se sont avérés nécessaires avant de pouvoir amarrer et sortir de l'eau l'avion qui git par 160 mètres de fond dans le lac de Constance. Ces travaux se sont poursuivis jusqu'à hier soir. Ainsi, si les conditions météorologiques sont bonnes, le repêchage de l'épave pourra avoir lieu aujourd'hui, a précisé la police saint-galloise. Cette opération avait déjà été reportée une première fois jeudi dernier.

Lorsque l'appareil sera sorti de l'eau, l'enquête concernant les causes de l'accident et l'identification des victimes seront confiées aux autorités allemandes. (ap)

7 février 1977 - On déplore la première victime de la rage depuis quarante ans. Un homme de trente-cinq ans meurt à l'hôpital de Baden après avoir été mordu plusieurs mois auparavant par un chat enragé.

BRÈVES

Festival de Fribourg Gros succès

Spectateurs en augmentation de 15%, organisation de films en mieux rodée, participation en forte hausse des professionnels du cinéma: le 8e Festival de films de Fribourg, qui s'est achevé hier après huit jours de projection, a été un succès sur toute la ligne. Les 74 œuvres au programme provenant en grande majorité d'Asie, les distinctions accordées ont presque toutes été raflées par des réalisateurs de ce continent.

Nouvel-An tibétain

La fête à Lausanne

De nombreux Tibétains réfugiés en Suisse ont fêté samedi à Lausanne leur Nouvel-An traditionnel, le «Losan». Cette cérémonie a marqué la fin de plusieurs expositions consacrées, dans la capitale vaudoise, à la culture himalayenne, à la religion lamaïste et à la défense de l'identité nationale du Tibet.

Lait

Hausse des livraisons

Les livraisons de lait ont légèrement augmenté l'an passé en Suisse. La quantité totale a atteint 3,014 millions de tonnes, contre 2,988 millions en 1992, a indiqué samedi le service d'information agricole allemand. Cela correspond à une hausse de 0,9%. C'est surtout en mars (+6,5%) et en avril (+8,1%) que la production de lait a augmenté.

Bâle

Accident ferroviaire

Un train régional est entré en collision hier matin en gare de Bâle avec une locomotive effectuant une manœuvre. Personne n'a été blessé, ont indiqué les CFF. Les dégâts sont très importants. La locomotive a déraillé suite à la collision. La motrice du train qui venait de partir en direction de Laufenburg (AG) a également été soulevée et est sortie des rails. Les passagers du train ont été transbordés et ont pu poursuivre leur voyage. Le reste du trafic ferroviaire n'a pas été perturbé, ont précisé les CFF.

Lutte contre la pollution: tout va bien mais la vigilance reste de mise

L'air a de nouveau bonne mine

Même si la qualité de l'air s'est à nouveau améliorée en Suisse l'an dernier, les experts en protection de l'environnement estiment qu'il faut rester vigilant. Les valeurs limites restent en effet souvent largement dépassées, alors que les moyens purement techniques pour lutter contre la pollution atmosphérique semblent épuisés. Selon eux, l'introduction de taxes d'incitation constitue la seule possibilité d'améliorer encore de manière substantielle la qualité de l'air.

Les mesures effectuées l'an dernier par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage ont démontré que la charge en dioxyde d'azote, en dioxyde de soufre et en ozone à proximité du sol avait diminué. La tendance à la baisse observée

en 1992 s'est donc poursuivie l'an dernier.

A Lugano par exemple, la valeur limite en ozone de 120 microgrammes par mètre carré - limite fixée par l'Organisation mondiale de la santé - a été dépassée 510 fois l'an dernier, contre 550 fois en 1992. A Zurich, cette limite a été franchie à 198 reprises, soit 70 fois de moins qu'en 1992. Cette évolution positive en ce qui concerne l'ozone doit toutefois être mise en relation avec le temps frais et humide qui a régné l'été dernier, selon Gerhard Leutert, chef de la division protection de l'air à l'Office fédéral de l'environnement.

Selon les données récoltées par 16 stations de mesure suisses, les émissions de dioxyde d'azote ont également diminué. Elles restent toutefois locale-

ment nettement supérieures aux limites fixées. La moyenne annuelle enregistrée à Berne a atteint 57 microgrammes par mètre cube, soit pratiquement le double de la valeur limite fixée dans l'ordonnance sur la protection de l'air. A Lausanne, la teneur moyenne en dioxyde d'azote a été l'an dernier de 50 microgrammes par mètre cube (56 microgrammes en 1992). A Zurich, les émissions ont passé de 45 à 41 microgrammes.

Selon Gerhard Leutert, cette évolution s'explique principalement par le fait que 60,3% des véhicules ont été équipés d'un catalyseur jusqu'à maintenant. L'assainissement de certaines installations de chauffage a également contribué à améliorer la qualité de l'air.

Les mesures actuelles ne suffiront pas à faire baisser la teneur

en dioxyde d'azote et en ozone au niveau des limites fixées, ajoute Gerhard Leutert. Selon lui, les moyens techniques seront bientôt épuisés et les taxes d'incitation constituent la seule solution. Un premier pas dans ce sens pourrait être franchi avec la révision de la loi sur la protection de l'environnement qui prévoit l'introduction d'une taxe sur certains composants organiques volatiles.

S'agissant du dioxyde de soufre, les valeurs limites ne sont en revanche plus dépassées depuis 1990. Les mesures effectuées par les principales stations ont démontré qu'en 1993, la teneur en soufre avait à nouveau diminué. Cette évolution positive s'explique avant tout par la désulfuration du mazout ainsi que par le développement du chauffage à gaz. (ap)

Bâle-Ville

Canton à part entière

Une initiative cantonale demandant que Bâle-Ville perde son statut de demi-canton et devienne un canton à part entière a été lancée à Bâle. Le but de cette initiative populaire est de pousser les autorités bâloises à prendre les dispositions nécessaires afin que Bâle-Ville devienne un canton bénéficiant de deux voix au Conseil des Etats, a indiqué samedi le comité d'initiative.

Le comité d'initiative estime que Bâle-Ville obtiendrait ainsi le statut qu'il mérite compte tenu de son importance pour la Confédération. Parmi les signataires de l'initiative figure notamment l'ancien conseiller aux Etats socialiste Carl Miville qui avait déposé en 1983 déjà une motion dans ce sens.

Par ailleurs, la Commission des institutions politiques du Conseil national a approuvé en décembre dernier une initiative parlementaire de Hans Rudolf Gysin (PRD/BL) demandant que Bâle-Campagne passe du statut de demi-canton à celui de canton. (ap)

Créances contre le Cameroun

Un avion saisi à Genève

L'avion du président camerounais Paul Biya est immobilisé depuis mardi dernier sur le tarmac de l'aéroport de Cointrin. Le Boeing 727 avait été placé sous séquestre par la justice genevoise à la demande d'un groupe de créanciers suisses. Le séquestre a été levé vendredi en fin d'après-midi, a indiqué, sans plus de précisions, une porte-parole de l'aéroport genevois.

Le président camerounais, qui devait quitter Genève hier, pourra repartir comme prévu à bord de son avion. Comme l'a révélé samedi le quotidien «Tribune de Genève», les créanciers suisses tentent depuis plusieurs mois de se faire rembourser 200.000 francs auprès de l'Etat camerounais. L'avocat des créanciers n'a pas pu être joint samedi pour confirmer l'information et pour fournir des indications sur la solution intervenue. Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) aurait eu vent de l'affaire et se serait opposé au séquestre de l'avion présidentiel, selon la «Tribune de Genève». (ats)

Vols de voiture

Les détectives des assureurs

Avec l'ouverture des pays de l'est, les vols de voitures sont en hausse. Pour y faire face, certaines assurances engagent des détectives afin de retrouver le bien volé ou pour confondre les fraudeurs. D'autres compagnies préfèrent former leur propre personnel.

Depuis le début de l'année, la Winterthur assurance a même mis sur pied une section qui s'occupe exclusivement des vols de véhicules.

Les fichiers de la section recherches RIPOL de l'Office fédéral de la police recensent 10.750 voitures volées pour 1993, contre 7859 en 1989. Plusieurs grands assureurs - Zurich, la Bâloise et la Mobilière Suisse - travaillent sans s'en cacher avec de véritables émules de Sherlock Holmes.

Quant à la Zurich Assurances, elle travaille avec des détectives surtout pour déjouer les filières en direction de l'ancien bloc communiste. Elle emploie notamment un ex-commissaire de police de la ville de Zurich qui s'est mis à son compte. (ats)

Week-end chaud

La Suisse brûle

Une retraitée a été grièvement blessée à la suite d'une explosion de gaz survenue samedi à Appenzell. Par ailleurs, les nombreux incendies qui ont éclaté ce week-end en Suisse ont provoqué des dégâts estimés à plus d'un million de francs. Quinze personnes ont dû être évacuées à Lucerne.

A Appenzell, l'explosion s'est produite samedi vers 21 heures dans la cuisine d'une maison. L'explosion a provoqué un début d'incendie. Souffrant de graves brûlures, la retraitée qui se trouvait dans la maison a été transportée à l'hôpital de Zurich. A Lucerne, un incendie a éclaté tôt hier matin dans une vieille maison. Personne n'a été blessé, mais 15 personnes ont dû être évacuées.

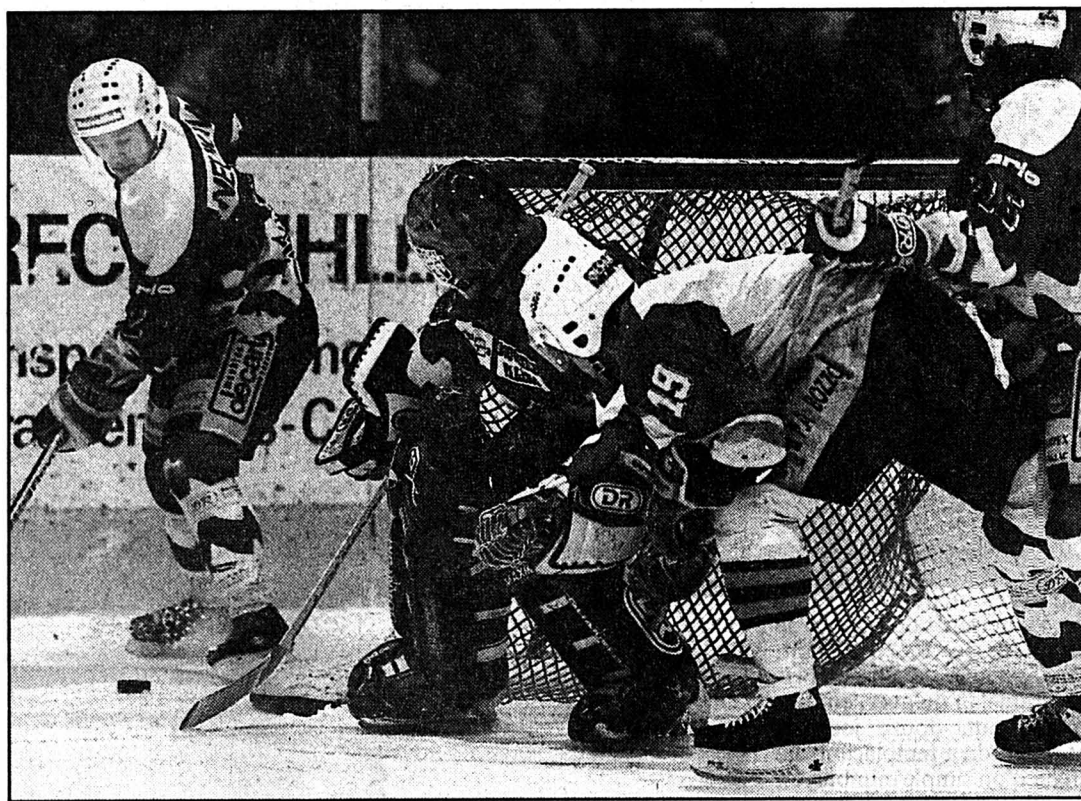
Samedi, une ferme a été complètement détruite par le feu à Schoenberg (ZH). Enfin, dans la nuit de vendredi à samedi, un incendie s'est déclaré dans le gymnase du Neufeld à Berne, provoquant des dégâts estimés à plusieurs centaines de milliers de francs. (ap)

Hockey sur glace - LNB: le HCC, vainqueur de Martigny-Valais, célèbre son 75e anniversaire en beauté

La fête aux Mélézes

● LA CHAUX-DE-FONDS - MARTIGNY-VALAIS 3-2 a.p. (0-2 2-0 0-0 1-0)

Il fallait voir ça! Samedi soir, c'était l'euphorie aux Mélézes. Vraiment, le HCC a fêté son 75e anniversaire en beauté. Contre Martigny-Valais, la troupe de Riccardo Fuhrer a en effet offert une fantastique victoire à ses supporters. Un succès qui servit de rampe de lancement à une fête mémorable et qui est également porteur d'espoir avant les play-off. La totale, quoi!



Neukom - Andrey - Lambert - Jezzzone

A force d'insister, les Chaux-de-Fonniers finiront par s'imposer.

(Impar-Galley)

Par Julian CERVIÑO

Les dirigeants du HCC voulaient célébrer leur trois quarts de siècle en grande pompe, ils ne pouvaient pas rêver mieux pour combler le fidèle public chaux-de-fonnier. C'est que la confrontation entre la troupe de Fuhrer et celle de Mongrain a atteint des sommets en qualité et suspense. De bout en bout, ce duel entre deux formations qui de-

vraient - logiquement - se retrouver dès le premier tour des play-off a tenu en haleine les 2900 spectateurs présents aux Mélézes.

PAS DE GUERRE PSYCHOLOGIQUE

Partie sur les chapeaux de roue - Glowa ouvrait le score après trente secondes - cette confrontation se disputa sur un rythme effréné, haletant. «En fait, contre toute attente, il n'y eut pas de guerre psychologique, relevait Riccardo Fuhrer. Les Valaisais voulaient, comme nous, remporter ce match à tout prix. Et ce pour des raisons morales avant tout.» C'est ainsi que Bob Mongrain, qui avait tenté de brouiller les cartes en début de partie, fit rapidement marche arrière pour mettre tous les atouts de son côté.

Les Octoduriens tenaient, en fait, à prendre leur revanche après le cinglant revers subi sur leurs terres le 11 janvier dernier et, du coup, remettre les pendules à l'heure contre une formation qui ne leur avait guère convenu jusque-là. Les Valaisais semblaient bien partis pour parvenir à leurs fins, mais, une nouvelle fois, ils ne sont pas parvenus à gérer leur avantage face au HCC. Pourtant Dieu sait si

Andrey, le portier martignérien, y a mis du sien.

«Le plus incroyable, c'est que le match ne s'est pas déroulé comme nous l'avions escompté, commentait Fuhrer. Alors que nous espérons mener au score d'emblée afin de plonger notre adversaire dans le doute, nous avons dû concéder deux longueurs de retard. Dans ce contexte, je ne peux que me féliciter de la prestation de mon équipe qui n'a jamais relâché sa pression.»

A force de «fore-checker», de mettre en échec chacun de leurs rivaux, les Chaux-de-Fonniers ont pris l'ascendant et sont logiquement revenus à la marque. C'est

d'abord Pfosi (28e), d'un tir terrible de la ligne bleue, qui obligeait une première fois Andrey à la révérence. Lambert égalisa plus de onze minutes plus tard en supériorité numérique (la cinquième dont bénéficiait le HCC).

MERCI SHIRAJEV!

Dès lors, les débats prirent encore de l'envergure. La dernière période fut splendide, mais aucune des deux phalanges ne parvint à faire la différence. La décision tomba finalement lors des prolongations. Profitant de la pénalité infligée à Jezzzone (faute sur Gazzaroli), Oppliger, Lambert et Shirajev associèrent

Les Mélézes: 2900 spectateurs. Arbitres: MM. Ballmann, Kienholz et Oberli.

Buts: Ire Glowa (Jaeggi) 0-1. 14e Glowa (Rosol, Neukom; à 5 contre 4) 0-2. 28e Pfosi (Shirajev, Jeannin) 1-2. 39e Lambert (Pfosi, à 5 contre 4) 2-2. 64e Shirajev (Lambert, Oppliger; à 5 contre 4) 3-2.

Pénalités: 7 x 2' + 1 x 5' et pénalité de match (Laczko) contre La Chaux-de-Fonds, 11 x 2' contre Martigny-Valais.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Shirajev, Pfosi; Ott, Murisier; Vuillemin, Baume; Laczko, Oppliger, Lambert; Lüthi, Gazzaroli, Leimgruber; Zimmermann, Jeannin, Rohrbach. Martigny-Valais: Andrey; Jaeggi, Jezzzone; Neukom, Mauron; Evequoz, Steck; Aebersold, Glowa, Taccoz; Bernard, Moret, Bonito; R. Heldner, Nussberger, Baumann; Rosol; Ecoeur; T. Heldner. Notes: le HCC fêta son 75e anniversaire.

leurs efforts, et d'un tir fantastique à ras de la glace, l'Ukrainien expédia le palet à l'intérieur du poteau gauche des buts du malheureux Andrey.

En fait, l'équité sportive aurait voulu qu'un nul sanctionne cette rencontre, mais la - stupide - loi de la «mort subite» a favorisé les Chaux-de-Fonniers et ce pour la seconde fois face aux Valaisais. Mais, le public n'en avait cure. Une atmosphère de fête envahit les Mélézes et la liesse fut générale. Joueurs, supporters, actuels et anciens entraîneurs ou dirigeants soufflaient dans la joie les 75 bougies du HC La Chaux-de-Fonds.

IMPORTANT MORALEMENT

Se joignant aux festivités, Riccardo Fuhrer éprouvait d'autant plus de plaisir qu'il savait mieux que personne que ce succès était le bienvenu. «J'ai pu retirer plein d'enseignements positifs de cette partie, se réjouissait-il. D'abord, j'ai été agréablement surpris par l'état de fraîcheur de mes joueurs, puis je peux à nouveau constater que la différence qui nous sépare de Martigny-Valais n'est pas aussi grande que le classement le laisse supposer. Vraiment, cette victoire est importante moralement.»

Plus que jamais, il faut s'attendre à tout pendant les play-off, surtout si, comme cela devrait être le cas, le HCC croissait les crosses avec Martigny-Valais. J.C.

AUTRES PATINOIRES

● THURGOVIE - LAUSANNE 3-5 (1-2 2-0 0-3)

Ruttingersreuti: 3188 spectateurs. Arbitre: M. Kurmann. Buts: Ire Dalla Vecchia (Daoust) 1-0. 10e Lapointe (S. Gasser) 1-1. 16e Gauch (Verret, Bucher) 1-2. 32e Weisser (Dalla Vecchia, à 5 contre 4) 2-2. 35e Ott (Posma) 3-2. 48e Gaus (S. Gasser) 3-3. 50e Gaus 3-4. 60e Epiney (à 5 contre 5, dans le but vide) 3-5. Pénalités: 6 x 2' + 10' + pénalité de match (Daoust) contre Thurgovie, 7 x 2' contre Lausanne.

● GRASSHOPPER - HERISAU 1-8 (0-2 0-4 1-2)

Neudorf: 321 spectateurs. Arbitre: M. Schmid. Buts: 2e Wetter (Meier, Nater) 0-1. 11e Meier (Vlk, à 5 contre 4) 0-2. 21e Dolana (à 5 contre 3) 0-3. 25e Blöchliger (Balzarek) 0-4. 29e Vlk (Krapf) 0-5. 38e Vlk (Dolana) 0-6. 47e Zenhäusern (Dolana, Vlk) 0-7. 55e Krapf (Meier, à 4 contre 4) 0-8. 58e Zuurmond (Wick, à 4 contre 3) 1-8. Pénalités: 11 x 2' + 10' (Hotz) contre Grasshopper, 11 x 2' contre Herisau.

● COIRE - BÜLACH 6-3 (1-0 1-0 4-3)

Hallenstadion: 1117 spectateurs. Arbitre: M. Simic. Buts: 19e Malgin (Signorelli, à 5 contre 4) 1-0. 30e Malgin (Fondado, Signorelli) 2-0. 42e Raisky (Sahin) 2-1. 46e Malgin (Kvartalnov) 3-1. 48e Schellenberg (Rysanek, Raisky, à 5 contre 4) 3-2. 48e Signorelli (Capaul, Malgin) 4-2. 52e Rysanek (Raisky, à 5 contre 4) 4-3. 53e Kvartalnov (Signorelli) 5-3. 58e Malgin (Kvartalnov, Capaul, à 5 contre 3) 6-3. Pénalités: 11 x 2' contre Coire, 11 x 2' + 5' (Raisky) + 10' (Studer) + pénalité de match (Raisky) contre Bülach.

CLASSEMENT

1. Rapperswil	34	24	2	8	143	92	50
2. Martigny	34	23	2	9	156	110	48
3. Lausanne	34	21	2	11	140	100	44
4. Coire	34	18	4	12	133	119	40
5. Thurgovie	34	17	3	14	130	115	37
6. Grasshopper	34	15	3	16	117	123	33
7. Chx-de-Fds	34	12	5	17	123	143	29
8. Herisau	34	11	4	19	113	134	26
9. Bülach	34	6	5	23	97	158	17
10. Ajoie	34	7	2	25	93	151	16

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 8 février. 20 h: Grasshopper - Lausanne. Herisau - Thurgovie. La Chaux-de-Fonds - Ajoie. Martigny-Valais - Bülach. Rapperswil - Coire.

Il y a un an - Le Genevois Marc Rosset (ATP 45) remporte le cinquième titre de sa carrière en battant, en finale du tournoi de Marseille, le Hollandais Jan Siemerink (ATP 50) en deux sets, 6-2 7-6 (7-1). C'est grâce à son efficacité au service (quinze aces pour 63% de premières balles) que Rosset fait la différence. (Imp)

Ski alpin

Soif de victoires

L'approche des Jeux de Lillehammer semble décupler la soif de victoires d'Alberto Tomba. L'Italien a en tout cas réussi une nouvelle démonstration de classe et d'efficacité à l'occasion du slalom de Garmisch-Partenkirchen, qu'il a dominé de manière éclatante.

Page 9

Tennis

Une toute bonne semaine



Au lendemain de son exploit contre Michael Stich, Marc Rosset a battu en finale du tournoi de Marseille le Français Arnaud Boetsch (photo AP-EPA). Le Genevois s'est imposé 7-6 (8-6) 7-6 (7-4) après 1 h 57' de match.

Page 13

Basketball

Excellente opération

En battant GE Basket 91-85, Union NE a pris un bon départ dans le tour final de LNA masculine. Battus mercredi soir en Coupe de Suisse, les joueurs de Milan Mrkonjic ont pris une revanche éclatante.

Page 14

Ajoie va mieux. Mais s'est tout de même incliné contre Rapperswil

Les occasions manquées...

● AJOIE - RAPPERSWIL 1-3 (0-2 0-1 1-0)

Sur le coup de 22 h 30 samedi soir, les observateurs disaient en chœur que le malade Ajoie se portait beaucoup mieux. «D'une certaine façon, ce n'est pas exagéré, car pour que la guérison soit complète, il suffirait d'une victoire».

C'étaient à peu de chose près les termes de l'entraîneur Fugère, qui poursuivait: «Je suis assez content du match fourni par mon équipe. Je relèverai en particulier l'excellente prestation de la ligne Furer-Vauclair-Pestrin, que j'ai alignée contre la meilleure de Rapperswil.»

TIRS RATÉS

Certes, le mentor jurassien a de bonnes raisons d'être optimiste, car ses gars ont entamé la rencontre de samedi soir avec un cœur gros comme ça et avec beaucoup d'application. Ils ont

pratiquement dominé leurs adversaires en étant plus souvent qu'à leur tour dans leur camp. Comme quoi les temps changent.

D'ailleurs, les statistiques l'ont prouvé à l'évidence: les occasions étaient bien plus nombreuses pour les Ajoulots. Mais il était dit qu'Ajoie aurait pu tirer au but toute la nuit durant, cela n'aurait rien changé. D'ailleurs, la «grinta», ce sont les visiteurs qui l'ont eue. En l'espace de trois minutes, Ajoie se trouvait mal payé à la première pause (0-2).

La digestion du thé a dû être mauvaise, car sitôt le tiers médian engagé toutes griffes dehors par Rapperswil, Ajoie eut l'occasion de souffrir et de mettre sa défense à contribution tous azimuts. Les choses étaient donc inversées. Et, bonne surprise, la défense jurassienne tint bon face à la pression terrible

des Alémaniques, cédant toutefois à la mi-match alors que Tosi était complètement masqué.

TRAVAIL PSYCHOLOGIQUE

L'entraîneur Fugère nous avait dit avoir fait beaucoup de travail psychologique. Le résultat s'est vérifié une fois de plus. Au dernier tiers, Ajoie avait repris à son compte la direction des opérations, bien mal récompensé d'ailleurs par l'unique but de Cadieux.

Et le druide de Porrentruy d'exprimer sa satisfaction: «L'état d'esprit a changé, ce qui amène l'équipe à des prestations supérieures. Et, bien sûr, du plaisir à jouer. J'estime qu'il n'y a pas d'autre façon de jouer pour gagner!»

En conclusion, le malade Ajoie va beaucoup mieux. Qui sait, là-haut sur la Montagne, demain...

Patinoire de Porrentruy: 1400 spectateurs.

Arbitre: MM. Marti, Pignolet et Zingg.

Buts: 15e Allison 0-1. 18e Camenzind (Werder) 0-2. 29e Allison (Berchtold) 0-3. 48e Cadieux (Marquis) 1-3.

Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

Ajoie: Tosi; Miner, Capaul; Heiz, Baechler; Rohrbach, Fleury; Furer, Pestrin, Vauclair; Kohler, Cadieux, Marquis; Rothen, Mozzini, Bornet.

Rapperswil: Boesch; Haueter, Bünzli; Berchtold, Naef; Goetz, Langer; Hofstetter, Bissett, Stehlin; Allison, Kossmann, Kessler; Camenzind, Bruetsch, Werder.

Notes: Ajoie sans Lapointe (blessé), Tanner (suspendu) ni Jones (étranger surnuméraire). (bv)

Hockey sur glace - Première ligue, tour contre la relégation: Tramelan a frisé le code

Un troisième tiers explosif

LSHG: catalogue de sanctions - Les dix clubs de LNA ont entériné à l'unanimité un catalogue de sanctions, lors de leur conférence des présidents, tenue à Rapperswil. Ainsi, à l'avenir, la LSHG pourra intervenir contre des joueurs refusant leur sélection en équipe nationale. Les présidents n'ont pas trop touché au mode du championnat suisse, si ce n'est l'introduction, en cas de relégation de la Suisse dans le groupe C, d'un cinquième tour qualificatif avant les play-off. (si)

Patinage artistique

Harding comparaitra

La question de la participation de Tonya Harding aux Jeux olympiques de Lillehammer était ouverte après l'annonce officielle, par les responsables de la Fédération américaine (USFSA), de leurs soupçons concernant sa participation à l'agression de sa rivale Nancy Kerrigan, le 6 janvier dernier.

Une commission spéciale de l'USFSA a décidé à l'unanimité que Harding devra comparaître devant un conseil de discipline, qui déterminera si elle a enfreint le code de la fédération.

Les cinq membres de la commission ne l'ont pas exclue de la sélection américaine pour Lillehammer, mais ils ont transmis leurs recommandations au Comité olympique américain (USOC) avec toutes les pièces du dossier. «La balle est de nouveau dans le camp de l'USOC», a déclaré le président de la commission, M. Bill Hybl.

Selon le règlement interne de la Fédération, Tonya Harding a trente jours pour faire appel. Mais elle pourrait demander à comparaître devant la commission de discipline plus tôt, dans l'espoir qu'un verdict d'innocence lui permettrait de participer aux Jeux. En l'absence d'une telle demande, la commission ne se réunira pas avant le 9 mars, soit bien après la clôture des Jeux. «Nous n'avons pas de procédures plus rapides dans notre règlement», a déploré M. Hybl.

La réaction de Tonya Harding a été rendue publique par l'intermédiaire de ses avocats. «Nous insistons sur le fait que, dans la déclaration de l'USFSA, il n'y a aucun élément affirmant que Mme Harding soit impliquée d'une manière ou d'une autre dans un délit ou qu'elle ait violé son code de conduite. Tonya Harding répondra à la déclaration de la Fédération en conformité avec le règlement de l'USFSA. Nous serions reconnaissants à la Fédération de respecter ses propres règles et procédures», conclut le communiqué.

Le directeur exécutif de l'USOC, M. Harvey Schiller, a déclaré pour sa part que le comité allait examiner le dossier transmis par la Fédération, avec le témoignage des enquêteurs officiels et des documents judiciaires, avant de se prononcer. (si)

● TRAMELAN - OCTODURE 6-3 (0-1 1-1 5-1)

Plus de deux tiers durant, Octodure a posé d'insolubles problèmes aux gars de l'entraîneur Poulin. Bien organisés et volontiers accrocheurs, les Valaisans ont su longtemps à la fois contenir les assauts répétés des Tramelots et lancer des attaques certes rares mais diablement incisives.

Ainsi, après quarante-cinq minutes, les hommes de Pochon ne menaient-ils pas 3-2? Pourtant, les Valaisans ne s'étaient déplacés à Tramelan qu'avec, en tout et pour tout, douze joueurs, dont un gardien remplaçant. Le contenu d'un simple minibus, en somme!

Une nouvelle victoire devenait dès lors impérative pour Tramelan faute de quoi, les Octoduriens auraient regagné leurs pénates, un petit sourire narquois aux lèvres.

LÉCHENNE SE DISTINGUE

On en était là dans nos réflexions quand, sans crier gare, la partie explosa et bascula en faveur des plus nombreux.

Dans un espace de cinq minutes complètement débridées, les hockeyeurs locaux grâce à Wirtz, Kubacki, Seydoux et Lé-

lan, 8 x 2' contre Octodure. Arbitres: MM. Fahrny, Remy et Romero.
Buts: 12e Darbellay 0-1. 21e F. Michellod 0-2. 31e Léchenne 1-2. 41e Schmid (J. Vuilleumier) 2-2. 45e Pilet (Darnelley) 2-3. 49e Wirz (Gehriger) 3-3. 49e Kubacki 4-3. 53e Seydoux 5-3. 54e Léchenne 6-3.
Pénalités: 6 x 2' contre Trame-



Frezza - Y. Vuilleumier - Kubacki

Les Tramelots ont fini très fort.

chenne, faisaient voler en éclats le système défensif des visiteurs. Tramelan venait de retrouver toutes ses sensations, tandis que les Michellod et autres Frezza s'effondraient autant physique-

ment que moralement. On nous en voudrait - sans doute avec raison - si on passait sous silence la première réussite tramelote, œuvre de Richard Léchenne. On venait de dépasser la

mi-match lorsque l'ailier de la troisième triplette se saisissait du puck devant son gardien, passait toute l'équipe valaisanne en revue et mystifiait le gardien Rouiller, tout penaud.

On se serait cru revenu aux joyeux temps où les premiers hockeyeurs canadiens débarquaient dans notre championnat et se riaient de joueurs suisses... (pc)

CLASSEMENT

1. Fleurier	3	2	0	1	14	16	(12)
2. Star LS	4	3	1	0	23	7	15 (8)
3. Octodure	4	2	0	2	18	19	15 (11)
4. Tramelan	4	2	1	1	17	14	(9)
5. Monthey	3	1	0	2	7	12	5 (3)
6. Yverdon	4	0	0	4	10	21	3 (3)

Entre parenthèses les points acquis lors du tour qualificatif.

Demain
20.15 Fleurier - Monthey

TOUR FINAL

GRUPE 1

Lucerne - Wil 1-4. Arosa - Küsnacht 3-5. Classement: 1. Wil 4-23 (17). 2. Lucerne 4-21 (16). 3. Arosa 4-18 (14). 4. Küsnacht 4-18 (14). 5. Wetzi-kon 3-17 (14). 6. Dübendorf 3-15.

GRUPE 3

Villars - Viège 3-8

1. GE Servette	3	1	0	2	9	14	21 (19)
2. Sierre	3	2	1	0	23	8	20 (15)
3. Viège	3	2	1	0	16	8	19 (14)
4. Neuchâtel	3	0	2	1	8	9	18 (16)
5. Saas-Grund	3	2	0	1	11	9	17 (13)
6. Villars	3	0	0	3	7	26	12 (12)

Entre parenthèses, les points acquis lors du tour qualificatif.

Mardi 8 février. 20 h: Neuchâtel VS - Villars. Viège - GE Servette. 20 h 15: Saas-Grund - Sierre.

Coupe Nissan: les Helvètes se débarrassent de l'Allemagne et s'adjugent la deuxième place

La Suisse termine en beauté

● SUISSE - ALLEMAGNE 6-3 (4-1 0-2 2-0)

L'équipe de Suisse a mis un point final en forme de point d'orgue à sa participation à la Coupe Nissan en dominant l'Allemagne à Rapperswil devant 3400 spectateurs. Grâce à cette victoire, qui fait suite à une défaite contre la Finlande et à un nul devant la Lettonie, la sélection helvétique prend la deuxième place du tournoi, derrière les Finlandais.

Même si la formation germanique était composée en grande partie de seconds couteaux, les joueurs de Hans «Virus» Lindberg, admirables de combativité, ont sans aucun doute disputé hier leur meilleur match de la semaine.

Face à un adversaire qui les motive plus que n'importe quel autre, et avec le soutien ininterrompu des merveilleux supporters tessinois accourus en nombre au Lido, les Suisses ont enlevé un succès dont la légitimité est indiscutable. Même si l'on a pu craindre au second tiers qu'il en aille autrement...

UNE RÉVÉLATION NOMMÉE WITTMANN

Avec le Fribourgeois Dino Stecher dans les buts, Eberle aux

côtés du duo Rötheli-Howald et une triplette inédite formée de Erni, Triulzi et Wäger, la Suisse a entamé la rencontre sur les chapeaux de roue. On jouait à peine depuis quatorze minutes que le portier De Raaf - l'un des cinq ou six joueurs allemands présents à Rapperswil qui participeront aux Jeux olympiques - avait déjà fait la révérence à quatre reprises! Rötheli et Wittmann, chacun deux fois, étaient passés par là.

Beaucoup d'allant et de volonté dans les rangs helvétiques, quelques pénalités - le premier but a été inscrit à 5 contre 3, le second à 5 contre 4 - et une once de nonchalance côté allemand, ainsi qu'une réussite inhabituelle et fort peu... suisse avaient fait pencher la balance en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Grâce à un homme - Rötheli - qui ne s'était guère exprimé dans les deux premières rencontres et à un autre, Wittmann, qui est à considérer comme la révélation de cette Coupe Nissan.

ÉTAT D'ESPRIT POSITIF

Le 4-1 réussi à la quinzième par Handrick, qui ajusta la lucarne de Stecher, ne troubla pas (en-

core) les esprits helvétiques. Mais le 4-2 de Pyka - pour sa première apparition sur la glace! - et surtout le 4-3 de Bernd Truntschka (le palet repoussé par le portier de FR Gottéron ricocha en fait sur l'attaquant allemand) firent planer le doute. Deux occasions en or manquées, l'une par Erni (19e), l'autre par Leuenberger (26e) accentuèrent la crainte d'un scénario catastrophique.

Mais, une fois de plus, l'état d'esprit positif des Suisses - que l'on est loin de Munich... - fit merveille. Edgar Salis, d'une reprise à bout portant à 5 contre 4 (45e), et Pascal Schaller, moins de nonante secondes plus tard, portèrent l'estocade finale. Une réaction qui illustre la qualité primordiale affichée par les joueurs helvétiques lors de cette Coupe Nissan: une volonté retrouvée de se battre.

Un premier pas vers la réussite des mondiaux de Copenhague...

Lido: 3400 spectateurs. Arbitre: M. Lundquist (Su). Buts: 7e Rötheli (Eberle, Howald, à 5 contre 3) 1-0. 10e Rötheli (Beutler, à 5 contre 4) 2-0. 11e Wittmann (Léchenne) 3-0. 14e Wittmann (Fair, Léchenne) 4-0. 15e Handrick 4-1. 23e Pyka

4-2. 33e Truntschka 4-3. 45e Salis (Wäger, Erni, à 5 contre 4) 5-3. 47e Schaller (Silver) 6-3.

Pénalités: 9 x 2' contre la Suisse, 7 x 2' + 5' + pénalité de match (Lehner) contre l'Allemagne.

Suisse: Stecher; Bobillier, Honegger; Steinegger, Salis; Bertaglia, Leuenberger; Beutler, Rauch; Schaller, Rottaris, Silver; Wittmann, Léchenne, Fair; Erni, Triulzi, Wäger; Eberle, Rötheli, Howald.

Allemagne: De Raaf; Bre-

sagk, Gulda; Gschwill, Lehner; Niederberger, Gegenfurtner; Mende; Brokmann, Abstreiter, B. Truntschka; M. Rumrich, Volland, J. Rumrich; Felski, Reichel, Handrick; Serikov, Hock, Kummer; Pyka.

Notes: la Suisse évolue sans Vrabec, Montandon, Antsin, Tschumi (raisons familiales), Hollenstein, Kout (malades), Balmer ni Sutter (pas libérés par leur club). Avant la rencontre, Howald est fleuri pour son 75e match international. (si)

AUTRE MATCH

● FINLANDE - LETTONIE 9-1 (2-0 4-0 3-1)

Lido: 1500 spectateurs.

Arbitre: M. Stalder (Sui).

Buts: 16e Palo (Ojanen, Jutila, à 5 contre 4) 1-0. 17e Peltonen (Sormunen, Koivu) 2-0. 22e Kapanen (Mäkelä, à 4 contre 5) 3-0. 25e Kapanen (Saarikoski, Mäkelä, à 5 contre 4) 4-0. 34e Koivu (Nummelin) 5-0. 40e Palo (Koivu, à 5 contre 3) 6-0. 52e Lehtinen (Koivu, Peltonen) 7-0. 52e Nieminen (Keskinen) 8-0. 56e Fandul (Belavski, Sejj) 8-1. 60e Kapanen (Mäkelä, Strömberg, à 4 contre 4) 9-1.

Pénalités: 10 x 2' contre chaque équipe.

CLASSEMENT FINAL

1. Finlande	3	3	0	0	18	6	6
2. Suisse	3	1	1	1	11	10	3
3. Allemagne	3	1	0	2	10	11	2
4. Lettonie	3	0	1	2	4	16	1

IMMOBILIER

NOUVEAU
Propriétaire... ?
ou locataire... ?
vous hésitez ?

ALORS TESTEZ!!!
 et venez habiter à
LA CHAUX-DE-FONDS
 Vous aurez 12 mois
 pour vous décider

Appartement 4 pièces,
 avec cheminée de salon.
 Mensualité charges comprises
Fr. 1'842.-.

Appartement 3 pièces,
 "sous les toits",
 avec cheminée de salon.
 Mensualité charges comprises
Fr. 1'425.-.

HABITATIONS POUR TOUS
 51, rue des Moulins
 2001 Neuchâtel
 Tél. 038 25 94 94

L'annonce,
reflet vivant du marché

La Chaux-de-Fonds
 au centre de la ville
 A louer pour tout de suite ou à convenir, à la rue de la Ronde 6, dans un immeuble rénové complètement à neuf

Appartement de 3 pièces et 4 pièces duplex
 Loyer mensuel, charges incluses:
 Fr. 1050.-/1480.-

Cuisine agencée, salle de bain très moderne, chauffage au sol, ascenseur.

Fluri + Keller Treuhand AG
 Spitalgasse 14, 3011 Berne
 ☎ 031/312 56 56

A louer
cti
 gestion immobilière sa
 Raffinerie 1 - 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

La Chaux-de-Fonds
 Rue Fritz-Courvoisier

APPARTEMENT 3 PIÈCES
 Cheminée de salon, tout confort.
 Fr. 790.-, plus charges
 ☎ 038/24 22 45

UNPI
 UNION NEUCHÂTELOISE
 DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

MINI-ANNONCES

immobilier

A louer au Locle pour le 1er avril 1994 ou à convenir **2 APPARTEMENTS BIEN ENSOLEILLÉS DE 3½ PIÈCES et 6 PIÈCES.** ☎ 039/31 33 33 heures bureau, 157-500718

A louer pour le 1er avril, vers collège ouest, **APPARTEMENT 3½ PIÈCES,** cuisine agencée, grand salon-salle à manger, cheminée de salon, balcon, grand hall avec placards. Fr. 1200.- + charges. ☎ 039/23 18 95 132-511910

A vendre sur les hauteurs du Locle, situation calme et ensoleillée, **VILLA LOCATIVE** avec rendement, appartement de 6 pièces à disposition. ☎ 039/28 23 79, heures repas. 132-510648

A louer centre La Chaux-de-Fonds, 3e étage, **APPARTEMENT 2 PIÈCES,** confort, Fr. 510.- charges comprises, libre tout de suite. ☎ 039/31 70 10 132-508729

A louer centre La Chaux-de-Fonds, 1er étage, **APPARTEMENT 3 PIÈCES,** confort, Fr. 750.- + charges, libre tout de suite. ☎ 039/31 70 10, 039/24 15 10 132-508729

Cherche **PETITE MAISON,** 4 ou 6 appartements à La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 37 78 132-511994

A louer aux Brenets, **APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES,** Fr. 380.-. Libre à convenir. ☎ 039/23 26 57 heures de bureau. 132-12083

A louer en ville, quartier ouest, **LOGEMENT MANSARDÉ DE 4½ PIÈCES.** ☎ 039/23 26 56, heures de bureau. 132-12083

A louer, quartier des Foulets **APPARTEMENTS DE 2 ET 3½ PIÈCES AGENCÉS.** Libres à convenir. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau). 132-12083

nos amies les bêtes

CHIEN. Jeune Cairn-Terrier, mâle, 1½ an, pedigree, joueur, tendre, aimant les longues balades, cherche ami ou famille ayant mêmes affinités. Propriété ou ferme bienvenue. ☎ 038/31 93 50 28-521177

demandes d'emploi

Jeune homme cherche travail comme **PEINTRE EN BÂTIMENT.** ☎ 039/23 40 59, le soir. 132-511987

Dame cherche à faire **HEURES DE MÉNAGE OU CUISINE.** ☎ 039/26 53 40, dès 17 heures. 132-511772

Homme cherche travail dans **LA VENTE (GÉRANCE, REPRÉSENTATION, ETC...).** ☎ 039/28 37 30 (répondeur). 132-511995

Jeune maman cherche travail **NETTOYAGES, MÉNAGE,** 8-10 heures par semaine. ☎ 039/28 94 23, 18 - 20 heures. 132-511998

vacances-voyages

A louer **PETIT CHALET,** Val d'Anniviers, à la semaine. ☎ 021/881 26 34 22-532988

perdu

JEUNE CHATTE, écaille de tortue, foncée, collier rouge, quartier est du Locle. ☎ 039/31 29 44 132-511993

à vendre

FAUTEUIL LOUIS XIII ancien, parfait état, recouvert de velours uni jaune-or. ☎ 038/31 94 91, dès 19 h. 28-505059

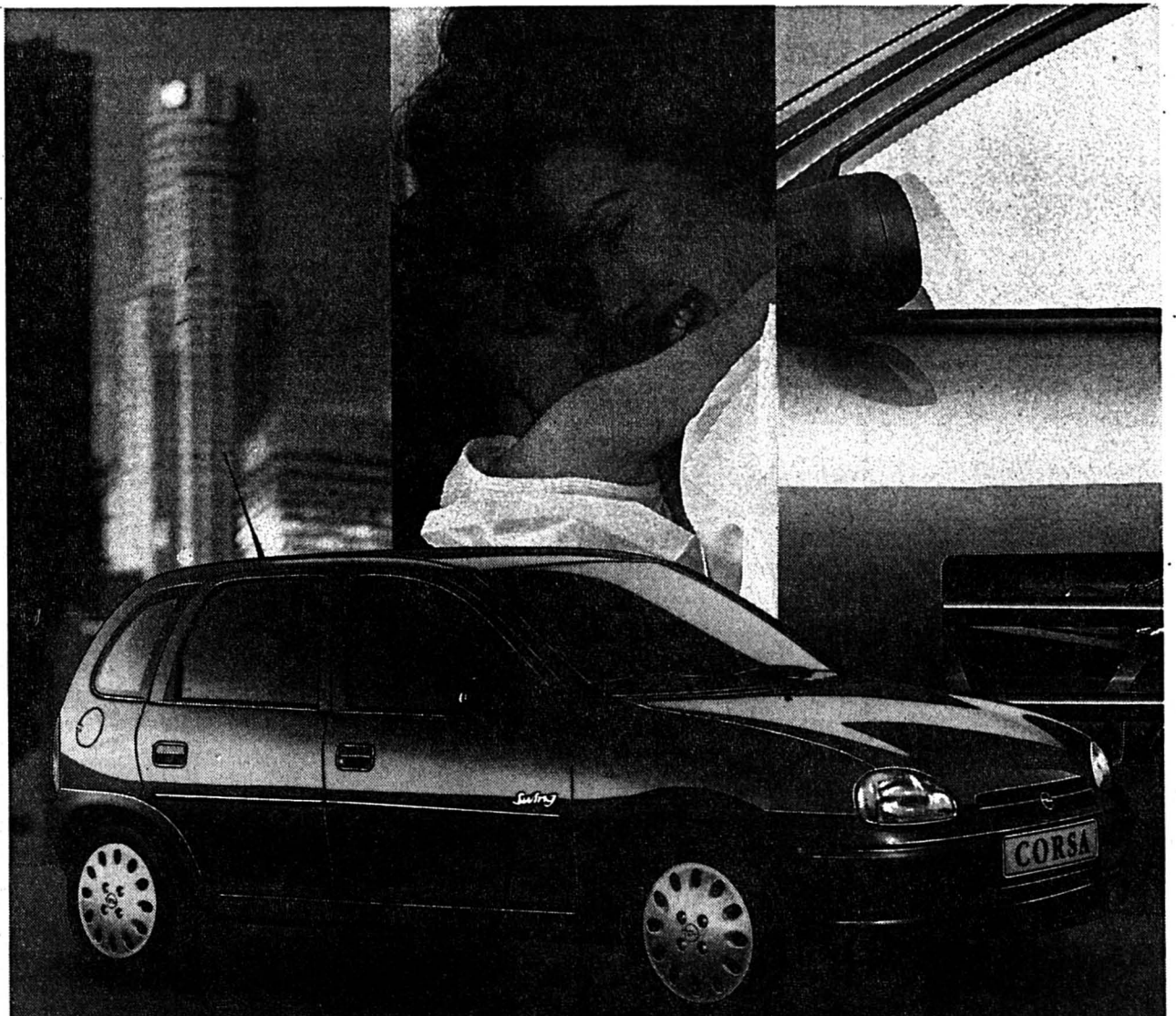
divers

COSTUMES DE CARNAVAL À LOUER, pour adultes et enfants, masques, loupes, maquillage et accessoires. ☎ 039/61 14 50 132-504494

marché de l'occasion

A vendre **SUZUKI TSX 125,** expertisée, bon état, Fr. 1000.- à discuter. ☎ 039/23 08 16 132-511992

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
 Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues



Opel Corsa Swing 1.4i 5 portes.

LA NOUVELLE CORSA 5 PORTES. UNE VOITURE QUI NOUS VA.

Il n'y a jamais eu de voiture comparable à la nouvelle Corsa. Une voiture pleine d'idées et d'innovations, qui rend la conduite encore plus agréable, plus sûre, plus raisonnable.

TOUT À FAIT NOTRE STYLE.

Avec ses formes généreuses, ses superbes coloris et ses intérieurs attrayants, elle séduit d'emblée. La Corsa est disponible en version City, Swing, Joy, GLS, Sport ou GSi 16V.

BESOIN DE SÉCURITÉ.

Lorsqu'il s'agit de sécurité, la Corsa fait vraiment preuve d'envergure. Concept de protection globale de l'habitacle avec doubles barres d'acier dans les portières,

rétracteurs de ceintures à l'avant, ABS (de série sur la GSi) et Airbag Opel full size en option.

TOUT CE DONT NOUS AVONS TOUJOURS RÊVÉ. Tout y est, rien ne manque. Sur la Corsa, de série ou sur demande, vous avez: lave-glaces électriques, verrouillage central, direction assistée, dispositif antivol, transmission automatique, climatisation, système de filtrage de l'air de l'habitacle, etc.

LA NOUVELLE OPEL CORSA C'EST TOUT MOI!

OPEL
 LE N°1 EN SUISSE

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye SA; Villaret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler. 6-595

La Première.
La pression permanente.

Le monde change, Radio Suisse Romande LA PREMIÈRE aussi. Et le changement est constant, vos oreilles en redemandent, elles nous l'ont dit.

Sur LA PREMIÈRE, la journée commence plus tôt: à 5 h déjà. Le week-end aussi: dès 16 h, le vendredi. Et toute la semaine, des émissions plus rythmées et plus courtes. Pour une radio chaleureuse et conviviale.

radio suisse romande
la première
 ...attention les ondes!

IMMOBILIER

La Neuchâteloise Assurances

A louer à La Chaux-de-Fonds Rue Jaquet-Droz 12

LOCAUX COMMERCIAUX de 100 m²
 pour bureaux
 Date d'entrée: à convenir.
 ☎ 038/23 54 20, M. Leuba 28-35

Famille cherche à louer ou à acheter **MAISON 6 PIÈCES**
 Quartier tranquille, voire un peu en dehors de La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres C 132-751033 à: Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Publicité intensive, Publicité par annonces

FINANCE

22-11834-01.FOC

Je rembourse par mois env. Fr.

Nom Prénom Date de naissance

Rue No

NP/Domicile Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,9 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

C/Im/6/No

Ski alpin - Slalom messieurs de Garmisch-Partenkirchen: Alberto Tomba sans rival

Soif de victoires



Alberto Tomba
L'Italien est en forme... olympique!

(Keystone-EPA)

L'approche des Jeux olympiques de Lillehammer semble décupler la soif de victoires d'Alberto Tomba. L'Italien a en tout cas réussi une nouvelle démonstration de classe et d'efficacité à l'occasion du slalom de Garmisch-Partenkirchen, ultime épreuve de Coupe du monde disputée avant le rendez-vous olympique, qu'il a dominé de manière éclatante pour l'emporter devant Tomas Fogdö et Jure Kosir.

gramme, «la Bomba» compte en effet 88 points d'avance sur Stangassinger, le seul qui puisse encore mathématiquement le menacer.

Quant au classement général, il est toujours emmené par le Norvégien Kjetil André Aamodt, éliminé à Garmisch-Partenkirchen. Mais c'est désormais Tomba qui occupe la deuxième place, une progression qui s'est faite aux dépens du Luxembourgeois Marc Girardelli (19e seulement hier) et de l'Autrichien Günther Mader (11e).

Sur les pentes de Garmisch-Partenkirchen, Alberto Tomba a signé sa quatrième victoire de la saison en slalom, la dix-huitième de sa carrière. L'Italien, dont les premiers succès remontent à 1987, compte désormais 33 victoires en Coupe du monde.

ZINSLI MEILLEUR SUISSE

Dixième et meilleur Suisse une semaine plus tôt à Chamonix, Andrea Zinsli s'est encore montré le plus performant de son équipe. Le Grison, membre du cadre B en début de saison, a pris la quinzième place, après avoir occupé le 19e rang au terme de la première manche.

Il a en tout cas fait mieux qu'Oliver Künzi, lequel s'est contenté du dix-septième rang. Un troisième skieur helvétique a terminé ce slalom, Paul Accola, qui a pris la 26e place pour sa rentrée après sa blessure à la cheville.

Le bilan helvétique n'est donc pas particulièrement brillant, ce d'autant que Patrick Staub et Michael Von Grünigen ont été éliminés dès la première manche, alors que Steve Locher, qui souffre toujours d'une épaule, avait renoncé à disputer cette épreuve. (si)

Déjà une semaine plus tôt à Chamonix - et aux dépens de rivaux identiques - Alberto Tomba avait fait nettement la différence, laissant Fogdö à 97 centièmes de seconde et Kosir à 1"41. Cette fois, l'Italien a fait encore mieux puisqu'il a battu le Suédois de plus d'une seconde (1"11) et le Slovène de près de deux secondes (1"74).

Avec ces trois skieurs, auxquels il convient d'ajouter le Norvégien Finn Christian Jagge et l'Autrichien Thomas Stangassinger, on tient certainement le futur champion olympique de slalom. Mais il semble que Tomba ait désormais une longueur d'avance sur ses principaux rivaux...

En s'imposant dans ce huitième slalom de la saison, Tomba semble en tout cas bien parti pour gagner la Coupe du monde de la spécialité. Alors qu'il ne reste plus qu'une épreuve au pro-

Slalom dames de samedi: Schneider époustouflante

Dixième, puis première!

Bien sûr, elle a dédié sa victoire ibérique à la mémoire d'Ulli Maier. Vreni Schneider avait un œil qui pleurait et l'autre qui riait après avoir remporté sa 49e victoire dans le Cirque blanc, auquel elle apporte une note toute personnelle depuis deux lustres.

Sur la pente de Sierra Nevada, par un soleil éclatant et sur la piste la plus pentue de la saison, qui sera le théâtre des prochains championnats du monde, la Suisse a effectué une démonstration époustouflante dans la seconde manche.

Dixième le matin, à près de deux secondes de l'Italienne Roberta Serra, la Glaronaise a renversé la situation l'après-midi, ne laissant que deux concurrentes à moins de deux secondes. Finalement, Vreni Schneider s'adjugeait son cinquième succès de la saison en battant la Suédoise Pernilla Wiberg de 1"36 et l'Italienne Deborah Compagnoni de 1"40.

SATISFACTION SUISSE

Autre satisfaction helvétique, la quatrième place de Gabi Zingre.

La fille de l'ancien champion suisse de descente et de slalom, Hans Zingre, obtient - et de loin - le meilleur résultat de sa carrière. Avant la course de samedi, c'était une neuvième place à Narvik (No), il y a deux ans.

Avec en sus Christine Von Grünigen neuvième et Gaby May douzième, les Suissesses se sont montrées les plus performantes du jour, étant entendu qu'on n'oubliera pas de mentionner l'absence de l'équipe d'Autriche dans son entier, les Autrichiennes respectant le deuil de leur camarade disparue si tragiquement à Garmisch, il y a une semaine.

La meilleure Suissesse de la manche initiale avait cependant été Martina Accola. Quatrième, la sœur de Paul fut cependant victime d'une chute sur le second tracé, tout comme la moitié de toutes les concurrentes de la seconde manche et, surtout, l'Italienne Roberta Serra (surprenante leader après la première manche) et la tout aussi surprenante Norvégienne Trude Gimle, deuxième à égalité avec Compagnoni. (si)

Bournissen aux Jeux

La Fédération suisse de ski a désigné avec le Comité olympique suisse les cinq derniers sélectionnés pour les Jeux de Lillehammer.

Chantal Bournissen, Karin Roten et Gabi Zingre, ainsi qu'Andrea Zinsli et Marcel Sulliger, complètent la liste. La sélection définitive:

Messieurs (13): P. Accola, Besse, Cavegn, Gigandet, Hangl, Heinzer, Kälin, Locher, Mahrer, Staub, Sulliger, M. Von Grünigen et Zinsli.

Dames (9): M. Accola, Bournissen, Rey-Bellet, Roten, Schneider, C. Von Grünigen, Zeller-Bähler, Zingre et Zurbriggen. (si)

L'Arménie: trêve olympique - L'Arménie a accepté d'observer une trêve des combats dans le Haut-Karabakh à partir de samedi et pendant toute la durée des Jeux olympiques d'hiver de Lillehammer, a annoncé le CIO, qui a cependant ajouté que l'Azerbaïdjan, en guerre avec l'Arménie pour le contrôle de l'enclave du Haut-Karabakh, n'avait pas fait connaître sa position sur un éventuel cessez-le-feu. (si)

Biathlon - CS

Chabloz: oui et non

Vainqueur samedi sur 20 km, Jean-Marc Chabloz a été battu hier dans le 10 km des championnats suisses, à Ruaras.

Le Vaudois s'est en effet incliné devant le Zurichois Reto Hänni, troisième samedi, et qui a obtenu son premier titre national.

Messieurs. 10 km: 1. Hänni (Zurich) 29'12"8 (0 tour de pénalité). 2. Chabloz (Chernex) 29'41"2 (4). 3. Steiner (Davos) 29'43"0 (1).

20 km: 1. Chabloz (Chernex) 1 h 00'51"1 (2 tours de pénalisation). 2. Filli (Davos) 1 h 03'49"5 (3). 3. Hänni (Zurich) 1 h 05'41"7 (5).

Juniors. 10 km: 1. Räss (Appenzell) 33'43"8 (8).

15 km: 1. Rauch (Zernez) 57'51"4 (8).

Dames. 7,5 km: 1. Oesch (Rougmont) 32'50"4 (2).

15 km: 1. Oesch (Rougmont) 1 h 07'37"9 (6). (si)

BRÈVES

Cyclisme

Indurain:

non à la Vuelta

Miguel Indurain sera cette année encore absent du Tour d'Espagne afin de se consacrer au Tour d'Italie, passage obligé - selon lui - pour aborder dans de bonnes conditions le Tour de France. «Le Giro n'est pas l'objectif de Miguel. Sa saison tout entière est orientée vers le Tour, a expliqué Echarri. Nous ne voulons pas mettre en danger une possible victoire dans le Tour.»

Ski de fond

Rey s'impose

Kandersteg. Course populaire (12,5 km, style classique): 1. A. Rey (Ulrichen-Les Verrières) 32'33"7. 2. Lauber (Marbach) à 20"0. 3. Hallenbarter (Obergesten) à 23"7.

Judo

Delémontains en évidence

Deux judokas delémontains se sont mis en évidence à Saint-Gall, à l'occasion d'un tournoi international. Pascal Domont s'est imposé en - 60 kg, alors qu'Alain Cortat a pris la troisième place en - 78 kg.

Une surprise

La jeune Allemande Hilde Gerg (18 ans) a remporté à la surprise générale le super-G de Sierra Nevada, l'ultime course féminine avant les Jeux de Lillehammer. Au lendemain de sa fantastique seconde manche dans le slalom, Vreni Schneider a effectué une excellente opération en prenant la treizième place. Elle a repris la tête de la Coupe du monde devant sa grande rivale, la Suédoise Pernilla Wiberg. D'un petit point!

Ce dernier super-G avant Lillehammer a encore apporté une heureuse confirmation avec la cinquième place de Heidi Zurbriggen. La Valaisanne sera fixée sur son sort aujourd'hui. (si)

Saut à skis - Championnat suisse au Brassus

Zünd: inutile succès

Stafan Zünd a obtenu son troisième titre national de saut au Brassus, mais cette performance arrive trop tard pour remettre en question sa non-sélection pour Lillehammer. Avec des bonds de 102 et 107 m (à un demi-mètre du record du tremplin), il a nettement dominé le concours, reléguant Sylvain Freiholz, le tenant du titre, à près de 18 points.

Devant son public, Freiholz était assez mécontent de lui: «Les organisateurs n'avaient pas ménagé leurs efforts. Ils avaient remarquablement préparé le tremplin. Mais je n'en ai pas mieux sauté pour autant, surtout à mon premier saut.»

Freiholz n'a finalement pris le meilleur que de peu sur Hans-

jörg Zihlmann (Marbach), le spécialiste du combiné, déjà troisième l'an dernier. Comme Zünd, il n'est cependant pas retenu pour les Jeux et sa performance ne changera rien à l'affaire.

CLASSEMENT

Le Brassus. Championnat suisse de saut: 1. Zünd (Triesen) 232,4 (102-107). 2. Freiholz (Le Sentier) 214,5 (94-104). 3. Zihlmann (Marbach) 212,2 (96,5-102). 4. Birchler (Einsiedeln) 207,8 (97-98). 5. Trunz (Degersheim) 204,4 (95-99). 6. Cuendet (Le Lieu) 197,9 (97-92). 7. Reuteler (Saanen) 194,6 (91-96). 8. Küttel (Einsiedeln-Junior) 188,9 (94-90). 9. Kempf (Lucerne) 185,3 (96-89). 10. Zehnder (Bennau) 184,6 (87-95). (si)

Combiné nordique - Championnat de Suisse et de France

Schaad, cinquième!

Au Brassus, Andreas Schaad a remporté le cinquième titre national de sa carrière. Le Lucernois s'est imposé devant le champion sortant, Jean-Yves Cuendet, tandis que la médaille de bronze revenait à Hippolyt Kempf.

Ce championnat, organisé pour la première fois conjointement avec la France, réunissait quelque cinquante concurrents. Il a démontré que les sélectionnés helvétiques pour les Jeux de Lillehammer se trouvaient sur la bonne voie puisqu'ils ont trusté le podium, laissant derrière eux la concurrence française.

«A domicile», Jean-Yves Cuendet aurait bien aimé l'em-

porter. Mais le Vaudois a accumulé trop de retard sur le tremplin. Il devait refaire une bonne partie de son handicap, mais échoué finalement pour 19 secondes. Quant à Kempf, il a livré un duel très serré avec le Français Sylvain Guillaume, duel dont il est finalement sorti vainqueur.

CLASSEMENT

Le Brassus/Les Rousses. Championnat de Suisse et de France de combiné nordique: 1. Schaad (Einsiedeln) 29'12"8. 2. Cuendet (Le Lieu) à 19"9. 3. Kempf (Lucerne) à 42"4. 4. Guillaume (Fr) à 45"1. 5. Baud (Fr) à 2'09"8. 6. Guy (Fr) à 2'18"0. (si)

CLASSEMENTS

MESSIEURS

Slalom de Garmisch-Partenkirchen: 1. Tomba (It) 1'32"47. 2. Fogdö (Su) à 1"11. 3. Kosir (Slo) à 1"74. 4. Roth (All) à 1"94. 5. Bittner (All) à 2"26. 6. Gstrein (Aut) à 2"32. 7. Kjus (No) à 2"40. 8. Sykora (Aut) à 2"41. 9. Stangassinger (Aut) à 2"43. 10. Tescari (It) à 2"51. 11. Mader (Aut) à 2"56. 12. Grilc (Slo) à 2"69. 13. Tritscher (Aut) à 2"70. 14. Voglreiter (Aut) à 3"32. 15. Zinsli (S) à 4"25. Puis les autres Suisses: 17. Künzi à 4"44. 26. Accola à 5"88.

COUPE DU MONDE

Général: 1. Aamodt (No) 1087. 2. Tomba (It) 764. 3. Girardelli (Lux) 747. 4. Mader (Aut) 720. 5. Kjus (No) 490. 6. Kosir (Slo) 471. Slalom (8 courses): 1. Tomba (It) 540. 2. Stangassinger (Aut) 452. 3. Kosir (Slo) 421.

DAMES

Slalom de Sierra Nevada: 1. Schneider (S) 1'41"30. 2. Wiberg (Su) à 1"36. 3. Compagnoni (It) à 1"40. 4. Zingre (S) à 1"76. 5. Gallizio (It) à 2"34. 6. Dovzan (Slo) et Piccard (Fr) à 2"43. 8. Perez (It) à 2"54. 9. Von Grünigen (S) et Ertl (All) à 2"55. 11. Hrovat (Slo) à 2"68. 12. May (S) à 2"98. 13. Koren (Sln) à 3"51. 14. Bokal (Sln) à 4"78. 15. Terzian (EU) à 4"83.

Combiné (descente de mercredi et slalom de samedi): 1. Wiberg (Su) 3'48"08. 2. Schneider (S) à 0"32. 3. Perez (It) à 1"02. 4. Ertl (All) à 1"27. 5. Gallizio (It) à 2"13. 6. Compagnoni (It) à 2"50. 7. Dovzan (Sln) à 3"56. 8. Koren (Sln) à 4"65. 9. Hansson (Su) à 5"90. 10. Piccard (Fr) à 6"94.

Super-G de Sierra Nevada: 1. H. Gerg (All) 1'47"80. 2. Kostner (It) à 0"50. 3. Gutensohn (All) à 1"11. 4. Zelenskaia (Rus) à 1"12. 5. Zurbriggen (S) à 1"23. 6. Stangassinger (All) à 1"34. 7. Cavagnoud (Fr) à 1"42. 8. Perez (It) à 1"45. 9. Gerety (EU) à 1"46. 10. Seizinger (All) à 1"50. 11. Montillet (Fr) à 1"53. 12. Ruthven (Can) à 1"59. 13. Schneider (S) à 1"63. 14. Masnada (Fr) à 1"77. 15. Pretnar (Slo) à 1"81. Puis les autres Suisses: 24. Zeller-Bähler à 2"94. 35. Bournissen à 4"10. 38. Heubi à 4"75. 40. Summermatter à 4"83.

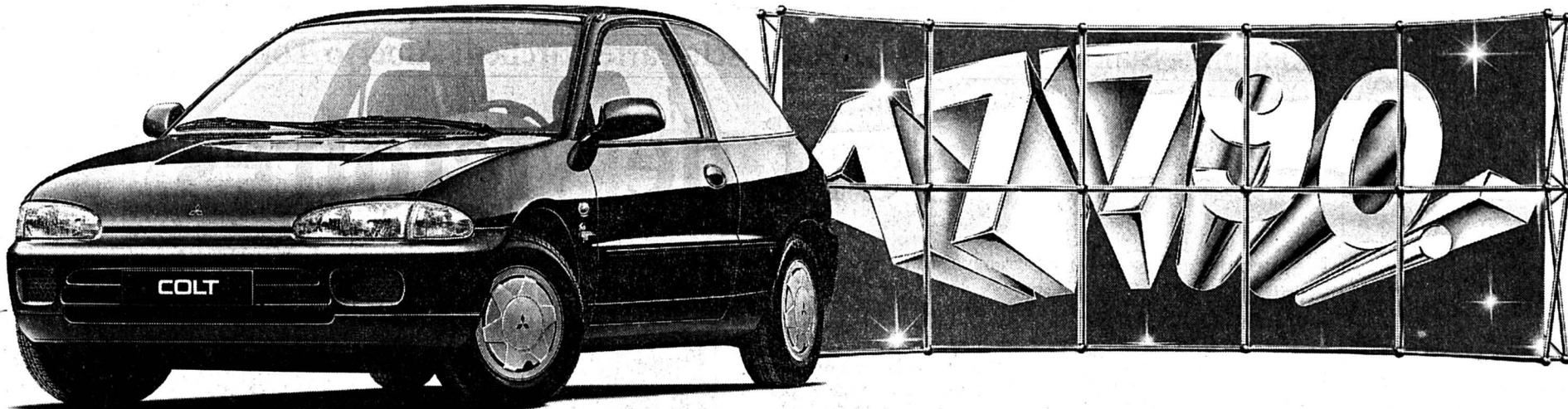
COUPE DU MONDE

Général: 1. Schneider (S) 1210. 2. Wiberg (Su) 1209. 3. Wachter (Aut) 898. 4. Compagnoni (It) 782. 5. Seizinger (All) 770. 6. Maier (Aut) 711. Slalom: 1. Schneider (S) 660. 2. Wiberg (Su) 570. 3. Hrovat (Slo) 310. Combiné: 1. Wiberg (Su) 180. 2. Perez (It) 120. 3. Götschl (Aut) 100. Super-G (4 courses): 1. Seizinger (All) 236. 2. Perez (It) 186. 3. Wiberg (Su) 185.

PAR NATIONS

Messieurs + Dames: 1. Autriche 7501 (4366 + 3135). 2. Italie 5117 (2363 + 2754). 3. Suisse 4653 (2192 + 2461). (si)

41-582-800/ROC
Zsig Krugger, Genève



Colt FunStar. Simplement super.

Documentez-moi à fond sur la Colt:

Nom _____

Prénom _____

Rue/No _____

NPA/Localité _____

Votre leasing m'intéresse. Veuillez m'envoyer une offre.

Remplissez ce bon, découpez-le et renvoyez-le à: MMC Automobile AG, Steigstr. 26, 8401 Winterthur

Ligne: mode. Intérieur: vaste. Equipement et comportement: super. La Colt FunStar: **direction assistée, toit ouvrant électrique, verrouillage central, radiocassette**, volant et siège conducteur réglables en hauteur, 3 ans de garantie d'usine, moteur multisoupape 1.3 litres à injection. Prix net: 17'790.-.

Leasing EFL Colt seulement

Fr. 8.95/jour soit Fr. 269.-/mois

durée du leasing: 4 ans, 10'000 km/an, casco complète obligatoire, caution de 10% du prix net seulement.

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI



DIVERS

Nous demandons à acheter

horlogerie ancienne

- montres,
- pendules,
- régulateurs,
- outillage et machines,
- fournitures layettes,
- établis,
- livres, brochures et autres documentations sur l'horlogerie

Christophe Grimm
Rue du Weissenstein 5
2502 Bienne
Tél. 032 41 19 30

28-500089/4x4

VACANCES - VOYAGES

SPÉCIAL SUISSE ROMANDE AU DÉPART DE GENÈVE:

AU SOLEIL DE LA 12 JOURS

du 30 MARS au 10 AVRIL

15 JOURS

du 01 au 15 AVRIL

du 26 MARS au 09 AVRIL

PÂQUES FLORIDE

DÈS FS 1995.-

incluant: vols, hôtels, voiture de location

POUR L'ÉTÉ: NOTRE GRAND SUCCÈS DEPUIS 8 ANS !

UN VOYAGE DE RÊVE !

22 JOURS EN VOITURE de LOCATION, À TRAVERS

LA CALIFORNIE, L'UTAH, LE NEVADA, ET L'ARIZONA

DÈS FS 2800.-

incluant: vols, hôtels, voiture de location !!

ITINÉRAIRE:

GENÈVE - SAN FRANCISCO - PARC DU YOSEMITE - VALLÉE DE LA MORT - LAS VEGAS - ZION - BRYCE CANYON - PAGE/LAC POWELL - MONUMENT VALLEY - GRAND CANYON - TUCSON - LOS ANGELES - GENÈVE

PLACES LIMITÉES !!

HÂTEZ-VOUS !

Renseignements, programmes détaillés et inscriptions auprès de votre agence habituelle

all travel

6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt-Saconnex)

L'annonce, reflet vivant du marché

GASTRONOMIE



HÔTEL-RESTAURANT DE LA GARE - LE NOIRMONT

Vinothèque...

Grand choix de vins à l'emporter

Réouverture le jeudi 10 février 1994

avec notre nouvelle carte des mets

Pour vos réservations: ☎ 039/53 11 10. Fax 039/53 10 59

Georges et Andrea Wenger

14-8220

ENSEIGNEMENT

« Mon péché mignon: l'anglais en me divertissant ! »



Fabiola Degano étudiante à Wall Street Neuchâtel

«Une méthode qui me divertisse et me motive dans un cadre dynamique, voilà ce qu'il me fallait pour progresser efficacement, sans m'ennuyer. C'est ce que j'ai trouvé chez Wall Street, avec la garantie de pouvoir rapidement m'exprimer en anglais ! »

OFFRE SPECIALE

1 leçon d'essai gratuite. En cas d'inscription, nous vous offrons la préparation au First Certificate et un abonnement d'un an gratuit à notre Friends Club.



WALL STREET INSTITUTE SCHOOL OF ENGLISH

Méthode unique - Résultats garantis
Horaire à la carte de 9h à 20h30, sa:12h30

CHAUX-DE-FONDS: L. ROBERT 9
TELEPHONE: 039 23 55 30

NEUCHÂTEL: HALLES 11
TELEPHONE: 038 25 16 64

Feu: 118

DIVERS

Ne manquez pas votre prochain rendez-vous avec les lecteurs de L'Impartial:

Vos déclarations d'impôts

Parution:

16 février 1994

Délai de remise des annonces: jeudi 10 février 1994

Réservations renseignements conseils:

Publicitas est à votre service aux numéros 039/210 410, La Chaux-de-Fonds 039/31 14 42, Le Locle

ou à votre propre numéro: _____
Nom, raison sociale: _____

Coupon-réponse à retourner à Publicitas
Case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

132-12538

DIVERS

Perdez de 10 à 30 kilos en 5 à 20 semaines maximum

La santé est le bien le plus précieux, alors maigrissez intelligemment et apprenez à stabiliser votre poids en pensant, en agissant et en réagissant comme tous les minces.

L'obésité n'est pas une fatalité et encore moins une hérédité.

N'attendez pas l'été pour tenter n'importe quoi au dernier moment.

Les résultats d'un amaigrissement sain sont obligatoirement: santé, dynamisme, peau nette, teint frais, corps et visage rajeunis et surtout un sentiment d'avoir maigri sans frustration.

HYGIAL

Cabinets-conseils d'hygiène alimentaire

Le spécialiste de l'amaigrissement rapide sans carence qui, en 10 ans, a appris à des milliers de femmes et d'hommes à rester mince sans se priver.

18-2417/4x4

Genève (022) 786 60 49 Lausanne (021) 23 58 34 Sion (027) 22 48 88 Neuchâtel (038) 25 37 07 Fribourg (037) 22 44 45

AGENDA DE L'ANNONCEUR

Nouvelle CHARADE...



...si jeune et déjà tout pour devenir célèbre.

DAIHATSU CHARADE, 3 ou 5 portes et GTI. 6 versions de CHARADE, dès Fr. 15'390.- (prix net) chez votre agent DAIHATSU:

GARAGE des STADES A. Miche & B. Helbling

Charrière 85, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 68 13



IMMOBILIER



A louer ou à vendre Surfaces industrielles de 100 à 800 m²

Toutes facilités pour accès et distribution de marchandises. Pour tous renseignements, téléphonez au 039/26 40 40 ou écrivez à l'adresse suivante
Paci SA
Rue du Commerce 83, 2300 La Chaux-de-Fonds

A louer quartier Les Billodes au Locle

APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES

Loyers modérés
Libres de suite
Tél. 23 26 58

132-12083

La Chaux-de-Fonds
A vendre ou à louer surfaces dans
Centre commercial et industriel



Pour renseignements: 039/288 333

132-12209



A vendre ou à louer Surfaces commerciales et bureaux au centre ville

Avenue Léopold-Robert
1200 m²

morcelables au gré du preneur avec places de parc privées et publiques. Pour tous renseignements, téléphonez au 039/26 40 40 ou écrivez à l'adresse suivante

Paci SA
Rue du Commerce 83, 2300 La Chaux-de-Fonds

132-12230

Entreprise horlogère, située à La Chaux-de-Fonds, engage pour date à convenir

UN VERNISSEUR-ZAPONNEUR

Pour ce poste indépendant et à responsabilité, nous recherchons un professionnel expérimenté. Salaire en rapport avec les capacités.

Veillez envoyer vos offres de service sous chiffres H 132-751048 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2, qui transmettra. Discretion assurée.



L'HÔPITAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

met au concours le poste d'

INFIRMIER/ÈRE CHEF GÉNÉRAL/E

Exigences:
- expérience professionnelle de plusieurs années en tant que cadre dans les services soignants;
- aptitude à diriger un nombreux personnel et à motiver une équipe directement subordonnée de cadres infirmiers;
- sens de l'organisation et esprit d'initiative;
- diplôme de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier, section administration, ou titre équivalent.

Date d'entrée en fonction: 1er décembre 1994, ou date à convenir.

Traitement: selon classification ANEM-ANEMPA.

Lieu de domicile. La Chaux-de-Fonds.

Cahier des charges à disposition. Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de l'infirmière chef générale, ☎ 039/27 26 60

Les offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser au Chef du personnel, M. G. Kobza, ☎ 039/27 24 30

132-12406

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Publicité intensive, Publicité par annonces

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

Crédit rapide
038/51 18 33
Discretion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville

L'annonce, reflet vivant du marché

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: d'une merveilleuse beauté, un mot de 6 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 19

R	E	F	E	T	S	E	V	E	E	G	I	R	E	
E	E	G	E	L	R	I	E	S	S	A	R	R	E	T
G	E	G	A	R	I	M	A	I	M	A	G	E	X	X
A	R	R	E	T	E	V	E	L	T	R	E	R	I	E
G	V	E	X	E	E	I	I	T	A	R	D	I	F	T
E	N	A	T	I	G	A	R	C	U	P	P	O	E	U
D	V	I	P	U	N	N	I	R	D	H	E	V	M	O
C	C	I	R	E	O	E	O	C	A	V	I	A	R	R
S	H	G	R	N	R	D	H	S	R	C	N	B	G	U
C	E	I	E	P	I	I	M	P	G	G	E	O	O	E
R	V	N	N	C	N	E	G	R	E	G	E	N	T	U
R	A	E	T	O	L	G	N	I	R	C	E	N	V	L
O	L	O	I	I	O	A	N	S	D	E	T	E	O	P
U	N	S	E	N	E	K	T	O	G	E	R	M	E	U
X	R	E	R	R	E	R	E	N	L	T	E	X	A	T

- | | | | |
|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| A Arrête | E Ecrin | L Larve | R Régent |
| B Bavoire | E Entier | L Liane | R Route |
| B Bonne | E Erigé | L Long | R Roux |
| C Carrière | E Errer | L Lueur | S Sentier |
| C Caviar | E Etage | M Mangé | S Songe |
| C Cheval | E Evasé | M Mirage | T Tardif |
| C Chinois | F Fixer | P Palais | T Taxe |
| C Chinook | G Genou | P Péage | T Terrasse |
| C Chipie | G Germe | P Peine | T Texte |
| C Civet | G Gitane | P Phasme | U Urger |
| D Dégager | G Gracier | P Phénix | V Veine |
| D Dicton | G Graduat | P Pneu | V Vert |
| D Dorure | H Hibou | P Poète | V Veste |
| D Douter | H Hoirie | P Prison | |
| E Eclat | I Image | P Privé | |

COR-pa 11

PRECI-COAT S.A.

Spécialisée dans les traitements de surface de haute technologie, notre entreprise cherche pour son département commercial une

SECRÉTAIRE

diplômée d'une école de commerce ou équivalent, maîtrisant parfaitement l'allemand ou l'anglais avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

La candidate, jeune, dynamique et sachant travailler de manière indépendante, sera appelée à seconder nos délégués commerciaux dans les tâches suivantes:

- contacts avec la clientèle;
- calculation d'offres;
- suivi des commandes;
- recherche de nouveaux marchés.

Nous offrons: - horaire libre;
- vacances au choix;
- bonnes prestations sociales;
- salaire en rapport avec les capacités.

Date d'entrée en fonction: à convenir.

Veillez adresser votre offre de services avec documents usuels à la direction de Preci-Coat SA, L.-J.-Chevrolet 19, 2301 La Chaux-de-Fonds.

La discrétion absolue est assurée.

132-13016

PARTNER Job

107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par plusieurs entreprises régionales, nous recherchons des

régleuses/régleurs

possédant une expérience en réglage de spiraux, montage et centrage de balanciers/coq, mise en marche, etc.

Intéressées(és), curieuses(oux)?
N'hésitez pas à contacter
M. Dougoud

132-12995

Tél. 039/23 22 88

Société suisse de cosmétique cherche pour son service externe des

conseillères en esthétique

dans votre région.

Nous vous offrons:
- une formation complète (débutantes également);
- possibilité de véhicule d'entreprise.

Vous avez une bonne présentation et le contact facile, appelez-nous au No 038/21 15 81.

22-3594

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille, 17 ans, cherche place d'apprentissage

d'employée de commerce

pour le mois d'août 1994.

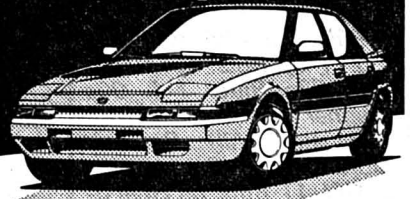
Pour tous renseignements, veuillez prendre contact au 039/28 04 63, entre 11 h 30 et 12 h.

132-512000

L'annonce, reflet vivant du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS

La nouvelle Mazda 323 Ultra: son prix ne vous dit pas tout.



Pour Fr. 25 450.-, cette 5 portes vous offre système d'alarme anti-vol, toit ouvrant électrique, verrouillage à distance, rétroviseurs extérieurs réglables électrique-ment, renforts de protection dans les portières, volant cuir, radio-cassette stéréo, lève-glaces électriques, moteur 1.6i, 16 soupapes, 90 ch. Besoin de vous asseoir? Ses sièges GT sport bordés cuir vous tendent les bras. Garantie 3 ans ou 100 000 km. Financement ou leasing par Mazda Finance.

Garage de l'Avenir SA
rue du Progrès 90
La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 10 77

323UG2F

132-12161

Rouler de l'avant. **MAZDA**

Tennis - Tournoi de Marseille: Marc Rosset défend victorieusement son titre

Une toute belle semaine

Coupe Davis: au Zimbabwe - L'équipe suisse de Coupe Davis se rendra bien à Harare les 25, 26 et 27 mars prochain pour affronter le Zimbabwe au premier tour de la Coupe Davis. Malgré l'absence de son meilleur élément Byron Black, en lice au tournoi ATP-Tour de San José, la formation africaine s'est imposée 3-0 devant le Luxembourg. (si)

BRÈVE

Tennis
Entre «paps»...
Le Suédois Björn Borg a battu son compatriote Mats Wilander en trois sets, 6-3 3-6 6-4, à l'occasion d'un match exhibition en faveur d'une Fondation d'aide aux enfants atteints du cancer.

JEUX

Loterie à numéros
3 - 12 - 30 - 34 - 39 - 43
Numéro complémentaire: 13
Joker: 226 564

Sport-Toto
X 1 2 - XXX - 1 2 1 - 1 X 1 2

Toto-X
1 - 4 - 5 - 11 - 21 - 35
Numéro complémentaire: 30

PMUR

Samedi à Vincennes Prix du Jura.
Tiercé: 6 - 18 - 7.
Quarté+: 6 - 18 - 7 - 5.
Quinté+: 6 - 18 - 7 - 5 - 4.

Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre: 121,50 fr.
Dans un ordre différent: 24,30 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 2484,80 fr.
Dans un ordre différent: 310,60 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 6,60 fr.

Rapports pour 2 francs
Quinté+ dans l'ordre: 36.130,00 fr.
Dans un ordre différent: 722,60 fr.
Bonus 4: 92,60 fr.
Bonus 3: 5,20 fr.
Rapports pour 5 francs
Zsur4: 24,50 fr.

Hier à Vincennes Prix de Camptoc
Tiercé: 14 - 4 - 2
Quarté+: 14 - 4 - 2 - 15
Quinté+: 14 - 4 - 2 - 15 - 18

Rapports pour 1 franc:
Tiercé dans l'ordre: 13.488,50 fr.
Dans un ordre différent: 2697,70 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 352.267,40 fr.
Dans un ordre différent: 10.624,10 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 440,10 fr.

Rapports pour 2 francs:
Quinté+ dans l'ordre: 747.820,00 fr.
Dans un ordre différent: 14.956,40 fr.
Bonus 4: 1810,40 fr.
Bonus 3: 299,20 fr.

Rapports pour 5 francs:
Zsur4: 539,00 fr.

Les nouveaux dieux de Marseille descendent de Genève! Sonny Anderson a conquis le stade Vélodrome et Marc Rosset a imposé sa loi au Palais des sports. Le champion olympique a défendu victorieusement son titre du tournoi de Marseille pour enlever le huitième tournoi de sa carrière.

Au lendemain de son exploit contre Michael Stich, Rosset (ATP 17) a battu en finale le Français Arnaud Boetsch (ATP 22). Il s'est imposé 7-6 (8-6) 7-6 (7-4) après une heure et 57 minutes de match.

A l'issue de la finale, Marc Rosset a tout naturellement offert sa raquette à Anderson, assis dans la loge des joueurs de l'OM. Pendant plus d'une année, le Brésilien avait comblé aux Charmilles ce fan de Servette.

«J'ÉTAIS NERVEUX»

Dans cette finale, le Genevois a été loin de toucher au génie.

«J'étais très nerveux, avouait-il. Le fait d'affronter Arnaud, un joueur avec lequel je m'entends très bien, n'était pas facile. Je ne peux pas dire que j'ai été plus fort que lui cet après-midi. Je gagne cette rencontre 7-6 7-6 mais je peux très bien la perdre 6-7 6-7.»

Pour la première fois depuis le début de la semaine, le pourcentage de réussite de Marc Rosset en première balle est descendu sous les 50% (42% exactement). Ce manque de régularité sur sa mise en jeu explique sans doute la performance en demi-teinte du Genevois. Elle ne lui a pas permis de se libérer complètement, de prendre tous les risques sur les jeux de retour. Cependant, malgré ce score aussi serré, Marc Rosset n'a jamais semblé réellement en danger devant le 22e mondial.

PEU DE RÉSISTANCE

Dans le premier tie-break, il ne s'est pas déconcentré une seule seconde lorsque Boetsch écartait trois balles de set pour revenir de 6-3 à 6-6. Rosset arrait une première balle pour mener 7-6 et c'est Boetsch qui craquait au point suivant avec une double faute qui lui coûtait ce set initial.



Marc Rosset

Le trophée marseillais pour la deuxième année consécutive.

Mené 0-3 dans le second, Rosset a tout de suite comblé ce break de retard pour attendre tranquillement un nouveau tie-break dans lequel son adversaire, déconcentré par une décision d'arbitrage, n'a pratiquement opposé aucune résistance.

«Marc était le meilleur cet après-midi, reconnaissait le Français. Avant cette finale, je redoutais son service. Avec le recul, je me dit que je n'avais pas tort... Il a légèrement modifié son geste au lancer. Je n'arrivais pas à lire les trajectoires de sa

première balle. Et de surcroît, il a vraiment servi à la perfection en seconde balle. A 3-0 au deuxième set, j'ai perdu mon timing au service et la puissance du sien a fait le reste.»

Une puissance qui se vérifie dans les statistiques avec 14 aces (63 pour l'ensemble du tournoi) et 94% des points gagnés sur sa première balle.

GROS BONUS À L'ATP

Avec ce titre, qui survient au bon moment pour oublier une tournée australienne décevante, et les 248 points ATP qu'il a comptabilisés cette semaine, Marc Rosset s'est refait une belle santé à Marseille. «Je sais que je suis, aujourd'hui, beaucoup plus à l'aise dans les tournois indoors, soulignait-il. J'ai appris à gérer les particularités de ces matches dont l'issue peut se jouer à un ou deux points.»

Comme son copain Goran Ivanisevic lors du dernier Open de Paris-Bercy, il a affiché une maîtrise remarquable dans les tie-breaks. «Normalement, le meilleur serveur doit s'en sortir» lâchait-il.

A Marseille, Marc Rosset jouait sa place parmi les vingt meilleurs mondiaux avec les 189 points ATP qu'il devait défendre. «Marc a prouvé qu'il supportait la pression, soulignait son coach Stéphane Oberer. Il l'avait déjà fait à Moscou l'automne dernier. Les joueurs capables de conserver leur titre ne courent pas les rues. D'autre part, il a battu le numéro 2 mondial sans être à son meilleur niveau. Mais face à Stich, il a su jouer à la perfection deux ou trois points qui ont pesé très lourd dans la balance.» (si)

SES HUIT SUCCÈS

1989. Genève (terre battue): bat Perez-Roldan (Arg) 6-4 7-5.
1990. Lyon (indoor): bat Wilander (Su) 6-3 6-2.
1992. JO de Barcelone (indoor): bat Arrese (Esp) 7-6 6-3 3-6 4-6 8-6.
1992. Moscou (indoor): bat Steeb (All) 6-2 6-2.
1993. Marseille (indoor): bat Siemerink (Hol) 6-2 7-6.
1993. Long Island (decofurt): bat Chang (EU) 6-4 3-6 6-1.
1993. Moscou (indoor): bat Kühnen (All) 6-4 6-3.
1994. Marseille (indoor): bat Boetsch (Fr) 7-6 7-6.

Tournoi féminin de Tokyo: Steffi Graf domine Martina Navratilova

Un succès assez facile

Steffi Graf a remporté assez facilement le tournoi du circuit féminin de Tokyo, une épreuve dotée de 750.000 dollars, en dominant en finale l'Américaine Martina Navratilova en deux sets, 6-2 6-4.

La jeune Allemande, 24 ans, victorieuse en novembre dernier du Masters et la semaine dernière des Internationaux d'Australie, n'a laissé aucune chance à Na-

vratilova, qui dispute cette année sa dernière saison sur le circuit.

«Il était très important pour moi de bien servir et de l'empêcher de monter au filet» déclarait Steffi Graf après son succès. Martina Navratilova, de son côté, reconnaissait la supériorité de sa rivale: «J'ai eu une bonne semaine, mais je n'ai pas été aussi bonne que je l'aurais souhaité

en finale. J'ai commis des erreurs que je ne fais pas d'habitude, mais je pense que je dois les attribuer au fait que Steffi a fait peser la pression sur moi.»

Simple dames. Demi-finales: Navratilova (EU-2) bat Maleeva-Fragnière (S-6) 6-2 6-3. Graf (All-1) bat Boogert (Ho) 6-2 6-2. **Finale.** Graf bat Navratilova 6-2 6-4. (si)

Badminton - Championnats suisses élite à Saint-Gall

Wapp: troisième titre

Ce week-end à Saint-Gall, du côté masculin, on s'attendait à une domination outragée de Thomas Wapp. S'il a remporté le titre en simple, son parcours ne fut cependant pas chose aisée. Chez les dames, Sylvia Albrecht s'adjuga son deuxième titre d'affilée.

Il est parfois difficile d'entrer en matière quand on se retrouve dans la peau du grand favori au titre. La chose en fut démontrée ce week-end. Thomas Wapp, récent quart de finaliste de l'Open du Portugal, une des quinze épreuves du circuit EBU (dont une des autres est le tournoi de la Métropole horlogère qui débutera jeudi à La Chaux-de-Fonds), connaît bien la chanson.

JUNIOR DÉMONTÉ

Depuis trois ans, en effet, c'est lui que l'on attend. Cette année, alors qu'il pouvait espérer passer les premiers tours sans trop de difficultés, il tomba sur un junior, Stéphane Baeriswyl, démonté. Celui-ci, après lui avoir pris un set, menait 6-0 dans le troisième. Mais, épuisé par ce

rythme effréné, il dut se contenter de sortir du match avec les honneurs.

Heureusement pour Wapp, la suite du tournoi se déroula de manière plus conforme à la logique et en l'absence d'Hubert Müller (tête de série No 4), il se retrouva logiquement en finale face à Christian Nyffenegger, champion suisse 1992. Ce dernier ne put contenir les assauts de Wapp.

Chez les dames, on attendait Sylvia Albrecht, et on ne fut pas déçu. En effet, sa domination fut outragée. Sans perdre un seul set, elle s'adjuga facilement le titre face à Bettina Villars en finale. Bettina Gfeller, quant à elle, n'a pu endiguer la vitesse de Sânti Wibawo et s'est inclinée au premier tour.

ALTHAUS EN VUE

Dans le double messieurs, la paire favorite semblait être celle composée des deux lauréats du simple. Cependant, la doublette associant le Chau-de-Fonnier d'adoption Thomas Althaus et Stéphane Dietrich (Tavel) montra d'emblée que favori ne veut pas toujours dire gagnant, et

après deux sets acharnés, elle éliminait Wapp-Nyffenegger, pour ensuite arriver au stade des demi-finales, et s'incliner contre les Lausannois Juquenoud-Des Kock. Si la finale revint à des Lausannois, ce fut pourtant Hock et Rodriguez qui se l'attribuèrent.

En double dames, on assista à une demie surprise, en effet, alors qu'on attendait Albrecht-Carrel, il n'en fut rien. Et c'est Wibawo-Naef qui s'imposèrent relativement facilement. Sylvia Albrecht ne glanera ainsi pas son quatrième titre en double, après l'avoir remporté en 1992 avec Bettina Gfeller.

Dans le mixte enfin, on releva la bonne performance de Thomas Althaus - encore une fois - qui, associé à Bettina Villars parvint en demi-finale. En finale, Sylvia Albrecht et Jorge Rodriguez remportèrent leur premier titre. Du côté des Chau-de-Fonniers, Bettina Gfeller et Antoine Helbling, seuls qualifiés à ce stade de la compétition, ne parvinrent pas à passer le cap du premier tour, mais poussèrent tout de même leurs adversaires à un troisième set décisif. (ah)

Résultats

Marseille. ATP-Tour (540.000 dollars). Simple messieurs. Demi-finales: Rosset (S/4) bat Stich (All/1) 6-2 2-6 6-4. Boetsch (Fr/5) bat Nargiso (It) 7-6 (7-3) 6-3. Finale: Rosset (S/4) bat Boetsch (Fr/5) 7-6 (8-6) 7-6 (7-4).

Cyclisme - L'Etoile de Bessèges

Jacques Jolidon se distingue

Le Néerlandais Jean-Paul Van Poppel (Festina) a remporté la 24e édition de l'Etoile de Bessèges en devançant aux points deux Français, Christophe Leroscouet et Christian Chaubet.

138 km): 1. Verhoeven (Ho) 3 h 15'22". 2. Garmendia (Esp). 3. Boussard (Fr). Puis: 8. Jacques Jolidon (S), tous m.t.

Cinquième étape (Grand Prix de Bessèges, 142 km): 1. Heynderickx (Be) 3 h 31'08". 2. Capelle (Fr). 3. Van Petegem (Be) Puis: 4. Jacques Jolidon (S). 11. Jocelyn Jolidon (S), tous m.t.

Classement final: 1. Van Poppel (Ho) 16 h 50'37". 2. Leroscouet (Fr). 3. Christian Chaubet (Fr) m.t. Puis: 12. Jocelyn Jolidon (S) à 1'31". 25. Jacques Jolidon (S) à 13'49". (si)

Record de l'heure: Moser arrête définitivement

Ultime échec

Francesco Moser a mis fin, après 28 minutes d'effort, à son ultime tentative de battre le record du monde de l'heure détenu par le Britannique Chris Boardman en 52,270 km, à Mexico. Le champion italien, 42 ans, détenteur du record pendant dix ans (51,151 km), a immédiatement annoncé qu'il mettait cette fois définitivement fin à sa carrière.

exactement - soit après 25 tours de piste (333 m), en raison d'un fort vent.

Il décidait alors de se remettre en selle dans l'après-midi. Cette fois, il renonçait au bout de 28'34", après 74 tours de piste parcourus à la moyenne de 51,811 km/h.

C'était la quatrième fois ces derniers jours que Moser tentait, sur le vélodrome en plein air de la capitale mexicaine, de battre le record de Boardman, établi le 23 juillet dernier à Bordeaux. Le 15 janvier dernier, il avait réalisé 51,840 km, deuxième meilleure performance mondiale. (si)

Ce dernier essai s'est en fait déroulé en deux temps. Moser a fait une première tentative dans la matinée mais qui ne s'est poursuivie que durant un peu moins de 10 minutes - 9'40"

Basketball - LNA masculine, tour final: Union NE a su prendre GE Basket à son propre jeu

Excellente opération

● **UNION NE - GE BASKET 91-85 (44-41)**

On prend les mêmes... mais on ne recommence pas! Mercredi, en quart de finale de la Coupe de Suisse, GE Basket avait réussi à étouffer Union NE et Kocic. Samedi en fin d'après-midi, et pour le compte de la première journée du tour final, c'est le scénario inverse qui s'est produit. Les Neuchâtelois ont réussi à démarquer Kocic, et ils ont fait preuve d'un collectif largement supérieur à celui des Genevois.

Neuchâtel
RENAUD TSCHOUMY

L'écart final ne reflète pas la domination neuchâteloise. Et l'entraîneur de GE Basket, Jean-Paul Rebatet, était le premier à la reconnaître: «Heureux six points! Car nous aurions pu prendre une sacrée déculottée (sic!)...»

Union NE, en effet régné en maître et seigneur dans sa Salle omnisports, encore une fois bien garnie (1400 spectateurs).

DU DÉBUT A LA FIN

D'emblée, on se rendit compte que la rencontre n'allait pas prendre la même tournure que celle qui s'était jouée trois jours auparavant. Muet mercredi, car remarquablement bouclé, Boban Kocic a inscrit huit des douze premiers points d'Union NE samedi, ce qui obligea Rebatet à prendre un temps mort après moins de cinq minutes (12-5). Cela ne changea cependant rien à l'affaire.

Car samedi, GE Basket était à côté de ses pompes. «Nous avons trop pêché par individualisme», admettait Rebatet. Et lorsqu'une équipe prend l'initiative comme ce fut le cas d'Union NE, il est très difficile pour son adversaire de la rattraper. On s'en est rendu compte.

Kocic a inscrit le premier panier, Lenggenhager a répondu, Kocic a encore marqué le suivant... et Union NE, aux commandes dès la première minute, n'allait plus être rejoint.

LOPEZ FAIT FORT

Au vrai, les Unionistes ont su jouer intelligemment, offensivement comme défensivement. «J'ai titularisé Lopez pour son agressivité», expliquera Milan Mrkonjic. J'attendais de lui

qu'il gêne Lenggenhager à la distribution, Vincent Cramer devant se charger de contrôler la défense en général.»

Exercice réussi... même si certaines décisions arbitrales n'ont pas aidé le pivot neuchâtelois dans sa tâche. «Ce n'est pas nouveau, constatait Mrkonjic. Les arbitres suisses n'interviennent jamais lorsqu'un Américain fonce dans le tas, mais ils sifflent toujours lorsqu'un Suisse en fait de même.»

Mais Union NE ne s'en est pas formalisé, qui a su, à chaque fois, attendre le bon moment pour frapper offensivement. Par Boban Kocic, bien sûr, qui a profité des innombrables blocs de son compère Dimitri Soukharev. Mais aussi par Nicolas Huber, qui s'est fait l'auteur d'une remarquable prestation.

Et enfin – voire surtout – par José Lopez, qui a tenu la baraque à lui seul dans les dernières minutes: deux «un plus un», un tir à trois points et, en prime, un bras roulé au nez et à la barbe de Rice! Faites le compte: Lopez a inscrit ses neuf points en moins de cinq minutes, avec 100% de réussite!

LES FRUITS DU TRAVAIL

Union NE a donc réalisé une excellente opération en venant à bout de GE Basket. «Et c'est l'état d'esprit de mes gars qui me réjouit particulièrement», confirmait Mrkonjic. Mon équipe travaille fort depuis sept mois, et elle commence à en récolter les fruits. Et si nous nous sommes imposés, c'est grâce à notre jeu collectif. C'est de bon augure pour l'avenir.»

Un avenir qui se présente plutôt bien pour Union NE. Mais on se gardera cependant de dresser des conclusions par trop hâtives: car ce tour final de LNA s'annonce très disputé. Bellinzone et FR Olympic mis à part, les équipes se tiennent de très près.

Chose certaine: on va au-delà de rencontres pimentées à la Salle omnisports. R.T.



José Lopez (maillot blanc)

Roland Lenggenhager et Olivier Deforel ne pourront pas l'arrêter. (Impar-Galley)

LE POINT

MESSIEURS

LNA, tour final. 1re journée: Bellinzone - Monthey 93-79 (37-31). Union NE - GE Basket 91-85 (47-44). FR Olympic - Cossonay 88-72 (43-35).

Classement (1 m): 1. Bellinzone 19 (17). 2. FR Olympic 16 (14). 3. Union NE 11 (9). 4. Cossonay 9 (9). 5. Monthey 9 (9). 6. GE Basket 9 (9).
Entre parenthèses, les points au terme du tour de qualification.
Promotion-relégation LNA/LNB: Lugano - Bernex 84-60 (40-21). Versoix - Pâquis-Seujet (B) 74-79 (35-46). Vevey - SAM Massagno 82-73

(43-33). Regensdorf - Pully 80-111 (47-47).

Classement (1 m): 1. Pully 2. Lugano 3. Vevey 2. 4. Pâquis-Seujet 2. 5. Versoix 0. 6. SAM Massagno 0. 7. Bernex 0. 8. Regensdorf 0.

DAMES

Coupe de Suisse. Quarts de finale: Bellinzone - Femina BE 91-52 (41-29). Wetzikon - Femina Lausanne 92-61 (48-30). Nyon - City FR 48-82 (24-37). Baden - Bernex 75-62 (42-30).

Ordre des demi-finales du 5 mars: Wetzikon - Baden et Bellinzone - City FR. (si)

LE POINT

MESSIEURS

LNA, 17e journée: Plateau-de-Diesse - LUC 0-3 (13-15 6-15 9-15). Amriswil - Lugano 3-0 (15-7 15-5 15-4). Jona - Galina Schaan 3-0 (15-5 15-5 15-10). Chênôis - Nâfels 3-2 (15-8 6-15 16-14 6-15 15-13).

Classement: 1. Nâfels 15-26. 2. LUC 15-24. 3. Chênôis 15-18 (34-21). 4. Jona 15-18 (35-24). 5. Amriswil 15-18 (30-23). 6. TGV-87 15-12 (24-32). 7. Lugano 14-8 (16-35). 8. Plateau-de-Diesse 15-8. 9. Galina Schaan 15-2. Nâfels et LUC en play-offs, Lugano, Plateau-de-Diesse et Galina Schaan dans le tour de relégation.

Première ligue, groupe B: Tatrnan Berne - Colombier 3-0. Spiez - Bevaix 3-0. Morat - Muristalden Berne 3-0. Guin - Kôniz II 1-3. Savigny - La Chaux-de-Fonds 3-2. Classement: 1. Morat 13-24. 2. Savigny 13-22. 3. La Chaux-de-Fonds 13-18. 4. Spiez 13-16. 5. Kôniz II 13-14. 6. Guin 13-12. 7. Muristalden Berne 13-10. 8. Colombier 13-6. 9. Bevaix 13-4 (12-35).

DAMES

LNA: Schaffhouse - Uni Bâle 1-3. Cheseaux - BTV Lucerne 0-3. Montana Lucerne - Bellinzone 3-0. RTV Bâle - GE Elite 0-3 (5-15 11-15 12-15). Classement: 1. BTV Lucerne 15-26. 2. GE Elite 15-24. 3. RTV Bâle 15-22. 4. Schaffhouse 16-18 (34-25). 5. Uni Bâle 15-16 (31-27). 6. Cheseaux 15-14 (27-25). 7. Montana Lucerne 15-14 (27-

29). 8. Bellinzone 15-2. 9. RG Bâle 15-0.

LNB, groupe ouest: VBC Bienne - NUC 3-1. Ecublens - Uni Bâle II 3-0. Fribourg - Kôniz 1-3. Gerlafingen - Uni Berne 0-3. Classement: 1. Uni Berne 13-24. 2. Kôniz 13-22. 3. Ecublens 13-16. 4. NATZ Fribourg 7-12. 5. Uni Bâle II 12-12 (22-24). 6. VBC Bienne 12-12 (20-22). 7. Fribourg 12-10. 8. NUC 12-6. 9. Gerlafingen 13-4. 10. RG Bâle II 0.

Première ligue, groupe B: Spiez - Thoune 0-3. Sempre Berne - Colombier 3-0. Uettligen - Uni Berne II 0-3. Guin - NUC II 1-3. Morat - Wittigkofen Berne 2-3. Classement: 1. Thoune 13-20 (31-15). 2. Wittigkofen Berne 13-20 (34-22). 3. Uettligen 13-16 (28-17). 4. Guin 13-16 (30-19). 5. Sempre Berne 13-14 (28-23). 6. Uni Berne II 13-14 (25-22). 7. NUC II 13-14 (25-27). 8. Morat 13-8 (22-31). 9. Spiez 13-8 (19-33). 10. Colombier 13-0.

Groupe C: Rheinfelden - Oftringen 3-2. Berthoud - Soleure 3-0. Rheinfelden - Laufen 1-3. Therwil II - Oensingen 3-2. Franches-Montagnes - VB Bienne 3-0. Granges - Oftringen 3-0. Classement: 1. Franches-Montagnes 13-24. 2. Granges 13-22. 3. Soleure 13-16. 4. Therwil II 13-14 (25-25). 5. Laufen 13-14 (24-25). 6. Berthoud 13-12 (24-24). 7. Oftringen 14-12. 8. VB Bienne 13-8 (17-31). 9. Rheinfelden 14-8. 10. Oensingen 13-2.

Course à pied

Victoire d'une grande

La deuxième manche de la Coupe des Vignobles du CEP Cortaillod a connu un franc succès, en dépit du froid revenu dans la nuit.

Cette 47e édition a été marquée par le record de la championne suisse de marathon Elisabeth Krieg – présente pour la première fois, mais certainement pas pour la dernière – qui préparait les Européens d'Helsinki.

Du côté masculin, c'est à l'emballage final que le Bernois Markus Kramer, auteur de 7 h 27 aux 100 km de Bienne, a pris le meilleur sur le marathonnier Farquet (Saint-Moritz). Meilleurs Neuchâtelois: Dora Jakob, dans ses temps, et Bell (Le Cerneux-Péquignot), qui ne cesse de nous étonner.

Messieurs: 1. Kramer (ST Berne) 27'16". 2. Bell (Le Cerneux-Péquignot) 27'33". 3. Perin (Les Ponts-de-Martel) 27'38". 4. Gay (CEP Cortaillod) 27'41". 5. Flück (Travers) 27'47". 6. Ferreira (Boudry) 27'52".

Vétérans: 1. Farquet (Saint-Moritz) 27'21". 2. Debellis (Echichens) 27'34". 3. Gomes (Marin) et Da Silvia (Cressier) 28'59". Cadets: 1. Kitsos (Olympic La Chaux-de-Fonds) 28'57".

Ecoliers: 1. Michet (CEP Cortaillod) 36'20". Dames: 1. Krieg (TVL Berne) 29'08". 2. Wissen (CEP Cortaillod) 34' 04". 3. Robert (Les Ponts-de-Martel) 34'59".

Vétérans dames: 1. Jakob (Cormondrèche) 32'05". 2. Vitaliani (Cornaux) 33'08". 3. Duplan (CC La Chaux-de-Fonds) 36'25".

Cadettes: 1. Krâhenbühl (CEP Cortaillod) 35'50". (af)

TV-SPORTS

DRS

21.05 Time out.

S +

21.55 City Arena.

TF1

00.10 Les 24 Heures sur glace de Chamonix.

France 3

20.30 Journal des sports.

Eurosport

09.00 Golf.

10.00 Ski alpin.

12.00 Patinage de vitesse.

13.00 Rallye.

14.00 Tennis.

16.00 Athlétisme.

17.00 Eurofun.

17.30 Tennis.

19.30 News 1.

20.00 Automobilisme.

22.00 Boxe thai.

23.00 Eurogoals.

00.00 Eurogolf.

Volleyball - Première ligue masculine: le VBCC s'incline à Savigny

Défaite imméritée

● **SAVIGNY - LA CHAUX-DE-FONDS 3-2 (10-15 15-9 15-10 11-15 16-14)**

Si, au match aller, les joueurs du VBCC avaient été surclassés par leurs adversaires du jour, il n'en a rien été samedi soir, et c'est avec beaucoup de réussite en fin de partie que les Vaudois ont pu l'emporter.

Intrinsèquement, Savigny était plus fort. Mais les Chaux-de-Fonniers compensaient leur handicap (de taille notamment) par une volonté et une rage de vaincre de tous les instants.

En effet, on les avait rarement vus aussi déterminés et soli-

naires depuis le début de la saison. Ils prenaient d'emblée les Vaudois à la gorge et à la faveur de quelques bons blocs et d'attaques percutantes, ils remportaient le premier set de fort belle manière.

Ayant sans doute joué en sur-régime jusque-là, les visiteurs un peu fatigués, se déconcertaient et laissaient Savigny refaire surface. C'est donc en toute logique qu'ils perdaient les deux manches suivantes, malgré une bonne réaction en fin de troisième set.

Le VBCC mobilisait alors toute son énergie et, à l'image de David Cossa, excellent, l'équipe

montrait toute sa valeur: le bloc était à nouveau performant, les combinaisons d'attaque s'enchaînaient à un rythme que les Vaudois ne pouvaient suivre.

La décision devait finalement se faire au tie-break. Les Chaux-de-Fonniers maîtrisaient parfaitement le jeu et semblaient se diriger vers une victoire méritée. A 14-12 et deux balles de match en leur faveur, ils perdaient toutefois leur calme et leur lucidité à la suite d'une décision arbitrale contestable, ce qui permettait à Savigny de gagner sur le fil. Dommage...

La Chaux-de-Fonds: Blanc, Borowko, Chatelain, Cossa, Egger, Jeanfavre. (dg)

Première ligue féminine: facile pour Franches-Montagnes

Une formalité pour les Jurassiennes

● **FRANCHES-MONTAGNES - VOLLEYBOYS BIENNE 3-0 (15-12 15-7 15-3)**

Objectif atteint pour la troupe de Henk Verloo. Franches-Montagnes continue sur sa lancée. Les Jurassiennes n'ont laissé aux visiteuses aucune lueur d'espoir de remporter un set.

Dès le début du match, les Taignonnes annonçaient la couleur. C'est seulement durant cette première partie que les Seelandaises résistaient face à la pres-

sion imposée par le leader du groupe.

Petit à petit, les Biennoises se sont désorganisées et ont commis beaucoup de trop de bêtises personnelles qui n'ont pas pardonné. Durant toute la rencontre, on a attendu un sursaut d'orgueil de la part des visiteuses, histoire de chatouiller les joueuses locales.

Mais la domination de Franches-Montagnes fut nette, Volleyboys Bienne n'étant pas assez incisif et constant dans la conclusion de ses combinaisons.

Le dernier set fut la copie conforme du précédent et la machine franc-montagnarde accentuait encore le rythme par diverses magnifiques combinaisons qui aboutissaient comme il le fallait.

Volleyboys Bienne n'arrivait pas à stopper l'hémorragie et les filles de Henk Verloo prenaient leurs distances et remportaient le match haut la main.

Franches-Montagnes: Goy-Steiner, N. Laux, Kottelat, Boillod, Cattin, Bolliger, Willemin, Schär, Flückiger, S. Laux. (mf)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Gymnastes à l'artistique

Retrouver une forme olympique

L'Association cantonale neuchâteloise des gymnastes à l'artistique souffre de deux maux: un flagrant manque de moyens financiers et l'absence d'une salle d'entraînement spécifique. Son président, J.-B. Haller l'a répété samedi aux Brenets lors des assises cantonales.

Page 18

Entre-deux-Lacs

Les drainages s'enlisent

Le crédit-cadre de 11,4 millions de francs, accordé en faveur de l'économie agricole par le Grand Conseil, ne concerne pas l'assainissement des drainages de l'Entre-deux-Lacs dont le projet n'a pas été retenu financièrement.

Page 20

Adjudications dans le canton de Berne

Les services compris

Dans la perspective du GATT et des règles européennes qui en découlent, les adjudications de travaux publics doivent être libéralisées. Une étude bernoise conclut que l'ouverture doit inclure les prestations de services, ainsi que les mandats des entreprises de fourniture et des communes.

Page 22

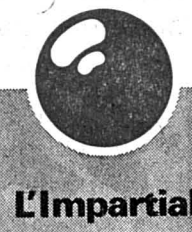


Météo:
En partie ensoleillé dans l'ouest, plus nuageux en Valais où quelques précipitations sont possibles.

Demain:
Très nuageux. Précipitations intermittentes. Neige par moments jusqu'en plaine.

Lac des Brenets
750,86 mLac de Neuchâtel
429,19 m

Fête à souhaiter lundi 7 février 1994: HÉLÈNE

5°
Lever: 7 h 50
Coucher: 17 h 421°
Lever: 5 h 27
Coucher: 14 h 43Neige
900 m

Rocambolesque affaire d'importation clandestine

Quand la frite vagabonde

Une petite route de campagne, un poste frontière non gardé et une Range Rover attelée d'une remorque bourrée de frites surgelées! Non, rien à voir avec le scénario d'un film comique, belge de surcroît. Et pourtant. L'été dernier, les douaniers interceptent un étonnant «trafiquant». De la contrebande? Oui, car en Suisse l'importation de pommes de terre est, en principe, totalement prohibée.

Printemps 1993. Jules (prénom d'emprunt) cherche, avec un ami, à acheter des frites précuites et surgelées. Les prix pratiqués de part et d'autre de la frontière suffisent pour comprendre leurs motivations. Par tonne, elles sont vendues 4,20 francs suisses et 5,63 francs français au kilo.

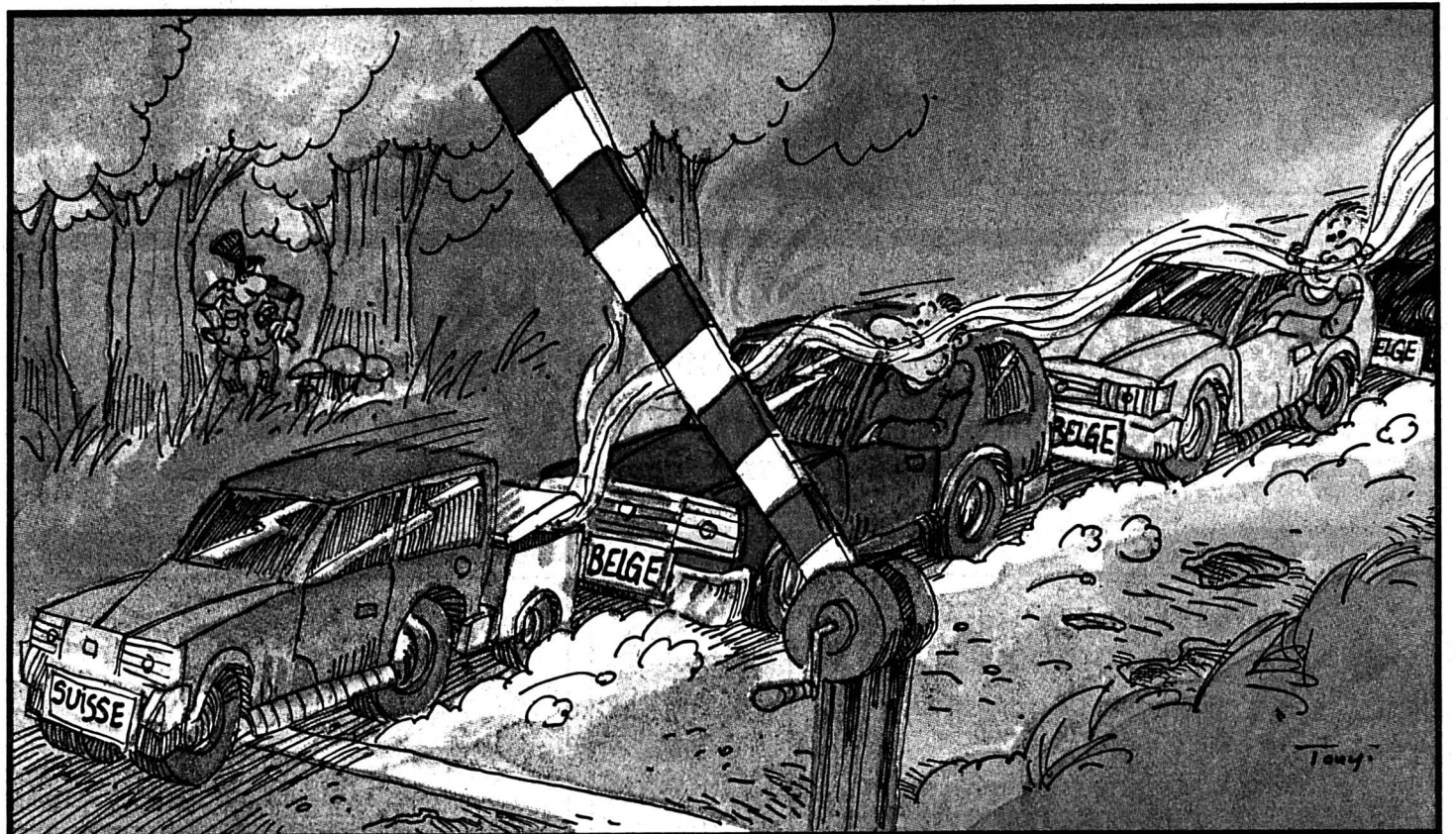
Les deux comparses mettent le cap sur le magasin Casino à Pontarlier, acquièrent 760 kilos de frites et reviennent en Suisse, sans problèmes, par la douane du Gardot. Non satisfait de devoir franchir la frontière illégalement, Jules essaie d'obtenir des autorisations. C'est l'échec.

AMENDES SALÉES

Persévérant, il décide de passer outre et refait le voyage avec 1200 kilos de frites. Manque de pot, au Gardot toujours, «j'ai été repéré par un douanier qui était... aux champignons». Conduit au poste de police du Locle, Jules pourra en repartir après avoir versé une caution de 2000 francs. Il est refoulé en France, toujours avec sa remorque bourrée, file sur Vallorbe et franchit un poste non gardé.

Jules remettra la presse une troisième fois avec deux tonnes de frites. Cette fois, ce sont les douanes françaises qui le stoppent. Bilan: 3000 francs français d'amende et les patates finissent à la déchetterie.

Les ennuis avec les douanes ne sont pas pour autant terminés. Un beau matin, Jules et son ami reçoivent la visite du service



d'enquête. En perquisitionnant, les fins limiers découvrent les justificatifs des différents passages clandestins et les deux acolytes écopent, chacun, de près de 2000 francs d'amende. Ils n'auront donc pas gagné grand-chose de leurs péripéties. Depuis, Jules a mandaté un avocat et cherche à obtenir le droit d'importer légalement.

PATATES ET ALCOOL

La production et l'utilisation des patates dépendent en fait de la Régie fédérale des alcools. A l'origine, il s'agissait de protéger la santé publique, les pommes de terre pouvant être transformées en eau-de-vie. On ne le fait plus aujourd'hui. Mais les aspects fiscaux, ainsi que de politi-

que économique et agricole demeurent fondamentaux. La production indigène étant excédentaire (voire encadré), pas question de laisser le marché helvétique être envahi de tubercules étrangers. Les prix chuteraient.

Les pommes de terre sont totalement interdites d'importation. Cependant, bons princes,

les douaniers tolèrent 5 kilos par personne à titre de provision de route (2,5 kilos pour les préparations, comme les frites). Il existe toutefois des exceptions. L'importation est permise si l'on peut prouver que l'on exporte dans de pareilles quantités. En outre, les grandes entreprises de transformation sont au bénéfice de concessions qui les autorisent à en importer un pourcentage déterminé de leur production.

DOUANES ADMIRATIVES

Au 5e arrondissement des douanes à Lausanne, Luc-Etienne Matile, directeur, rit de bon cœur à l'évocation de cette rocambolesque affaire. A sa connaissance, c'est la première fois que l'on coince un «trafiquant» de frites. «Personnellement, cela me rend admiratif de constater qu'il y a des gens extrêmement ingénieux pour exploiter toutes sortes de filons auxquels nous n'aurions pas pensé.»

D'autant que Jules savait parfaitement ne risquer «que» des amendes administratives et pas de se retrouver devant un tribunal pénal. MDC

Des montagnes de patates

Pays de montagnes, la Suisse en fabrique. La production indigène de patates, qui s'étale sur 18.000 hectares, atteint en effet des sommets. Pour le dernier exercice en date, du 1er juillet 1992 au 30 juin 1993, la récolte culmine à 841.000 tonnes, soit plus de 120 kilos par habitant. Sans compter les tubercules issus des jardins potagers. Gare à l'indigestion.

Rassurez-vous! La population n'ingurgite pas le tout. De cette production, 400.000 tonnes sont consommées pour la table (y compris la demande des fabricants de produits alimentaires). Soit quelque 58 kilos par tête de pipe. 44.700 tonnes sont utilisées comme plants pour les cultures des années suivantes et 197.200 tonnes comme fourrage dans les exploitations des producteurs.

Et ce n'est pas tout. Le solde, 199.100 tonnes, constitue l'excédent. Soit près du quart de la récolte totale! Une proportion qui a nettement augmenté ces dernières années (17% en 1990/91 et 19% en 1991/91). Ce surplus est transformé pour 179.000 tonnes en farine d'affouragement et consommé frais par le bétail pour 12.500 tonnes. Pour que les comptes soient exacts, il faut rajouter les 7600 tonnes exportées.

Sur ces pommes de terre écoulées à l'étranger, 5200 tonnes ont été livrées à titre d'aide humanitaire, dont 4000 tonnes mises à disposition du Corps suisse d'aide en cas de catastrophes et destinées aux populations de Croatie et de Bosnie-Herzégovine. (mdc)

Participation à la journée d'info de l'Université de Neuchâtel en diminution

L'effet du calendrier

Le 16 février prochain, dès 9 heures, l'Université de Neuchâtel ouvrira ses portes à ses futurs étudiants. Quelque 632 élèves du secondaire inférieur sont attendus. Un chiffre singulièrement inférieur à celui de l'an dernier. La baisse du nombre des «visiteurs» d'un jour signifierait-elle l'amorce d'un repli de l'effectif universitaire neuchâtelois? C'est plutôt du côté de l'«effet calendrier» et du conflit de dates qu'il faut chercher.

Comme chaque année, au mois de février, l'Université de Neuchâtel s'apprête à recevoir ses

futurs étudiants, soit des élèves en provenance des écoles secondaires supérieures du canton de Neuchâtel, des régions voisines (Porrentruy et Bienne) ainsi que du Valais et du Tessin.

Les élèves seront reçus par les doyens des quatre facultés pour une présentation générale des études. Des visites dans les différents instituts, séminaires et centres de chaque faculté sont prévues ensuite au cours desquelles les élèves auront l'occasion de s'entretenir avec des professeurs, des assistants ou des étudiants avancés.

Après un déjeuner à la Cité universitaire, le programme des entretiens et visites reprendra l'après-midi pour permettre aux élèves qui n'auraient pas encore fait de choix définitif de se rendre dans une autre faculté.

Le chiffre d'élèves inscrits à la journée du 16 février est sensiblement inférieur à celui de la journée tenue l'an dernier, qui avait vu 758 inscriptions. A l'heure où l'effectif de l'Alma Mater vient de franchir le cap des 3000 étudiants - le chiffre officiel ne sera connu qu'aujourd'hui - peut-on déceler dans cette baisse des «visiteurs»

l'amorce d'un reflux? Pierre Barraud, secrétaire général de l'Université n'y croit pas: «L'Office fédéral de la statistique prévoit une augmentation des effectifs des universités de 20% d'ici à l'an 2000. J'opterais plutôt pour des raisons ponctuelles. Les diminutions les plus marquées sont en effet enregistrées au niveau du Tessin et du Jura, deux cantons catholiques qui arrivent en période de vacances de Carnaval.»

Autre «pourvoyeur» universitaire qui accuse un singulier fléchissement (-28%) dans le nombre d'élèves envoyé à cette

journée: le Gymnase cantonal de Neuchâtel. Les raisons? Simples: «Si nous avons bien une volée légèrement inférieure de candidats bacheliers cette année, la proportion de doubleurs qui ont déjà pu suivre la journée de l'Uni l'an dernier est significative. Mais l'élément le plus important est certainement que la journée neuchâteloise tombe en même temps que celle de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne à laquelle beaucoup de nos élèves participent», explique Jean-Jacques Cléménçon, directeur de l'établissement.

(cp-comm)

DIVERS

SPECTACLES - LOISIRS

ENSEIGNEMENT

DIVERS

Maintenant
3 POUR 2
Profitez!
La Chaux-de-Fonds
Le Locle
Saint-Imier
Dépôts

Feu: 118

Physic club
La Chaux-de-Fonds: Eplatures 19, 039/26 67 77
Le Locle: Henry-Grandjean 1, 039/31 75 08

Edith et Christian Matthey

La solution pour tous les âges...
...l'aquagym en douceur!

DES FR. 35.- PAR MOIS

- SAUNA BAIN TURC
- PISCINE - AQUAGYM
- DANSE MODERN JAZZ
- AÉROBIC
- STEP
- LOW IMPACT
- FITNESS
- STRETCHING
- GYM ABDO FESSIER
- SOLARIUM
- GARDERIE D'ENFANTS

INTERLANGUES
L'INSTINCT DE LA LANGUE
préparation aux examens

anglais
Preliminary Test
First Certificate
Advanced
Business and Trade

allemand
Goethe-Institut

français
Alliance Française

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 33
Tél 039-231 132

Neuchâtel
Rue du Trésor 9
Tél 038-240 777

L'annonce, reflet vivant du marché

Nouveauté mondiale
sensational: performance et qualité exceptionnelles - Swiss made. Pour la purification et l'humidification de l'air.

Boneco LB 1362
Appareil combiné de purification et d'humidification d'air.
Filtrage d'air jusqu'à 250 m³/h.
Loc. 21.-/m.³

Nouveauté 489.-

Durée minima de location 12 mois • Toutes les marques livrables à partir du stock • Vaste choix d'accessoires • Modèles d'exposition avantageux proposés en permanence • Paiement contre facture • Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

Dans votre succursale la plus proche

FUST ELECTRO-MENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Chez Chryst
Francillon 18, 2610 Saint-Imier
Léopold-Robert 4, 2300 La Chaux-de-Fonds

LA MODE DE PRINTEMPS EST EN PLACE!
Ainsi que nos collections jean's finlandais
NOUVEAU: en exclusivité la marque WEINBERG
PARIS 132-12188

DIVERS

CENTRALE D'APPAREILLAGE ACOUSTIQUE
Fondation Centrale SRLS
☎ 039/272 465

Pour mieux entendre
Un conseil sans engagement
Dernières nouveautés - Contrôles - Essais sur rendez-vous.
Rue Chasseral 20 (Hôpital de La Chaux-de-Fonds)

132-12385

tout pour la vue...

novoptic
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

Publicité intensive, Publicité par annonces

GASTRONOMIE

Restaurant Pizzeria des Chasseurs
Mme Paella
Temple-Allemand 99
☎ 039/23 63 48
La Chaux-de-Fonds

8 ans 1986-1994

Le Restaurant des Chasseurs et leur nouveau cuisinier vous proposent leur mois astrologique
A partir du 1er février 1994
Nos pizzas zodiacales
Nos entrées et plats astrologiques
Le cocktail des astres vous sera offert

L'astrologue **PATRICK** sera à la disposition de notre clientèle pendant la durée de notre offre
Si vous désirez le consulter dans notre salle indépendante, votre repas du jour sera déduit du prix de la consultation Astrologiquement vôtre

132-600598

DIVERS

Ainsi la Foi vient de ce que l'on entend, et ce que l'on entend vient de la parole du Christ. Rom 10.17

LE DIEU DES MIRACLES

RÉUNIONS PUBLIQUES:
Mercredi 9.2.94 à 20 h
Jeudi 10.2.94 à 20 h

Avec JOHN GEORGE
132-609909

EGLISE du plein Evangile
Manège 24,
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/230 230

ENTREPRISE DE PARQUETS
PETITS TRAVAUX DE MENUISERIE
TAPIS - PLASTIQUES

MARC MUEHLHALER
☎ 039 236603
132-12099

RÉPARATIONS, TROUS, DÉCHIRURES SUR vêtements, canapés, fauteuils en CUIR ou simili-cuir

SV SWISS VINYL ☎ 039/23 59 57
132-12225

Demande à acheter
HORLOGERIE ANCIENNE
montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel.
038/57 26 95 ou 25 32 94.
26-501489

PRIVILEGE

La réussite beauté Soins hydradermie
par **GUINOT** PARIS
Martine Frei, esthéticienne certificat fédéral
Parc 75, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 41 41
est à votre entière disposition
132-12668

FINANCE

UN PRÊT? UNE ADRESSE

Appel gratuit (0800-17700)
155 90 60
Votre CS-Prêt personnel

Appelez ou envoyez le coupon:
Crédit-Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel
252-273045-1/ROC

Crédit désiré Fr. _____
Mensualités env. Fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue no: _____
NPA/localité: _____
Tél. p.: _____
Tél. b.: _____
Nationalité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Date: _____
Signature: _____

Taux annuel effectif de 13,9% à 14,9%, y compris assurance pour solde de dette. 00/28 L

CREDIT SUISSE CS

Déclarations d'impôts (NE)
exclues comptabilités. Remplies à votre domicile. Discretion assurée.
Fr. 50.- par déclaration.
Prenez rendez-vous au **039/265673**
132-12140

Police-secours: 117

La fin de la calvitie

Mettez fin à ces ennuyantes chutes capillaires!
Prenez-vous ce problème vraiment au sérieux?
Toute autre attitude serait fautive. Car les chutes de cheveux signifient bientôt la calvitie.
Mais qui doit la traiter?
Notre pratique de longues années le confirme: Les plus grands succès s'obtiennent par le traitement du spécialiste compétent.
Nous avons arrêté les chutes capillaires dans des milliers de cas.
Prenez un rendez-vous téléphonique avant que d'autres racines de cheveux ne dépérissent.
Le premier examen est gratuit.

BEAUFORT

Genève Rue du Port 8 ☎ 022 310 87 33
Lausanne Rue du Bourg 8 ☎ 021 320 45 43
Sion Rue du Rhone 26 ☎ 027 22 36 26
Fribourg Grand Places 16 ☎ 037 23 27 53
Bern Neuenegg-Passage 3 ☎ 031 312 29 68
Bienne Rue Neuve 19 ☎ 032 22 33 45
Bâle Claragraben 78 ☎ 061 681 90 80
Aarau, Coire, Lucerne, Olten, Rapperswil, Soleure, St-Gall, Thurgau, Winterthur, Zurich
Ouvert sans interruption dès 10h

44-5240 FOC
154

AUTOS - MOTOS - VELOS

OCCASIONS Audi

un aperçu de notre grand choix...

VW Polo coupé Fancy	1989	Fr. 8 500.-
VW Golf Champion	1989	Fr. 10 000.-
VW Golf Flash	1988	Fr. 8 900.-
VW Golf GL	1992	Fr. 19 900.-
VW Jetta GL	1988	Fr. 9 700.-
VW Passat GL, automatique	1991	Fr. 14 900.-
VW Passat Variant CL, ABS	1990	45 400 km
Audi 80 2.0 E, options	1992	15 000 km
Audi 80 2.3, t.o.	1992	38 500 km
Mazda 323, 4x4	1993	6 200 km
Fiat Tipo 1.4ie	1991	27 200 km
Peugeot 205 GTI, 120 CV	1990	Fr. 11 500.-
Seat Ibiza SXI	1993	4 300 km

Tous ces véhicules sont garantis et expertisés, livraison de suite

Sporting Garage SA
CARROSSERIE
Crétets 90, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 44 26
132-12001

AVIS OFFICIEL

VOTATION FÉDÉRALE des 19 et 20 février 1994

Sont électeurs: les Suisses et les Suissesses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune ainsi que les Suisses et les Suissesses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus.

Bureaux de vote:
CENTRE: halle aux Enchères, rue Jaquet-Droz 23
FORGES: collège des Forges, av. des Forges 16
CHARRIÈRE: collège de la Charrière, rue de la Charrière 36

Heures du scrutin:
Samedi 19 février de 9 à 18 heures
Dimanche 20 février de 9 à 12 heures

Vote par correspondance:
Peut voter par correspondance, au plus tôt trois semaines avant le jour du scrutin, soit dès le lundi 31 janvier 1994, l'électeur:
a) malade ou handicapé
b) absent de la commune
c) que des raisons impérieuses empêchent de se rendre aux urnes

La demande doit être faite au bureau de la Police des habitants au moins dix jours avant le scrutin, soit jusqu'au jeudi 10 février 1994.
L'enveloppe de vote doit être remise dans un bureau de poste suisse.

Vote anticipé:
Les électeurs peuvent voter personnellement du lundi 14 au vendredi 18 février 1994:
a) au bureau de la Police des habitants, Serre 23, pendant ses heures de bureau, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures, le vendredi jusqu'à 17 heures
b) ces jours, après 18 heures uniquement, au poste de police, place de l'Hôtel-de-Ville 1

Se présenter avec la carte civique ou une pièce d'identité valable.

Vote des malades:
Les électeurs âgés, malades ou handicapés, qui désirent que leur vote soit recueilli à domicile, doivent en faire la demande au bureau de la Police des habitants, téléphone 039/276 111, jusqu'au vendredi 18 février 1994 à 17 heures et dès l'ouverture du scrutin au bureau de vote:
halle aux Enchères, ☎ 039/23 62 83
collège des Forges, ☎ 039/26 77 57
collège de la Charrière, ☎ 039/28 67 80

Police des habitants
132-12406

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Evolution de la population: les pourquoi et les comment

Habitants qui vont... qui viennent

Tous comptes arrêtés au 31 décembre, la ville de La Chaux-de-Fonds compte donc 37.458 habitants. C'est un peu mieux que les années précédentes, on remonte gentiment la pente; mais ce n'est pas encore aussi bien qu'en 1967 où la ville comptait 43.036 âmes. Qu'est-ce qui fait donc aller et venir les habitants? Plongée dans les données statistiques.

Comme on le constate avec bonheur dans le recensement publié en début d'année («L'Impartial» du 22 janvier), la population a augmenté de 219 unités durant l'année 1993, pour atteindre le nombre de 37.458 habitants. Pour peu que l'on s'intéresse à ce que recouvre cette masse anonyme appelée «population» et que l'on regarde de plus près ses allées et venues, les éléments fournis par la police des habitants sont aussi passionnants qu'un bon polar.

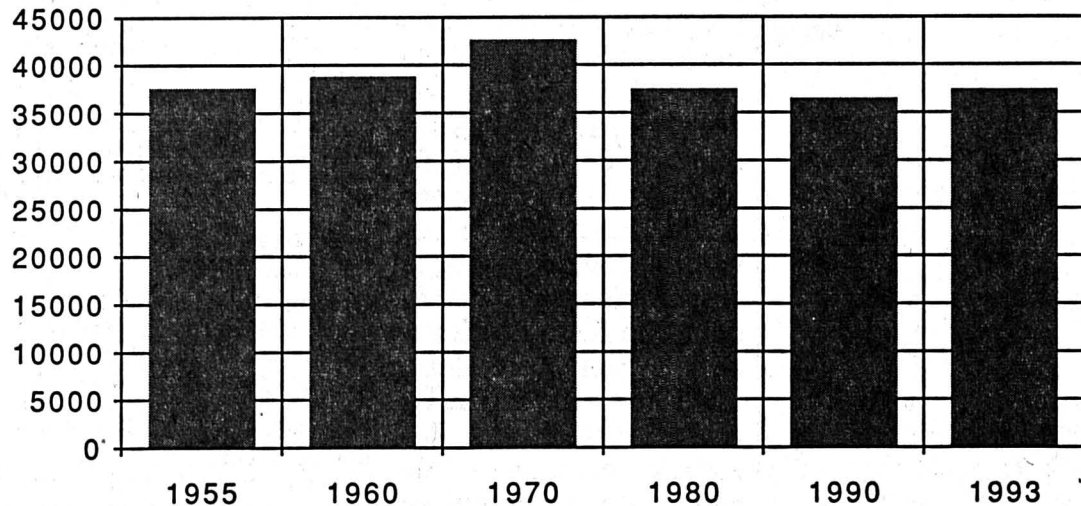
Outre le détail des origines, les types de permis de séjour, l'état civil, la confession, la pyramide et les groupes d'âges, le détail des professions, on trouve encore les mouvements migratoires et les raisons et destinations des départs.

Vraisemblablement peu de villes auscultent d'aussi près ses habitants, en tout bien tout honneur. «Nous faisons de notre mieux, concède Gérard Stehlin, préposé à la PH, et nous allons d'ailleurs affiner certains points, par exemple les mouvements de population sur le plan professionnel».

LES RAISONS DES MOUVEMENTS

Qu'est-ce qu'ils bougent ces habitants! A voir que 1373 personnes - hommes et femmes, étrangers et Suisses confondus - ont quitté la ville, on s'inquiète pour le comptage de fin d'année; pas de souci, 1539 ont débarqué pour faire balance, les Helvètes, Neuchâtelois et Confédérés étant d'une belle constance entre départs et arrivées.

Ce sont les tranches d'âge de 21 à 40 ans qui ont la palme des déménagements, avec une boueotte plus prononcée entre 21 à 30 ans. Le gros des départs se motive par une nouvelle situation professionnelle (269), pour une question de logement (301), pour des raisons de famille (239) ou encore pour retourner au pays (248). Mais attention, pour des raisons similaires, à quelques unités près, le même nombre de personnes se sont installées en ville; excepté au chapitre «raisons de famille», où se démarque un bonus avec 412 arrivants et la mention du «retour au pays» qui est le fait de 101



Evolution des 4 dernières décennies

Il faut remonter en 1955 pour retrouver une population de 37.000 habitants: mais entre-temps, la ville a compté jusqu'à 43.036 âmes. (doc-lmp)

personnes. Quant au mouvement dans les différents groupes professionnels, il affiche un certain équilibre; c'est ce point que G. Stehlin souhaite traiter plus

finement, avec la collaboration des employeurs.

Tous sexes et origines confondus, l'âge moyen de la population chaux-de-fonnière est de 41

ans; pour une longévité moyenne de 77 ans et demie, les femmes (79 ans et demie) devançant les hommes (75 ans). I.B.

Des hauts et des bas

La statistique de la population donne des chiffres depuis... 1750. Il y avait alors 2363 habitants à La Chaux-de-Fonds. Un siècle plus tard, on en dénombrait 13.268 et la progression s'est poursuivie pour passer le cap des 40.000 en 1917. Pour peu de temps, car l'année suivante déjà, la diminution s'amorçait se poursuivant inexorablement jusqu'en 1944, où la ville comptait moins de 32.000

âmes. La remontée a été spectaculaire dans les années 60 pour culminer à 43.036 habitants en 1967. Rebelote pour la descente, le creux de la vague se marquant en 1988, avec 36.038, une diminution encore accentuée par une rectification comptable (déduction des demandeurs d'asile, entre autres). Mais depuis, nous remontons la pente, gentiment mais sûrement, semble-t-il. (ib)

Trois jours de fête rue Fritz-Courvoisier

L'Atelier An I

L'Atelier, lieu de créativité pour enfants et adultes, a soufflé sa première bougie cette fin de semaine, en organisant trois jours de fête. Parallèlement, il a trouvé ses assises juridiques, puisque ses statuts d'association sans but lucratif viennent d'être ratifiés. Dimanche matin, L'Atelier fleurait bon la tarte aux pommes

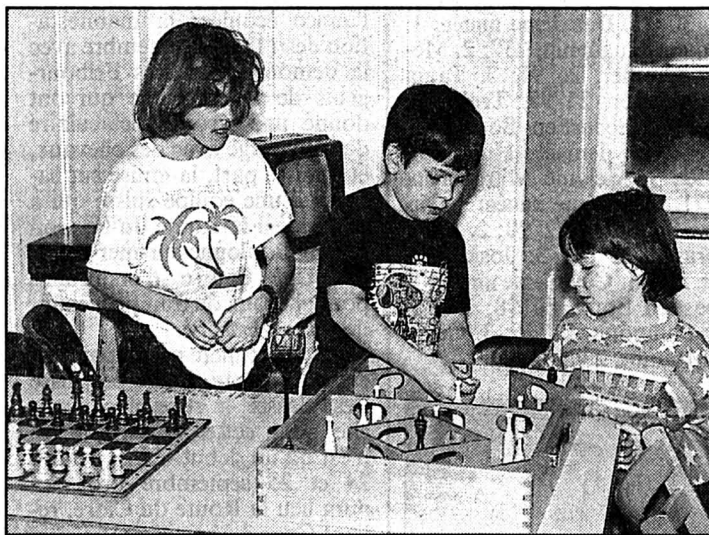
mise au four pour le brunch musical (environ 50 inscriptions) animé par Geneviève Baer-Eischmann et le Duo Magique, au terme d'une longue nuit consacrée à des jeux de société divers suivis par une bonne quinzaine de personnes. Auparavant, après ratification officielle des statuts de l'association

qui chapeaute ce centre de créativité, le voile a été levé sur l'exposition de croquis de bijoux réalisés par Christophe Florian, sur des thèmes imposés à l'Ecole d'art appliqué de la ville.

Samedi après-midi, quelque 60 enfants ont applaudi «La clé du temps», théâtre de marionnettes La Bricole, petite troupe qui répète et fabrique ses personnages à L'Atelier depuis ses débuts.

Mise sur pied juste un an après la première répétition dans les locaux rafraîchis de la rue Fritz-Courvoisier 29, cette fête a rassemblé tous les membres et amis de l'association, ainsi que des voisins du quartier. Quant à savoir si L'Atelier répond à un besoin, il est intéressant de constater que, jusqu'à présent, quelque trois cents personnes ont été touchées par les propositions de ce lieu de créativité scénique et artistique ou par les camps aérés organisés ponctuellement à l'intention des enfants et adolescents pendant les vacances scolaires. (sg)

● L'Atelier, exposition Christophe Florian, jusqu'à fin février.



Rue Fritz-Courvoisier

L'Atelier: un lieu de rencontres, de création et de jeu. (sp)

Concert au P'tit Paris

La force de la salsa

De la salsa à l'état pur. Un public en transe, pris dans l'ambiance portée sur la danse et la rencontre. Héritage précieux en provenance du continent latino-américain - la salsa - a été magistralement restituée par le groupe helvético-péruvien de Guapacha. Dernièrement au P'tit Paris, les absents ont eu tort.

Guapacha s'est constitué il y a quelque temps, entre Berne et Bienne. Regroupant huit musi-

ciens provenant d'un peu partout - Pérou, Uruguay, Chili et Suisse - il aspire à redonner à la salsa la place qu'elle mérite. Et de quelle manière!

Trois heures durant, ils se sont produits sur scène avec une sincérité frisant l'innocence, révélant toute l'étendue d'un talent nourri et caractérisé par l'insouciance.

Celui du leader Moises Alvarado et de la flûtiste Isabel Treu, actrice de solos ponctuels et re-

lançant des instants teintés d'avantage de la nostalgie que d'allegresse. Rien n'aura fait défaut, ni la diversité musicale et instrumentale, ni les subtils changements d'atmosphère.

Tantôt intimistes, chaudes ou langoureuses, les ambiances recrées incitent à danser. Mieux encore, à goûter et savourer des tranches d'émotion porteuses d'un esthétisme qui à l'évidence ne sonne pas creux. (okh)

Au théâtre: «Les enfants du silence»

L'éloge de la différence

Le spectacle serait comme tant d'autres sans l'extraordinaire présence, forte et tendre à la fois, d'Emmanuelle Laborit, si profondément accordée à son rôle, qu'elle en est émouvante. «Les enfants du silence» ont rempli à ras bord, samedi et dimanche, le Théâtre de la ville.

Sarah, jeune femme sourde et muette, abandonnée par son père et éloignée, depuis longtemps, de sa mère qui ne supportait plus sa présence, refuse d'apprendre à lire sur les lèvres du nouveau prof à l'Institut des sourds-muets. Comme tant de copains à elle le firent, devant le mépris dont ils furent l'objet, elle veut préserver la richesse de son monde. Jugeant son univers intérieur aussi beau que celui des bavards, elle refuse d'être la création des autres, d'exister par personne interposée. Elle préférera passer pour une idiote plutôt que de trahir les siens. Elle ne veut pas que leur surdité soit perçue comme un manque ou une mutilation, leur monde doit être reconnu comme un autre monde. Le jeu d'Emmanuelle Laborit est vivant, varié, elle ne quitte pratiquement pas la scène. Elle impose son personnage et ce n'est pas du chiqué, Emmanuelle Laborit est vraiment nonentendante.

Le sourd, nouveau partenaire de l'homme de théâtre, révèle un champs d'action inattendu. La distribution, sept comédiens, réunit entendants et malentendants.

Sur un côté de la scène, un personnage, hors spectacle, traduit pour les non-entendants, dans la langue des signes. Ses gestes, beaux, chorégraphiques, transmettent le fil de l'histoire. Dans une loge, un comédien organise l'espace sonore. Le décor projeté sur écran indique que l'on se trouve à l'Institut des sourds, ou ailleurs.

À LA TRAÎNE

On est éffaré, à cette occasion, de découvrir la bataille que les non-entendants mènent aujourd'hui encore pour faire respecter leur droit à la non parole. La langue des signes ne jouit en Suisse d'aucun statut officiel. Après un siècle d'interdiction, elle est actuellement mieux acceptée, l'idée du bilinguisme, langue des signes et langue du pays, fait son chemin, mais rien n'est encore acquis. D. de C.

NAISSANCE

SYBILLE est très heureuse d'annoncer la naissance de sa petite sœur

DEBORAH
Cindy

le 5 février 1994

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Nadia et Fredy
BOSSHART
Chapeau-Râblé 36
2300 La Chaux-de-Fonds

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

AGENDA

Centre Numa-Droz Sport à la carte

Pour bien commencer l'année, le Service cantonal des sports propose un programme «Sport pour tous» à l'intention de la population du canton. A La Chaux-de-Fonds, tous les lundis de 18 h à 19 h 30 jusqu'au 28 mars, des professeurs d'éducation physique se mettent à la disposition des parents et des autres adultes pour conduire jeux, détente, gymnastique douce, pour le bien-être du corps et le plaisir. Rendez-vous au centre Numa-Droz, halle D. (lmp)

Université du 3e âge Ethique et économie

Pour ses conférences du mardi après-midi, l'Université du 3e âge fait appel à des spécialistes de renom. Le 8 février, ce sera Jean-Louis Leuba, professeur honoraire de théologie à l'Université de Neuchâtel, qui viendra parler des relations entre éthique et économie, à propos des origines de la liberté créatrice et de l'économie sociale de marché. Comme toujours, la séance aura lieu à 14 h 15 à l'aula de l'Ecole professionnelle commerciale, rue de la Serre 62. (lmp)

Ciné-Nature Le panda géant

Depuis que le WWF en a fait son animal fétiche, le panda est devenu le symbole des espèces menacées et de la lutte pour leur survie. Ciné-Nature propose un film chinois consacré à cet animal étonnant. Il sera diffusé mercredi 9 février, au Musée d'histoire naturelle, à 14 h 30, 16 h et 20 h 30. (lmp)

Salle de musique Orchestre Bach du Gewandhaus de Leipzig

Le 9e concert de l'abonnement de la Société de musique aura lieu mardi 8 février, 20 h 15, à la Salle de musique. L'Orchestre Bach du Gewandhaus de Leipzig, dirigé par Christian Funke, interprétera Telemann, Haendel, Jean-S. Bach, «Triple concerto» et Vivaldi «les 4 saisons». (DdC)

Assemblée des gymnastes neuchâtelois à l'artistique

Retrouver une forme olympique

L'Association cantonale neuchâteloise des gymnastes à l'artistique (ACNGA) souffre de deux maux. Un flagrant manque de moyens financiers et l'absence d'une salle d'entraînement spécifique, équipée en permanence et possédant une fosse de réception. Son président, Jean-Bernard Haller, l'a répété samedi lors des assises cantonales de cette association qui se sont tenues aux Brenets.

Le choix des Brenets n'était pas dû au hasard, puisque l'an dernier, ce sont sur les bords du Doubs que s'est déroulée la Journée neuchâteloise 1993 de gymnastique artistique. Celui qui en a assuré la présidence, Jean-Claude Duc, a d'ailleurs été remercié et nommé membre d'honneur de l'association. A noter que la prochaine manifestation de ce type aura lieu le 4 juin 1994 au Landeron et est pour la première fois placée sous la houlette d'une dame, comme présidente, en la personne de Nathalie Niederhauser.

Les participants à cette assemblée ont également appris la manière dont l'ACNGA entend célébrer son 75e anniversaire qui aura lieu en 1995, puisque celle-ci fut fondée en 1920. Il s'agira de toute évidence de la mise sur pied, à Neuchâtel et en collabo-

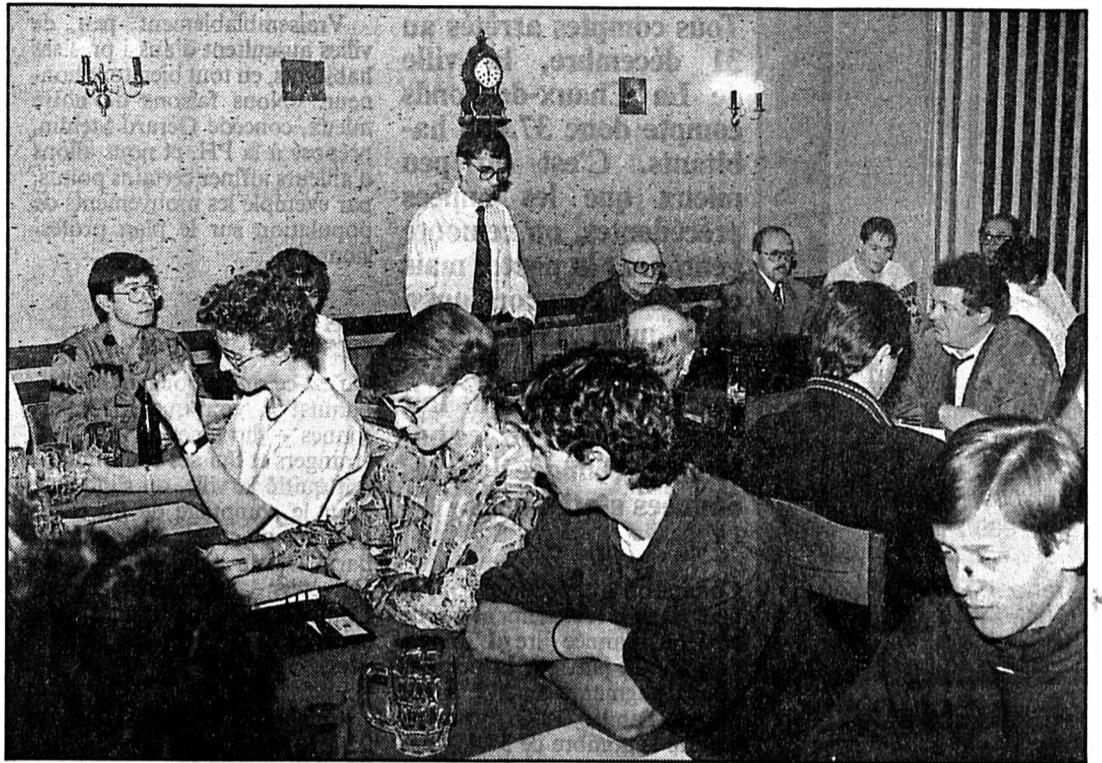
ration avec la section de Peseux, de la Fête romande de gymnastique à l'artistique. D'autre part, c'est par le biais de diverses démonstrations gymniques dans divers lieux et circonstances que cette association entend faire parler d'elle durant toute l'année.

ESPOIR DU CÔTÉ DE PESEUX

Dressant le bilan de l'année écoulée, M. Haller a notamment rappelé les manifestations organisées, la participation des gymnastes aux multiples compétitions helvétiques, la participation de certains d'entre eux aux camps fédéraux d'entraînement et la qualification de trois gymnastes dans le cadre jeunesse.

Il a en revanche déploré que les autorités centrales n'aient pas fait preuve de davantage de souplesse pour Alain Rüfenacht en ce qui concerne sa sélection dans le cadre A. Il a aussi mis l'accent sur l'urgence de recruter des entraîneurs, de détecter de nouveaux gymnastes à l'artistique suffisamment talentueux et désiré s'engager à fond dans ce sport exigeant et surtout de créer une infrastructure entièrement consacrée à la pratique de la gymnastique artistique, avec une salle équipée en permanence, possédant une fosse de réception.

Un espoir semble se dessiner du côté de Peseux, mais selon le président, le temps presse! Présent à cette assemblée, Roger Miserez, chef du Service cantonal des sports, n'a rien pu promettre à ce propos, mais a assuré l'assemblée de son soutien à



Les Brenets

Face au président Jean-Bernard Haller, les représentants de la gymnastique cantonale à l'artistique ont tenu leur assemblée.

un tel projet. Il a relevé que l'ACNGA, comme d'autres associations, développe, par le sport, des activités plus que nécessaires afin d'éviter à la jeunesse actuelle de subir les fléaux de notre temps comme la drogue.

PLAINTES ET SATISFACTION

Le chef technique a rappelé l'effectif des gymnastes neuchâte-

lois à l'artistique, soit 58. Pour le caissier, au terme d'un exercice difficile qui ne laisse presque plus rien en avoirs, la recherche d'une forme de sponsoring est indispensable. Autre plainte, tant du responsable des centres d'entraînement, J.-P. Jaquet, que du président, la planification des camps d'entraînement, et surtout celui d'été, s'adapte particulièrement mal aux vacances scolaires de notre canton.

Elle est le fait d'un impérialisme zurichois, du moment que ce canton envoie 50% des effectifs à ces camps. Outre ce problème que l'ACNGA entend revoir, elle est heureuse de signaler que la Chaux-de-Fonnière Najja Boucard, nouvelle membre au comité, reprendra le poste de chef de presse à l'Association fédérale de gymnastique à l'artistique.

(jcp)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Taxe des chiens

Encore 24 jours

La direction de police de la ville du Locle rappelle aux propriétaires de chiens que le paiement de la taxe de leur compagnon doit être effectué d'ici la fin du mois, dernier délai. La perception se fait au poste de police, Grande-Rue 11. (Imp)

Le Haut-du-Crêt

Contre le talus

M. D. D., du Locle, circulait samedi à 3 h 30 de La Chaux-de-Fonds au Locle. Au lieu-dit Le Haut-du-Crêt, à la sortie d'un virage à droite, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté cinq jalons à neige, un panneau de signalisation au nord de la chaussée avant de terminer sa course contre le talus. Dégâts.

AGENDA

1er Mars à La Brévine

Appel du Hockey-Club

A La Brévine, la traditionnelle Fête du 1er Mars sera mise sur pied cette année par le Hockey-Club du lieu, à la halle omnisport du Mannerot. Au programme, il est prévu le fameux souper tripes ou jambon le lundi 28 février dès 20 h, suivi, à partir de 23 h, d'un bal conduit par l'orchestre «Black Pyramid». Le lendemain, jour du 1er mars, les festivités redémarreront à 11 h avec une représentation de la Société de gymnastique des Ponts-de-Martel et un concert-apéritif emmené par la fanfare l'Avenir. Divers jeux, une tombola et une vente animeront l'après-midi. A ce propos, les organisateurs lancent un appel à toutes les bonnes volontés susceptibles de confectionner tricots, vêtements, objets, pâtisseries, tresses... La marchandise est à déposer chez Katia Schneider à La Brévine, jusqu'au 23 février. Relevons enfin qu'une exposition de tableaux et de photos sera visible tout au long de la manifestation. (paf)

Camp de ski de l'Ecole primaire de La Brévine

Skieurs en herbe dans l'vent

Pour la cinquième année consécutive, les trois classes de l'Ecole primaire de La Brévine sont parties en camp de ski durant la semaine du 24 au 28 janvier. Après Les Crosets et La Fouly, c'est la deuxième fois qu'elles ont logé au chalet des Diablotins aux Colons; ceci grâce à la collaboration du Service cantonal neuchâtelois des sports qui a organisé le transport en car et mis à leur disposition les locaux et le cuisinier.

Les 56 participants ont été entourés par une vingtaine d'adultes, enseignants ou parents. En fonction de leurs capacités, les enfants ont été divisés en sept groupes - débutants, moyens ou avancés - ayant chacun à leur tête deux moniteurs. Pour éviter une certaine lassitude, ces derniers ont effectué

des tournus au sein des groupes. Seule petite ombre au tableau, les conditions météorologiques n'ont pas été optimales: un seul jour de soleil. Pour le reste, il a fallu affronter le vent, la neige et le froid. Parties intégrantes du jeu et totalement imprévisibles, tous ont fait contre mauvaise fortune bon cœur en supportant tant bien que mal ces quelques aléas.

Le vendredi, un slalom, réunissant tout le monde, a mis un terme à cette semaine; une opportunité de voir les progrès réalisés, notamment par les novices. Les soirées ont été agrémentées par des jeux de société, un pictionary, un baccalauréat assez particulier, des ateliers et un super loto. De quoi créer une ambiance du tonnerre.

Initiative pour le moins sympathique, de tels camps permet-

tent aux institutrices et instituteurs de découvrir leurs élèves sous un autre angle, et surtout hors d'un cadre scolaire évidemment plus strict. (paf)

RÉSULTATS

Première année: 1. Tony Margueron, 29"75; 2. Elvina Huguenin, 30"25; 3. Josette Maeder, 30"72. Deuxième année: 1. Clément Huguenin, 23"; 2. Melody Grether, 25"91; 3. Tania Bertschinger, 25"97. Troisième année: 1. Sébastien Bourgeois, 23"65; 2. Ismaël Hugoniot, 24"39; 3. Mélanie Margueron, 26"71. Quatrième année: 1. Vanessa Schöpfer, 22"90; 2. Mike Morand, 23"63; 3. Josie Vermot, 23"81. Cinquième année: 1. Sébastien Borel, 20"98; 2. Xavier Philipona, 21"76; 3. Cédéric Monnot, 23"54.



Semaine blanche

Malgré des conditions difficiles, les petits Bréviniers ont passé d'agréables moments sur leurs lattes. (Privée)

Amis du Franches-Montagnes sur des routes historiques

Après les poissons, le cidre!

L'association suisse des amis du Franches-Montagnes, présidée par André Weiersmüller, fait le bilan de ses activités 1993 et pense déjà à l'avenir.

Deux points chauds ont ponctué l'année écoulée: la manifestation des 11 et 12 septembre avec la démonstration des Fribourgeois de La Gruyère qui ont donné une leçon spectaculaire de débardage avec des chevaux, et d'autre part, la «mise sur sabots» d'une équipe suisse qui a participé à la Route du Poisson reliant Boulogne-sur-mer à Paris. Une course d'endurance pour chevaux de trait provenant de toute l'Europe.

Cette première participation a été concluante. L'équipe suisse s'est classée 4e et se place favorite pour cette année. Car ce n'est qu'un début. Ainsi, les 23, 24 et 25 septembre prochain aura lieu la Route du Cidre, reliant Caen à Versailles. M. Weiersmüller espère bien

que les membres de l'équipe suisse pourront y participer, y compris avec de nouveaux atteleurs qu'il espère très nombreux.

Encore mieux. André Weiersmüller rêve, pour 1996, de créer la Route du Sel en Suisse, en passant par Buttes, en longeant le Val-de-Travers, avec étape sur la place du marché à Neuchâtel et arrivée à l'hippodrome d'Yverdon, avec épreuves spéciales tout au long du trajet. Pour ce faire, il compte sur de nombreux bénévoles pleins de volonté et d'enthousiasme. Avis!

Annonçons d'ores et déjà que l'assemblée générale de l'association suisse des Amis du Franches-Montagnes, ouverte à tous les intéressés, aura lieu samedi 9 avril au Buffet de la gare d'Yverdon. On y présentera un film sur la Route du Poisson. (comm-imp)

● Pour tous contacts et renseignements: André Weiersmüller, Le Locle, tél. (039) 36.13.05.

Eglise réformée

Vente de solidarité

La traditionnelle vente pour les œuvres de solidarité organisée par l'Eglise réformée aura lieu en fin de semaine à la Maison de paroisse, Envers 34. Elle est organisée en faveur de la Mission, de l'Entraide protestante et de Pain pour le prochain. Elle débutera vendredi 11, à 15 h alors qu'une fondue sera servie de 18 h à 19 h 30. La soirée se poursuivra par la prestation de «clarinettes» de la Musique scolaire et un concours photographique avec dias. Le lendemain, same-

di, la vente reprendra à 9 heures. De nombreux stands d'épicerie, lainage, objets d'art, fleurs et de petite restauration seront dressés. Présence, à 14 h 45 d'un chœur d'enfants alors que le souper des familles, de type haïtien, sera servi à 18 h 30. En soirée, ambiance accordéon avec le «Quatuor de schwytzoises» des Brenets. Inscriptions pour les repas de vendredi et samedi soir jusqu'à ce jeudi soir, au secrétariat de paroisse, tél. 31.13.00. (Imp)

Formation continue à Villers-le-Lac

Des «instits» à la radio

Faire coïncider la formation continue (lieu de recherche et d'innovation pédagogique) des instituteurs avec la pratique journalière d'une classe, même si elle se déroule dans un studio de radio, c'est ce que viennent de vivre, une semaine durant, huit enseignants des écoles primaires et maternelles de Villers-le-Lac, Les Fins et Morteau. Dans le cadre du plan départemental de formation, ils ont travaillé au collège de la cité frontalière des bords du Doubs, les techniques de communication autour d'un outil privilégié: la radio.

diens en milieu scolaire, en ce qui concerne les langages de l'audio-visuel et les situations de communication. En effet, si la radio est un outil de communication, c'est aussi un outil socio-culturel et pédagogique qui, selon Michèle, institutrice à Villers, «ouvre les portes de l'école sur le monde et sur l'environnement, et diversifie les pratiques habituelles d'enseignement.»

L'émission d'un magazine ou d'un reportage suppose un important travail préalable d'exercices de prononciation, de lecture, d'analyse et de réécriture du contenu, afin de véritablement s'approprier l'information sélectionnée. La diffusion du message elle-même fait appel à des techniques spécifiques, allant du montage des séquences à l'expression orale, en passant par le choix de pauses musicales pertinentes et de bruitages. Collette, qui pratique régulièrement la radio avec sa classe à Villers-le-Lac, ajoute: «La prise de parole devant un micro exige une maîtrise de son corps, de sa respiration et de sa voix qui faciliteront la compréhension du message diffusé.»

AIDE À L'EXPRESSION

Aucun doute là-dessus, tous les observateurs, à divers niveaux de l'institution scolaire ou extérieurs (parents notamment), trouvent dans la radio un outil pédagogique remarquable. L'ef-



Instituteurs en formation

La radio, nouvel outil pédagogique. (rv)

ficacité en est surtout reconnue dans le cadre de l'aide à la lecture et plus généralement à l'expression, tant écrite qu'orale. Par ailleurs, la radio développe chez les enfants un ensemble de capacités destinées à une meilleure adaptation au monde qui les entoure: maîtrise de la technique, synthèse de l'information, meilleure approche des médias, écoute active et autoévaluation.

Grâce à Christian Girardot et Francis Kolb, professeurs à Villers-le-Lac et principaux animateurs de «Radio Collège Villers» (qui fête cette année son 10e anniversaire), la radio est apparue aux stagiaires comme l'outil privilégié pour faire acquérir aux

élèves motivation et confiance en soi.

Au terme du stage, ils ont projeté de se retrouver sur les ondes de RCV avec des productions d'élèves sur le thème de l'alimentation. Ils disposeront également du Radiobus qui sillonne les routes du Doubs. Ce véhicule, équipé en studio radio professionnel, facilitera la création de produits radiophoniques de qualité.

Ainsi donc, l'outil pédagogique radio, en pleine expansion, devrait-il connaître des développements intéressants. C'est en tout cas le sentiment qui se dégageait des conclusions des instituteurs à l'issue de leur formation. (rv)

Le Chauffaud

Une classe s'ouvre

M. Vermot, maire de Villers-le-Lac l'a bien fait remarquer: «Nous avons une chance exceptionnelle d'ouvrir une deuxième classe au Chauffaud». De fait, c'est à l'unanimité du Conseil municipal que cette nouvelle classe, assortie de la création d'un emploi d'aide maternelle, a été voté.

La chance dont parle le premier édile de la commune frontalière des bords du Doubs est celle qu'a offerte l'inspecteur d'académie, après avoir pris connaissance des chiffres des effectifs d'enfants présentés par M. Jean Bourgeois, directeur de l'école du Chauffaud. Le département du Doubs perdra 19 postes d'instituteurs et la préparation de la future carte scolaire propose 56 fermetures de classes pour seulement une dizaine d'ouvertures.

Actuellement, l'Ecole publique du Chauffaud n'accueille que les enfants du deuxième cycle (5 à 11 ans). La scolarisation des enfants de moins de 5 ans se fait à l'école maternelle du centre de Villers-le-Lac, mais seulement pour une partie d'entre eux. La création d'une seconde classe permettra donc de pallier ces carences.

Autre chance pour le hameau frontalière: la reconstruction des bâtiments communaux, sinistrés lors de l'incendie du 1er janvier 1985, offre une maison d'habitation à côté de l'école, reconstruite elle aussi. Sa situation face à la cour de récréation, sa disposition intérieure après quelques aménagements, offriront d'excellentes conditions d'accueil aux futurs écoliers. Quant aux effectifs prévus, ils passeront de 19 actuellement à 34 l'année prochaine avec une arrivée massive de jeunes enfants issus pour la plupart du nouveau lotissement autour de l'école, cet effectif se maintenant et augmentant même jusqu'à 37 pour la rentrée de 1997.

Si l'unanimité s'est faite autour de ce projet, l'opposition municipale a cependant émis quelques réserves. Marc Bourcard a déploré le manque de prévisions chiffrées des effectifs des autres écoles de la commune, il s'est demandé si l'ouverture d'une nouvelle classe au Chauffaud n'entraînerait pas d'ici quelques temps la fermeture d'une classe dans une autre école. (rv)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax 81 64 21 08

Alain PRETRE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Maïche

Jean Lefèbre
sur scène

C'est un coup royal qu'a réussi Patrick Parent, de Belfays, président de l'Association d'animation «Les Gais Lurons», en persuadant le célèbre comédien Jean Lefèbre, actuellement en tournée en Suisse, de monter sur les planches à Maïche pour jouer «Oui patron». Cette représentation théâtrale aura lieu le 27 mars au soir à la salle des fêtes de Maïche. (pr.a)

Morteau

Logis de France

Le Mortuacien Hilaire Bosa est président de l'Association régionale des Logis de France et non pas des Gîtes de France comme indiqué par erreur dans notre édition du vendredi 4 février. L'Association des Logis de France regroupe des hôtels familiaux répondant à une charte de qualité, alors que les gîtes de France rassemblent les propriétaires d'appartements touristiques offerts à la location.

Le Gardot: course poursuite et k.-o.

Boxeur sur le ring judiciaire

Le boxeur bisontin a perdu le troisième round. Il a été présenté samedi au parquet, après avoir volé une voiture et envoyé au tapis un ami du propriétaire.

Pascal Arigoni (22 ans), domicilié à Montlebon, rend visite en fin de semaine dernière à Alexandre André (25 ans), résidant dans ce même village du val de Morteau. Les deux copains amorcent à peine une conversation que l'auto du premier «se carapate» sous leurs yeux. L'effet de surprise passé,

Alexandre André saute dans sa voiture et, avec son ami, se lance à la poursuite du voleur qui prend la direction de la Suisse voisine.

Ce dernier abandonne la voiture à 300 mètres du poste de douane et s'enfuit à travers champs. Sur le point d'être rejoint par ses poursuivants, il opère une volte-face et assène un violent coup de poing au visage d'Alexandre André qui s'écroule k.-o.

Les gendarmes de Morteau, alertés entre-temps par des té-

moins, arrivent au poste frontalière du Gardot. Prenant contact avec les douaniers helvétiques en vue de solliciter leur coopération, ils n'ont eu qu'à passer les menottes au malfrat dont l'allure suspecte n'avait pas échappé à la vigilance des gardes-frontière.

Ce Bisontin de 27 ans, déjà connu des services de police, a été déféré samedi au parquet et devra répondre ultérieurement de vol et de coups et blessures.

Membre du Ring Olympique bisontin, cet individu évolue

dans la section de préparation professionnelle, c'est dire que les coups qu'il donne font mouche comme a pu malheureusement s'en rendre compte André Alexandre.

Les enquêteurs au-delà de cet incident s'interrogent sur les véritables motivations du voleur venu de Besançon en stop et qui projetait de passer en Suisse. Ses antécédents ont tout lieu de laisser penser que le but de son expédition franco-suisse avortée n'était pas très louable! (pr.a)

AVIS OFFICIEL



VILLE DU LOCLE

En prévision de mise à la retraite et pour compléter l'effectif du Corps de police, le Conseil communal met au concours

UN POSTE D'AGENT

La formation professionnelle aux métiers de la police locale comprend notamment:

- contrôle de la sécurité, de l'ordre public et de la tranquillité;
- premiers-secours en cas d'incendie;
- secours routier et service des ambulances;
- service de circulation.

Si vous êtes de nationalité suisse, âgé de 20 ans révolus, taille 170 cm au moins et incorporé dans l'armée, si vous avez une instruction et une éducation de bon niveau, si vous êtes titulaire d'un CFC ou d'un titre équivalent, si vous jouissez d'une bonne santé, si votre réputation est honorable, si vous êtes sociable et avez le sens des responsabilités, adressez votre offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et de certificats, à la Direction de Police, Hôtel-de-Ville 1, 2400 Le Locle, jusqu'au 21 février 1994.

Traitement selon l'échelle communale. Entrée en fonction: le plus tôt possible ou à convenir. Pour tout renseignement, contactez le commandant de police, tél. 039 31 10 17 (heures de bureau).

Le Conseil communal
157-14003-30/4X4

Feu: 118

IMMOBILIER

AU LOCLE

Votre nouvel appartement
REFAIT À NEUF

Bloc cuisine, sanitaire, revêtement de sols. 2 pièces - 3 pièces - 4 pièces
Mensualité dès Fr. 434.- + charges.
☎ 038/24 57 31

28-440

LE NOIRMONT

A vendre ou à louer

Appartement
de 4 pièces

90 m², 2 balcons.
Fr. 265 000.-
Location: Fr. 1176.-

Appartement
de 4 pièces

90 m², 1 balcon.
Fr. 245 000.-
Location: Fr. 1090.- plus
charges, avec cave, grand gale-
tas. Libre tout de suite.

Garage
individuel

Fr. 23 000.-. Location: Fr. 95.-.

S.I. LA PÉRIÈRE SA
☎ 039/53 15 05 - 53 12 34.

14-8035

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

PRESSING

LE SAVOIR-FER

Maintenant
3 POUR 2
Profitez!

157-14108

Service et Qualité de rigueur

Prix attractifs

LE LOCLE

Solution du mot mystère
FEERIE

A louer
AU LOCLE
MAGASIN DE
CHAUSSURES
150 m².

Tél.
077/37 28 31

28-501365

A vendre de collection privée (plus de 100 pièces)
SELLES WESTERN
AMÉRICAIN ainsi que de
vieilles selles de collection
oldtimers, lassos, sacoches,
fouets, éperons, longhorns,
étuis pour pistolets et fusils.
Prix très intéressants.
☎ 057/33 44 82
à midi ou le soir

2-2212

Consultation et essais gratuits
d'appareils à plusieurs programmes auditifs
selon vos besoins personnels

MARDI 8 FÉVRIER

de 9h à 12h et de 14h à 17h

PHARMACIE MARIOTTI

LE LOCLE, Grand'Rue 38, tél. 039/31 24 85

SURDITÉ DARDY

AUDIOPROTHÉSISTES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

2302 La Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre 61 - Tél. 039/ 23 34 07

Près de la pharmacie Pillonel 36-5877

VENDREDI 11 FÉVRIER dès 15 heures
SAMEDI 12 FÉVRIER dès 9 heures

Vente de l'Eglise réformée

en faveur des œuvres de solidarité
à la Maison de Paroisse, Envers 34, Le Locle

Comptoirs divers, buffet, tombolas
Soirées familiales

VENDREDI
dès 18 heures:
dès 20 h 15:

souper fondue
quatuor de clarinettes
de la Musique scolaire
dias, concours

SAMEDI
à 14 h 45:
à 18 h 30:
dès 20 h 15:

chœur d'enfants
souper haïtien
soirée familiale animée par le Quatuor
des schwyzoises des Brenets
Jeux, loto

157-500951

Etude d'assainissement dans l'Entre-deux-Lacs

Les drainages s'enlisent

Le crédit-cadre de 11,4 millions de francs, accordé en faveur de l'économie agricole par le Grand Conseil, mardi dernier, ne concerne pas l'assainissement des drainages de l'Entre-deux-Lacs dont le projet a été évoqué mais pas retenu financièrement. Le dossier est ouvert depuis le début de cette décennie, le coût a été établi (4,5 millions de francs), mais les finances publiques nécessitent elles aussi des assainissements.

Ces travaux soient différés. Cressier n'avait pas envie de temporiser et l'Etat n'était pas très heureux non plus dans un premier temps...», explique Laurent Lavanchy, chef du service de l'économie agricole. Toutefois, après avoir entendu les Landeronnais et pris connaissance d'autres éléments, l'Etat, qui est propriétaire de surfaces assez importantes dans la région, s'est rallié à l'ajournement de la demande de crédit.

La participation financière de l'Etat à l'opération s'établit sur

deux niveaux. Propriétaire, il devra déboursier plus de la moitié du coût des travaux qui seront entrepris sur son terrain (comme tous les autres propriétaires), mais il devra par ailleurs accorder 20% de subventions sur l'ensemble de la facture (900.000 francs). Les subventions fédérales atteignent également 20% et la part communale s'élève, on l'a dit, à 5%.

Sursoir aux travaux «n'empêche pas maintenant de réétudier un peu plus à fond le problème pour tenter notamment

une première entreprise sur un territoire plus restreint et parer ainsi au plus urgent», commente Laurent Lavanchy. On ignore toutefois si la Confédération, qui avait donné son aval pour la subvention fédérale, accordera des subsides à une entreprise restreinte car toute la région est interdépendante. Elle pourrait exiger un ouvrage d'ensemble

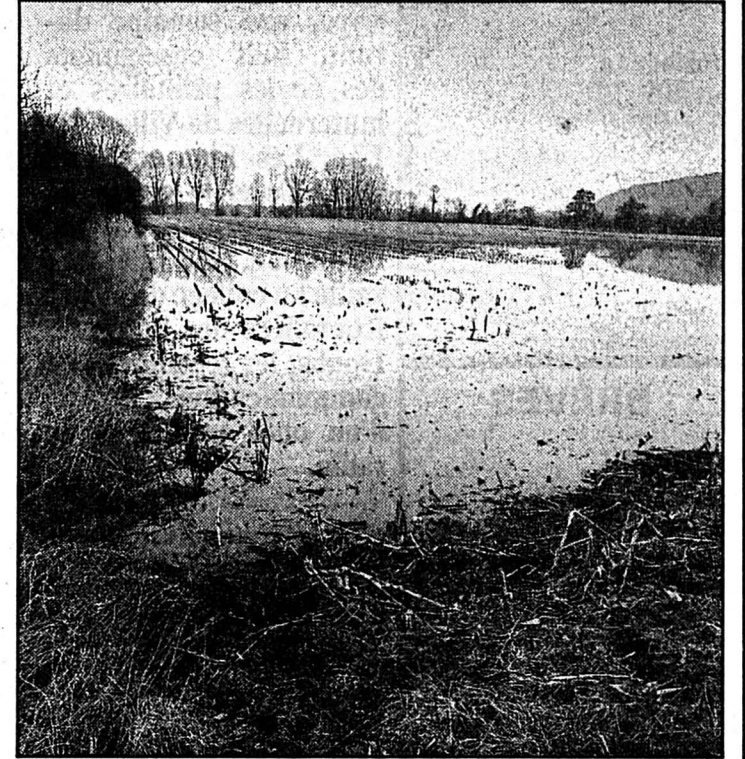
car il faudra, par exemple, poser des stations de pompage qui tiennent compte de l'ensemble du périmètre.

«Ces études devront être entreprises maintenant et il faudra surtout voir si les propriétaires intéressés et les communes sont d'accord d'entrer en matière» conclut le chef du service de l'économie agricole. AT

On fait des «r'bletzages»

«Il sera nécessaire de réunir les représentants des communes de Cressier et Le Landeron au mois de mars pour liquider la question du dossier pour lequel 33.000 fr ont été alloués: 21.000 fr de la part du Landeron et 12.000 fr de Cressier». A l'origine de cette étude, le conseiller communal Lucien Vautravers avait lancé l'idée de refaire les drainages, qui datent de 1921, lors d'une assemblée de la société d'agriculture du district de Neuchâtel qui s'était tenue à Cressier, il y a trois ans. Les deux communes concernées avaient alors mandaté un spécialiste pour faire une étude, Albert Lüscher, à Anet. «La procédure a été très longue jusqu'à l'obtention d'une subvention fédérale, mais le Conseil d'Etat ayant de son côté fermé le robinet des subsides, à Cressier, on fait des petits «r'bletzages». Le Conseil général vient de voter un crédit de 21.000 fr pour assainir un secteur».

Au Landeron, le conseiller communal Yves Frochoux fait remarquer que les difficultés ne se rencontreront pas dans les communes, «elles devront bien s'exécuter, l'état des terres est catastrophique», mais bien auprès des propriétaires qui auront plus de la moitié de la facture à payer. «Il y a pour quatre à cinq ans de travaux. La participation de la commune du Landeron, pour un montant de quelque 50.000 fr est dès lors envisageable», remarque encore Yves Frochoux. (at)



Champs inondés au bord de la Thielle

Le projet d'assainissement des drainages est ajourné. (Impar-Galley)

BRÈVES

Neuchâtel

Interpellation

Le groupe socialiste du Conseil général a déposé une interpellation relative à «La Lanterne magique», ciné club réservé aux enfants qui s'est créé il y a deux ans. Le groupe demande au Conseil communal pourquoi il renonce aujourd'hui à participer à cette formule qui connaît un franc succès, après avoir versé 4000 fr. lors du démarrage du projet. (at)

Institut d'ethnologie Du Brésil au Pakistan

L'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel met sur pied une exposition de photographies prises lors de deux séjours de recherches effectués au Brésil et au Pakistan. L'exposition, qui sera vernie jeudi prochain à 17 h dans le hall d'entrée de l'aula des Jeunes-Rives, illustre les recherches effectuées par deux groupes d'étudiants, l'un dans l'Etat de Maranhao sur le thème de la parenté rituelle en milieu rural, l'autre à Quetta, sur l'intégration des réfugiés afghans. (comm)

AGENDA

Neuchâtel

Conférence

«Delphes, l'oracle, la pythie et les archéologues», tel est le thème de la conférence avec projections qui sera donnée par Georges Rougemont, professeur à l'Université de Lyon II, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes. Mardi 8 février, à 20 h 15, aula de l'Université (avenue du 1er Mars). (at)

Neuchâtel

A quoi sert la philosophie?

Sous l'égide du groupe neuchâtelois de la Société romande de philosophie, M. Tom Rockmore, de la Duquesne University de Pittsburgh, donnera une conférence mercredi 9 février, à 20 h 15, en la Salle RE48 de l'Espace Louis-Agassiz, à Neuchâtel. Abordant un sujet particulièrement brûlant et très discuté, l'orateur traitera du thème: «A quoi la philosophie sert-elle? Hegel et l'intérêt de la raison». (Imp)

Delphes à Neuchâtel

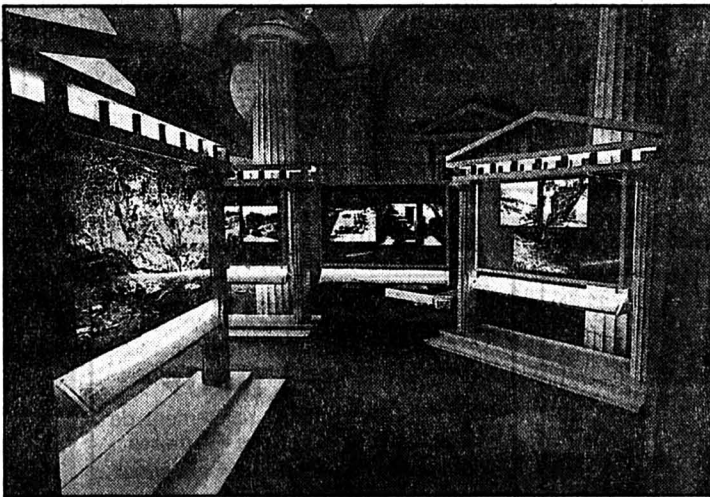
Aux sources d'Apollon

Une exposition réalisée par l'Ecole française d'Athènes avec le concours du CNRS, Paris, et montée à Neuchâtel sous l'égide de l'Université, se tient jusqu'au 27 février dans le péristyle de l'Hôtel de Ville. Samedi, un grand public, intéressé par l'événement, assistait au vernissage.

Sur les pentes du Mont Parnasse, à partir du 10 octobre 1892, des hommes vont tirer de 1500 ans de léthargie le «nombril» du monde antique. Sans relâche, pendant dix ans, ils vont exhumer un à un les édifices du plus prestigieux des sanctuaires grecs. L'aube d'un siècle nou-

veau illuminera ainsi le Temple d'Apollon retrouvé. C'est en hommage à ces pionniers de l'archéologie et à leurs successeurs, pour l'ampleur du travail accompli et les péripéties qui l'accompagnèrent, que les organisateurs de l'exposition invitent le public à un voyage à «Delphes, aux sources d'Apollon».

Un siècle après le début de cette aventure, l'expo permet d'accompagner les «découvreurs» dans les ruelles du village de Kastri qu'il fallut déplacer entièrement puisque c'est sous ses fondations que sommeillait la Delphes antique. Elle permet également de partager l'émotion de ceux qui découvrent le Trésor des Athéniens, de restituer personnellement un édifice antique à la manière d'un archéologue, de parcourir le site comme l'a fait Pausanias, auteur du premier guide touristique de l'histoire au IIe siècle de notre ère et, comme les pèlerins antiques, de consulter l'oracle d'Apollon et d'interroger le dieu par l'intermédiaire de sa prophétesse, la Pythie! (comm-at)



Le péristyle de l'Hôtel de Ville

On peut y redécouvrir les merveilles de Delphes. (Impar-Galley)

Nouvelles taxes introduites à Cornaux

Révision de l'échelle fiscale?

Le budget de fonctionnement de la commune de Cornaux fait apparaître un déficit de 740.910 fr à pondérer par un montant de 195.000 fr d'amortissements légaux. Cette prévision fait suite à un exercice déficitaire de 452.921 fr en 1992 et l'attente d'un déficit de 980.445 fr pour l'année 1993.

RÉDUIRE LE DÉFICIT

Dans son rapport relatif au budget 1994, le Conseil communal de Cornaux annonce qu'il a pris des mesures devant conduire à la présentation d'un déficit sup-

portable. Ces mesures, au chapitre des services industriels, concernent une majoration de la taxe d'épuration de 32,5% (de 1,44 à 1,90 fr/m³ d'eau) et une hausse de certains tarifs de vente d'électricité (par exemple, le kWh passe pour le bas tarif de 12,7 à 13,6 ct et pour le haut tarif de 18,7 à 20,23 ct.).

Par ailleurs, estimant que l'enlèvement des déchets représente une charge très importante, l'exécutif veut introduire une taxe annuelle de 96 fr par habitant et de 500 fr pour les entreprises.

Les mesures susmentionnées se révélant insuffisantes, le Conseil communal a été amené «à devoir prendre une décision fort désagréable», la révision de l'échelle fiscale jusqu'à un taux réel maximum de 11,6% (un peu plus de 6% auparavant) pour les personnes physiques. Dans le projet proposé, il sera par ailleurs demandé un impôt de 10 ct par franc d'impôt cantonal aux personnes morales.

Demain, avant de voter le budget, le Conseil général devra se prononcer sur le train de mesures proposé par l'exécutif. (at)

Assemblée des musiques neuchâteloises à Cressier

«L'Ouvrière» de Buttes: quarantième société

L'admission de la fanfare «L'Ouvrière», de Buttes, a porté à quarante le nombre des sociétés membres de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises (ACMN). Hier, à Cressier, les délégués ont nommé deux nouveaux membres au comité.

Vivement remercié par le président Alain Petitpierre, Michel Guillod, représentant du Val-de-Ruz, a remis son mandat de vice-président après 14 ans au comité de l'association.

Nommé hier, Jean-Luc Droz lui succédera, alors que Jean-Claude Chaboz reprendra la place de représentant du Val-de-Travers, libérée par Jean-Pierre Bourquin.

1993, UNE ANNÉE FASTE

L'année 1993 a été marquée, en juin dernier, par la 25e Fête cantonale; le président du comité d'organisation, Pierre Blandenier, a encore reçu hier des remerciements au cours d'une journée qui a été suivie par une trentaine d'invités, tous personnellement salués comme le fut en particulier Rolf Graber, président du Grand Conseil.

RELÈVE ASSURÉE

Dans son rapport, le président a notamment relevé l'arrivée réjouissante de jeunes musiciens dans les sociétés; «nous le devons au phénomène appelé Conservatoire décentralisé», a-t-il fait remarquer.

Les jeunes musiciens ont encore été cités à propos du camp musical qui se déroulera pour la première fois cette année aux

Bayards, du 17 au 29 juillet. Les anciens ont également été honorés, pour leur fidélité.

VÉTÉRANS CANTONAUX

25 ans d'activité: Jean-François Kummer, Roland Pache et Gérard Nicoud, d'Auvergnier; Reynald Delay et Sylvain Meyste, de Bevaix; Claude Jacot, de Cernier; Jean-Claude Deprez et Elisabeth Willemin, de Chézar-Saint-Martin; Jean-Marc Simonin, de Couvet; Jacques Dey, de Fontainemelon; Denis Gutknecht, Les Geneveys-sur-Coffrane; Michel Schneeberger, du Landeron; Gérard Morard, du Locle; Henri Coucet, Pierre-Alain Kaesser et Gilbert Hayoz, de Neuchâtel; Jean-François Riedo, de Noiraigue.

VÉTÉRANS FÉDÉRAUX

35 ans d'activité: Eric Challes, de Cernier; Roland Berger et Jean-Pierre Grisel, de La Chaux-de-Fonds; Pierre-André Persoz, de Cressier; Francis Meyer, de Coffrane; Gilbert Magnenat, du Locle; Jean Baderscher, Henri Bitschin, Marcel Bochud, Erwin Rollier, Bernard Paccolat, de Neuchâtel; Willy Lambelet et Jean-Claude Wyss, de Saint-Sulpice.

VÉTÉRANS D'HONNEUR

50 ans d'activité: Pierre Brunner, de Bevaix; André Bourquin, Jean-Paul Grettillat et Eric Magnin, des Geneveys-sur-Coffrane; Bruno Flückiger, de Neuchâtel; Francis Chautems, de Peseux; Serge Bähler, de La Brévine.

DISTINCTIONS CISM

60 ans d'activité: François Calderari et Jean Donazzolo, d'Auvergnier; Pierre Tagini, de Fleurier. (at)

Val-de-Ruz: rendez-vous des sociétés chorales du district à Fontainemelon

Un pays qui chante est un pays vivant

Vendredi soir, les quelque 280 chanteurs des dix sociétés chorales du Val-de-Ruz ont fait salle comble à Fontainemelon. A tour de rôle, chaque formation est montée sur scène pour interpréter une ou plusieurs chansons de son répertoire. Une soirée qui prouve, s'il était besoin, qu'un pays qui chante est un pays qui vit. De tout son cœur.

La fête des chorales était l'occasion de découvrir de nouvelles interprétations qui sortent des sentiers battus. Telle «La Dame de Galiya», une mélodie israélienne ou «Marchand de bonheur», un charmant cha-cha-cha ou encore cet air folklorique, «Ach wie Churgen üsi Tag» qui a eu l'honneur d'un bis tout comme «Vinéta».

STABILITÉ

Autre constat plutôt réjouissant: les effectifs des chorales témoignent d'une certaine stabilité, s'ils ne sont pas en progres-

sion. C'est notamment le cas pour la Tarentelle, à Savagnier, qui présentait 57 choristes sur la scène de Fontainemelon.

La première partie du concert de Fontainemelon a vu la prestation du Chœur mixte de Coffrane, suivi par l'Union chorale de Dombresson-Villiers, le Chœur des dames paysannes, le Yodler club L'Echo du Val-de-Ruz, et la Chorale mixte de La Tarentelle, de Savagnier. Réuni sous une seule bague, celle d'Yves Deschenaux, les chœurs mixtes ont ensuite interprété un air de Bécaud, «Viens danser» puis «Ami, reviens», de Jacques Michel.

TOUS EN CHŒUR

Le Chœur mixte paroissiale de Cernier qui, pour l'occasion était renforcé par les Francs Habergeants, a débuté la deuxième partie. Puis ce fut au tour du Chœur d'hommes des Geneveys et Coffrane, du Chœur mixte de La Côte-Engollon, du Chœur mixte des Gens d'En-Haut et du Chœur d'hommes de Chézaré-Saint-Martin.

La soirée s'est terminée par les chœurs d'ensemble hommes qui, sous la direction de Charles-André Huguenin, ont



Fontainemelon

Vendredi, les dix chorales du Val-de-Ruz ont tour à tour chanté de tout cœur devant un public ravi.

entonné l'«Hymne à la Patrie», de Budry et Boller, puis «Vinéta», de J. Bovet.

Comme annoncé, le bénéfice de ce 19^e concert sera versé à la Fondation «L'Anneau blanc», qui a son siège romand à Fenin et vient en aide aux victimes d'agression. (ha-se)

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Montmollin

Budget accepté

Réuni lundi dernier, le Conseil général de Montmollin a accepté à l'unanimité le budget 1994 de la commune. Un budget qui prévoit un déficit de 41.500 francs. Nous y reviendrons dans une prochaine édition. (comm)

Valangin

Un conteneur «Texaid»

Du nouveau à la petite déchetterie de Valangin, près de la halle de gymnastique. Il y trône depuis peu un conteneur «Texaid» dans lequel les habitants du bourg peuvent déposer les vêtements et autres textiles (lingerie, rideaux, etc.) dont ils voudraient se débarrasser. Le groupement Texaid rappelle par la même occasion que les vieux textiles sont des matières premières précieuses qu'il ne faut en aucun cas jeter. Il vaut mieux donc les confier à cette organisation qui regroupe six œuvres d'entraide suisses et qui verse ses bénéfices à des personnes dans le besoin. (comm-se)

AGENDA

Val-de-Travers

Ciné-Club

Poursuivant sa saison consacrée aux femmes, le Ciné-Club du Val-de-Travers présentera, mercredi 9 février à 20 h 15 au cinéma Colisée de Couvet, «Thelma et Louise» de Ridley Scott, avec, notamment, Susan Sarandon et Geena Davis. C'est l'histoire de deux femmes en cavale, qui, fuyant l'ennui de leur vie quotidienne, prennent en main leur destin et s'embarquent pour un aller sans retour vers la liberté. (comm-mdc)

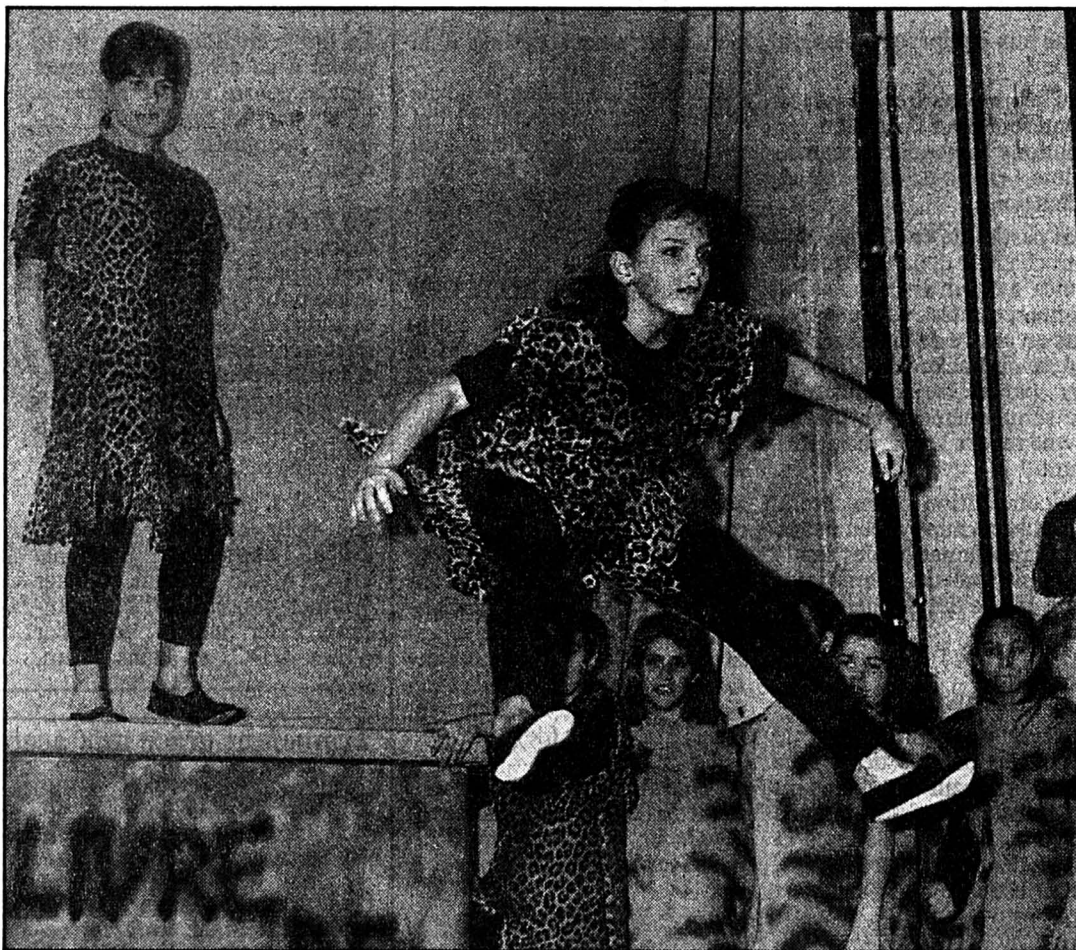
Cernier

Don du sang

Organisée par le Centre de transfusion du sang de La Chaux-de-Fonds et la section des samaritains de Val-de-Ruz Centre, une séance de don du sang aura lieu mercredi 9 février, de 16 h à 19 h 30, à la salle de gymnastique de Cernier. Pour compenser la diminution des donneurs constatée l'année dernière, les organisateurs comptent sur une bonne participation de la population. (ha)

Spectacle annuel de la section de gymnastique de Travers

Du tonus pour la gym



Travers

Petits lutins et ribambelles de gamins sur scène, pour le plaisir des parents venus s'agglutiner vendredi et samedi dans la salle de l'Annexe. (Impar-Gerber)

Vendredi et samedi soir, à Travers, elle présentait tous ces groupes sur la scène de la salle de l'Annexe, en piteux état comme chacun le sait. Spectacle haut en couleurs pour une section de gymnastique qui se porte à merveille.

«Vendredi, on n'y tenait plus, on ne pouvait plus respirer!» Samedi, c'était presque pareil. Une fois de plus, la FSG section Travers a relevé le défi avec brio.

Les 14 prestations des groupes ont fait valser le public d'une jungle en folie, foisonnante de mille et une pupillettes, à l'histoire de «La Belle et la Bête», revue et corrigée par les dames et les actifs. En passant par une ribambelle de gamins, dont des

lutins à croquer coiffés de petits tricorns vraiment craquants.

Combien sont-ils à s'amuser dans la société? Robert Gaille et Marcelline Diana, président et présidente, hésitent. Parce que «ça change tout le temps!», disent-ils en riant. En arrondissant bien sûr, on atteint des sommets: 70 actifs et jeunes gymnastes d'un côté, et presque 60 dames de l'autre, à quoi s'ajoute une bonne quarantaine de pupillettes. «Une des plus grandes sections du canton, et qui fonctionne bien», souligne une monitrice.

Une section fondée en 1863, qui a fêté, en grande pompe, son 125^e anniversaire en 1988, et qui prépare son avenir: la Fête fédérale à Berne en 1996 pour les

dames. Et, pour les actifs, la Cantonale vaudoise, le championnat romand à Delémont et la fête de district de cette année.

C'est une société qui, contrairement à d'autres, réussit à rester dans ses rangs les adolescents. Par «un mariage de raison», rappelle Robert Gaille, soit en réunissant garçons et filles lors des entraînements. Ce qui met un peu de «pep» à la chose!

Pour le reste, la section attend avec impatience la prochaine rénovation de la Salle de l'Annexe. Ce n'est pas qu'elle soit vilaine, mais ses infrastructures tombent en ruine, aux regrets des gymnastes. Espoir: une commission, chargée d'étudier la question, devrait bientôt dévoiler ses solutions. Ouf! (se)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Il «sniffe» mais se soigne

G. B. a été renvoyé devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz pour avoir consommé du haschich, de la cocaïne à une ou deux reprises lors de festivals de musique, quelques comprimés d'extasy dans des «soirées space». Il a également «sniffé» de l'héroïne qu'il avait achetée à Zurich. La procédure judiciaire a été suspendue pour une durée de six mois, afin de permettre au président Jeanneret d'examiner l'évolution du traitement ambulatoire que le prévenu suit actuellement.

Au volant de son bus, P. M. était reparti de l'arrêt de Valan-

gin-Centre pour s'engager dans la circulation au moment où un automobiliste avait entrepris de le dépasser. L'avant gauche de son bus heurta le côté droit de l'automobile. P. M. a expliqué au président qu'il avait vraisemblablement démarré au moment où l'automobile était dans l'angle mort de son rétroviseur. Le président a décidé d'examiner lui-même le véhicule et a renvoyé le jugement. (pt)

Le tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de Mme Anne-Dominique Abbet, greffière.

Le Louverain: le WWF fête sa millièème monitrice

Un plus pour la nature

Samedi, au Louverain, le WWF a fêté la formation de son millièème moniteur spécialisé dans l'organisation et la conduite de camp pour enfants. En réalité, le tout est à mettre au féminin puisque, parmi une soixantaine de nouveaux moniteurs, le tirage au sort a désigné Stéphanie Jullien (photo Schneider). La jeune Française vit près d'Annemasse et envisage de poursuivre des études sur l'environnement à l'Université de Genève, là où elle a connu le WWF.

Le millièème moniteur, «c'est un anniversaire important», souligne François Turrian, responsable de la formation au niveau romand. C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine mené par le Panda club du

WWF: en quelque 10 ans d'existence, la moyenne d'âge des moniteurs s'est élevée et les méthodes d'apprentissage se sont affinées.

Mais surtout, dans les quelque 30 camps qu'il organise par année, le WWF a déjà vu défiler 5000 enfants. 5000 enfants qui ont tous reçu un message: découvrir la nature est une démarche qui va de pair avec le respect de l'autre, de l'individu. Traduite dans les camps, cette démarche passe par une approche multiple: jeux, découvertes par les sens, observation, etc. En été comme en hiver. (se)

Renseignements: siège central du WWF, Genève: téléphone (022) 782 71 51.



Canton de Berne: l'évolution européenne demande une libéralisation des adjudications

Les services compris

Dans la perspective du GATT et des règles européennes qui en découlent, les adjudications de travaux publics doivent être libéralisées. Une étude, commandée à ce sujet par le gouvernement, conclut plus avant que l'ouverture en question doit inclure les prestations de service, ainsi que les mandats des entreprises de fourniture et des communes.

sera pour sa part envoyé en consultation à l'automne 94.

MARCHÉ EUROPÉEN ET MARCHÉ INTÉRIEUR SUISSE

Le canton veut libéraliser les adjudications publiques par étapes. La réorganisation des soumissions s'inscrit en premier lieu dans le cadre de l'accord de libre-échange du GATT, qui entrera en force au début 1996, et des règles qui en découlent au sein de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE). Mais ce domaine doit également être accessible aux soumissionnaires des autres cantons, dans la perspective, cette fois, du «marché intérieur suisse».

L'ouverture vers ces marchés serait en outre profitable aux finances de l'Etat et à la compétitivité de l'économie bernoise.

Un premier pas, dans cette direction, a été franchi en novembre dernier, avec l'adaptation de l'ordonnance sur les soumissions.

DES ÉCONOMIES SURTOUT DANS LES SERVICES

En analysant la pratique actuelle de soumission dans les secteurs du bâtiment et du génie

civil, on se rend compte que les possibilités d'économies à court terme (moins de deux millions de francs par an) sont plutôt modestes, en raison de la concurrence régnant présentement à ce niveau.

Par contre, la libéralisation des adjudications de mandats de prestations de services, auprès des entreprises de fourniture (chemins de fer, usines électriques, alimentation en eau et télécommunications) et des communes, offre un potentiel nettement supérieur.

Les auteurs de l'étude rappellent que l'extension des appels d'offre est obligatoire pour les mandats dépassant un certain montant. Obligatoire pour éviter que le canton de Berne ne se heurte aux règles du GATT ou à celles de l'UE/EEE. A partir de 8,5 millions de francs, le canton serait obligé de mettre des mandats de travaux publics en adjudication au sein de l'UE et de l'EEE.

LE JEU DE LA CONCURRENCE

Or près d'un cinquième des bâtiments cantonaux, qui représentent à eux seuls environ la moitié des coûts de construction, tomberaient sous le coup des directives précitées.

L'appel d'offre à l'échelle européenne, pour des achats et mandats de prestations de service par le canton, ne devrait par contre être nécessaire que dans des cas exceptionnels, puisque son seuil est fixé à 340.000 francs. Cet élargissement ne concernerait donc que certains domaines, tels que l'acquisition de véhicules de lutte contre la pollution due aux hydrocarbures ou d'appareillage médical.

Mais le canton estime que dans son propre intérêt, il devrait aussi mettre en adjudication élargie des commandes de petite et moyenne importance, afin de faire jouer la concurrence. Enfin, l'étude souligne qu'une procédure de voie de recours devrait être mise en place pour vérifier les adjudications.

PROTECTION DES TRAVAILLEURS

L'étude commandée par la Direction des travaux publics conclut que les effets de la libéralisation projetée devraient être positifs au niveau des finances aussi bien qu'à celui de l'économie. Et d'ajouter qu'une telle libéralisation ne remettra pas en question les objectifs fixés en matière de protection des travailleurs et d'égalité entre l'homme et la femme. (oid-de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Canton de Berne

Photographes primés

Le prix 1994 de la photographie, doté de 12.000 francs, a été attribué à Christophe Schütz, de Langenthal. Tiziana De Silvestro, de Bienne, et Andri Pol, de Berne, ont remporté chacun un prix du mérite, d'un montant de 5000 francs. Les membres de la Commission cantonale ad hoc ont examiné 66 dossiers de candidature, avant de rendre un jugement anonyme. C'est à l'unanimité que leur choix s'est porté sur ces trois lauréats. La commission a déploré le petit nombre de travaux qualifiés parmi les dossiers présentés. Les trois séries de photos primées, ainsi que celles des concurrents classés immédiatement ensuite, seront exposées à la Galerie de Berne, Rathausgasse 20, du 1er au 24 mars prochain. Remise des prix lors du vernissage, le 1er mars à 18 h. Entrée libre. (oid)

Bienne

Des sous et des livres

Au chapitre de la culture, le gouvernement bernois a décidé d'attribuer une contribution cantonale de 462.000 francs, pour l'année en cours, à la Bibliothèque municipale de Bienne. (oid)

Court

Encore un chemin

Le Conseil exécutif bernois a accordé cette semaine une subvention cantonale de 23.000 francs à la commune de Court, sise dans la Vallée de Tavannes, pour la construction d'un nouveau chemin forestier. (oid)

AGENDA

Courtelay

Les tireurs invitent les jeunes

Travaillant activement à la relève, la Société de tir «Armes-Réunies» organise à nouveau un cours de jeunes tireurs et un cours pour juniors. Une séance d'information aura lieu à ce sujet le vendredi 11 février, de 19 h 30 à 20 h 30, à l'aula du collège de Courtelay. Tous les jeunes qui sont intéressés par ces cours, ou qui désirent obtenir de plus amples informations sur le tir, sont cordialement invités à cette séance. Précisons que le cours de jeunes tireurs s'adresse à tous les filles et garçons nés en 74, 75, 76 et 77, tandis que le cours pour juniors est organisé à l'intention des filles et garçons nés en 78 ou en 79. (comm)

Saint-Imier: tournoi de hockey et fête à la fois

Piccolos cherchent public

C'est un tournoi et une fête à la fois que propose le HC Saint-Imier dimanche matin. Et les tout jeunes sportifs en lice, des piccolos, méritent bien un large soutien public!

En hockey sur glace, les piccolos constituent la relève d'après-demain. Pensez donc, les sportifs les «plus âgés» qui militent dans cette catégorie ont fêté l'an passé leur neuvième anniversaire! Mais au HC Saint-Imier, on peut le constater chaque lundi et chaque vendredi à l'heure de l'entraînement, ni l'enthousiasme ni le mérite, pas davantage que la valeur, n'attendent le nombre des années.

TOUS À LA PATI!

Pour la santé d'un club, d'ailleurs, l'entourage des plus jeunes est capital. Le HC Saint-Imier ne l'ignore pas, qui sait bien la valeur de tous les efforts fournis pour sa section espoirs.

C'est dans cet esprit, et en comptant sur une réponse massive de la population, que le club organise dimanche un tournoi

destiné aux équipes piccolos du groupe 1.

Les jeunes maîtres de céans affronteront pour l'occasion des formations franc-montagnarde, ajolote, chaux-de-fonnière et neuchâteloise.

Les parties de ce tournoi dureront chacune deux fois quinze minutes, avec un arrêt toutes les nonante secondes et des engagements au centre de la surface de jeu, à savoir une demi-patinoire. Deux parties se dérouleront donc simultanément, ce qui ne fera que rendre le spectacle plus vibrant.

La compétition commencera à 9 h et se terminera peu avant 13 h, la proclamation des résultats étant prévue immédiatement à l'issue des dernières matches.

DE L'AMBIANCE

A relever que durant tout le tournoi, les parents des jeunes joueurs tiendront des stands où l'on trouvera saucisses, biscuits «maison», boissons diverses et autres denrées appétissantes. Tout le bénéfice de la vente est

bien évidemment destiné à la caisse de l'équipe.

Compétition et fête familiale à la fois, cette manifestation doit impérativement bénéficier d'un nombreux public. Les plus jeunes compétiteurs du club comptent sur vous!

L'HORAIRE DES MATCHES

L'horaire des matches, enfin: moitié ouest de la patinoire: 9 h, La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier; 9 h 45, Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds; 10 h 30, Ajoie - Saint-Imier; 11 h 30, Saint-Imier - Neuchâtel; 12 h 15, Saint-Imier - Franches-Montagnes.

Moitié est de la patinoire: 9 h, Franches-Montagnes - Neuchâtel; 9 h 45, Ajoie - Franches-Montagnes; 10 h 30, Franches-Montagnes - La Chaux-de-Fonds; 11 h 30, La Chaux-de-Fonds - Ajoie; 12 h 15, Neuchâtel-Ajoie. (de)

● Tournoi piccolos du HC Saint-Imier, dès 9 h, dimanche 13 février, à la patinoire d'Erguël. Animations et stands à la clé.

Corgémont: en vue des élections au gouvernement

Débat public

La droite traditionnelle invite le public à un débat durant lequel chacun pourra voir, entendre et questionner les candidats de l'entente bourgeoise au gouvernement.

Le Parti radical et l'Union démocratique du centre présentent, rappelons-le, une liste commune pour l'élection du Conseil exécutif. Or, dans le but de faire mieux connaître leurs cinq candidats, ces deux partis ont choisi d'organiser des «meetings» politiques dans toutes les régions du canton.

Pour ce qui concerne le Jura bernois, Corgémont a été désigné pour accueillir Elisabeth Zölch, conseillère nationale UDC, Mario Annoni et Peter Widmer, conseillers d'Etat radicaux, Peter Schmid, conseiller d'Etat UDC, et Hans Lauri,

UDC, directeur général des douanes.

Autour d'une table ronde, les cinq candidats se présenteront, parleront des problèmes qui touchent particulièrement le Jura bernois et répondront aux questions du public.

La manifestation sera agrémentée par quelques productions musicales et en fin de soirée, le verre de l'amitié sera offert par les organisateurs à toutes les personnes présentes.

Soulignons que cette rencontre est la seule du genre à être organisée dans la partie francophone du canton par l'UDC et le PRD. (comm)

● Corgémont, salle de spectacles, mercredi 9 février à 20 h: débat public avec les cinq candidats bourgeois au Conseil d'Etat.

Tramelan: grâce aux accordéonistes

Un voyage musical

De la Trame à Dnejr, en passant par Iselwald, les accordéonistes tramelots ont emmené récemment leur public dans un brillant voyage musical.

La Marelle était pleine à craquer, pour le traditionnel concert-spectacle du club local des accordéonistes. Sous la direction de Georges Richard pour les seniors et d'Isabelle Steiger pour les juniors, les musiciens ont présenté un répertoire varié et de bonne qualité. Spontanéité, fraîcheur et bien du talent déjà chez les juniors.

Avec les seniors, le voyage commençait: Polka d'Iselwald, valse de Dnejr, swing d'Armstrong et mélodies d'Elvis Presley, de quoi satisfaire tous les publics. Mais les moments forts de la soirée furent sans aucun doute offerts avec l'Ave Maria de Gounod et la Danse rituelle du feu, de Falla, deux morceaux très difficiles, que les accordéonistes ont parfaitement maîtrisés.

Autre moment exceptionnel, la prestation en solo de Daisy

Kessler, ancienne directrice des juniors, qui interprétait avec brio la fameuse «Tramelotte».

Vedette de la soirée, Jean-Mi a fait très fort. Fantaisiste, ventriloque et animateur, l'artiste du Val-de-Travers distille humour et verbe avec une rare maestria. Avec tendresse aussi, habileté encore, cet artiste sincère, sans fard, a littéralement conquis le public tramelot. (spt)

NAISSANCE

C'est avec joie et tendresse que LEILA annonce la naissance de sa petite sœur

MELIKA

le 6 février 1994

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Antonella et Mohamed
LAFI - IACOVELLI

Rue du Midi 7
2610 Saint-Imier



Patinoire d'Erguël

Les piccolos imériens préparent avec sérieux et enthousiasme leur tournoi de dimanche, auquel ils espèrent bien rencontrer un large public régional. (Impar-Eggler)

Mortalité

De quoi meurent les Jurassiens?

Etablie dès l'entrée en souveraineté et jusqu'à fin 1992, la statistique des causes de décès des Jurassiens apporte des indications intéressantes et laisse en suspens plusieurs questions préoccupantes. On constate ainsi qu'en quatorze ans, les suicides ôtent la vie à une population équivalente à celle d'un village comme Les Pommerats (205 suicides). De même, la mort a frappé plus de 9000 habitants en 14 ans, soit plus que les habitants des chefs-lieux de Porrentruy et Saignelégier réunis.

Toujours de 1979 à 1992, alors que l'on a enregistré un nombre de naissances des deux sexes quasi semblable, la longévité plus courte des hommes se traduit par un surcroît de décès: 4916 hommes et 4126 femmes. Par catégorie d'âge, les décès masculins sont toujours plus nombreux que les féminins, sauf au-delà de 80 ans. Les deux tiers des décès sont provoqués par des tumeurs (2320) ou des maladies cardio-vasculaires (3892). Autant de femmes que d'hom-

mes succombent à ces dernières, de sorte que les causes de décès féminins de ce type sont plus importantes en pourcentage (48-39%). A l'inverse, les tumeurs représentent 29% des morts masculines, 22% des féminines.

SUICIDES ET ACCIDENTS

L'importance des prestations psycho-sociales est mise en évidence par l'ampleur des suicides: 205 cas, soit 15 par année. Les trois quarts sont des hommes (146), une donnée statistiquement connue. Le nombre plus élevé de décès masculins ne résulte pas uniquement de causes physiologiques. Sur 790 décès masculins de plus, la moitié est constituée de victimes d'accidents et de suicides. Mais comment expliquer qu'on ait globalement enregistré huit décès volontaires en 1979 ou 1991 et 25, soit trois fois plus, en 1983? Réaliser qu'en moins de trois lustres, le suicide décime une population équivalente à celle de localités comme Les Pommerats ou Saint-Brais donne des frissons. A l'évidence, une amélioration de l'encadrement psycho-social permettrait de réduire l'ampleur de ce fléau.

L'épiderme réagit de même manière en considérant que les accidents de la route ont provoqué 255 morts, soit 18 en moyenne annuelle, dont 197 hommes et 58 femmes. Aucun décès dû au Sida n'a été noté avant



1990. Il y en a eu 5 en 1990, 3 en 1991 et 6 en 1992. En moyenne, une dizaine de décès est due chaque année à la cirrhose alcoolique,

ce qui démontre que l'alcoolisme, outre ses effets sociaux dévastateurs, tient aussi une place parmi les effets mortifères.

Au chapitre des autres accidents, les hommes paient un lourd tribut aux risques professionnels qu'ils encourent. Sur 556 décès accidentels, 336 ont frappé des hommes et 220 des femmes. Il n'est pas explicable non plus que ces morts par accident se soient montées par exemple à 62 en 1983 et à 29 «seulement» l'année précédente. De même, les écarts annuels du nombre des morts frappent aussi: 699 en 1983 et 575 en 1985, soit 20% de moins.

DE QUELQUES DOUTES

Si la statistique de la mortalité est riche d'enseignements, il convient toutefois d'examiner ces chiffres avec une certaine circonspection. Un décès peut résulter de plusieurs causes qui conjuguent leurs effets: la statistique n'en enregistre qu'une. De plus, sur les 600 morts de la moyenne annuelle, plusieurs sont dues au vieillissement et à l'usure physique: l'une et l'autre ne sont nullement recensées, ce qui constitue une lacune évidente. Il n'est pas exclu non plus que le médecin qui remplit le certificat de décès - dont est issue la statistique - n'accorde pas toujours une importance suffisante à la mention précise des causes de la mort. V. G.

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Rock à Delémont

Lauréats bruntrutains

Mis sur pied par l'association Spectacles-Art-Promotion (SAP), le 3e Festival régional de rock de Delémont a connu un grand succès vendredi et samedi soir. Malgré les difficultés de sonorisation de la salle du château, les neuf groupes invités se sont produits dans de bonnes conditions. Le jury a octroyé le premier prix (1500 francs) au groupe Slapstick Comedy de Porrentruy. Ses dauphins sont Mrs Sally, Delémont et Angel Town, Moutier. Le Coup d'œil a été attribué à The Try qui donnera un concert dans une discothèque. Le festival a montré les multiples aspects du rock élargi à de nombreux styles particuliers. (vg)

Club jurassien de billard

Soucis financiers

Le Club jurassien de billard a tenu ses assises annuelles. Il a fait état d'un déficit de 1000 francs subis lors du 2e Tournoi national mis sur pied en 1993. Le championnat jurassien aura lieu les 21 et 22 mai prochain. Le 2e Marathon de nuit sera mis sur pied les 26 et 27 mars à Delémont. (comm-vg)

Les Rangiers

Dérapage sur la neige

Dimanche vers 10h50, un automobiliste se rendant à Porrentruy a dérapé sur la route enneigée non loin du restaurant des Rangiers. Son véhicule a heurté l'avant d'une voiture venant en sens inverse. Le conducteur de cette dernière a dû être hospitalisé à Delémont. Les deux voitures sont hors d'usage. Les pompiers de Porrentruy ont dû intervenir, une des voitures perdant de l'essence. (comm-vg)

AGENDA

Au Noirmont

Concert de Francis Lachat

Le Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire (CJRC) du Noirmont reçoit mercredi 8 février à 20 heures Francis Lachat. Ce dernier interprétera des musiques de variétés. Ce concert est public et gratuit. (mgo)

Jeunes éleveurs à Muriaux

Regrets face au Landi

Les Jeunes éleveurs francs-montagnards, association née voici 60 ans et regroupant quelque 140 paysans de 7 à... 77 ans, étaient réunis vendredi dernier à Muriaux. L'occasion de faire le point sur la situation agricole dans la région et de déplorer, notamment, l'échec enregistré par la société d'agriculture qui a vu le centre agricole devenir... un Landi.

Pour Nicolas Gogniat, président des jeunes éleveurs, l'année agricole 93 est celle du changement. Les paiements directs, avec les réserves qu'ils suscitent, sont effectifs. Chacun espère

que ces paiements n'entraînent pas une démobilité et un effritement du monde agricole. L'année a aussi été marquée par la baisse du prix du lait et des céréales et de profondes mutations dans les organisations agricoles qui doivent prendre leurs responsabilités.

SENTIMENT D'ÉCHEC

La reprise des bâtiments de la société d'agriculture à Saignelégier par la VLG pour en faire un Landi a été ressentie par les paysans du lieu comme un échec. La structure Landi ne fait pas l'unanimité chez les Romands et

encore moins chez les Jurassiens. Nicolas Gogniat a relevé que l'élevage chevalin ne se portait pas si mal et que les rendements 93 étaient bons malgré un automne arrosé.

Au niveau des décisions, on notera que les Jeunes éleveurs vont mettre sur pied un cours pour la taille des ongles, alors qu'une participation à la semaine du cheval, une innovation précédant le Marché-Concours, est à l'étude. Ultime décision: à l'avenir, le président des Jeunes éleveurs ne doit pas être âgé de plus de... 40 ans. Mgo

Prévoyance professionnelle

Sécurité des placements

A la suite de faillites industrielles survenues dans le canton du Jura, les fonds de prévoyance de ces entreprises ont subi des pertes, du fait qu'une partie de leurs avoirs avaient été prêtés à l'entreprise les concernant, entreprise tombée en faillite. Cette situation avait été dénoncée notamment par les organisations syndicales qui demandaient qu'un contrôle accru des fondations soit exercé par les autorités.

Dans une question écrite faisant écho à cette dénonciation, le groupe socialiste relevait que

le Conseil fédéral avait décidé d'adopter des mesures de protection en vue d'éviter aux assurés de fonds de prévoyance de subir de telles mésaventures. Les députés socialistes voulaient savoir si ces prescriptions, entrées en vigueur en juillet dernier, avaient été mises en application dans le Jura.

La réponse de l'exécutif cantonal est positive. Les nouvelles directives fédérales ont été communiquées en juin dernier à toutes les fondations inscrites dans le canton. L'autorité cantonale de surveillance veillera au

respect de ces exigences lors des contrôles annuels des comptes des institutions concernées. En outre, en 1987 déjà, le Département de la justice avait émis des directives relatives au placement de la fortune des fondations de prévoyance non enregistrées officiellement. Ces directives sont actuellement en cours de révision.

Relevons encore que les cas de gestion non conformes constatés dans les faillites précitées se sont produits avant que soient adoptées les nouvelles prescriptions. (vg)

Entreprises fictives

Expérience positive dans le Jura

Les premières entreprises fictives ont fait leur apparition en Suisse il y a déjà 50 ans sous l'impulsion de la Société suisse des employés de commerce (SSEC).

Le concept a été réactualisé et rencontre aujourd'hui un franc succès. Dans le Jura, l'entreprise fictive Styltech, fondée en janvier 1993 à Delémont, a déjà

permis à 19 jeunes chômeurs de trouver un emploi bien réel.

Implantée à Delémont depuis janvier 1993, l'entreprise fictive Styltech est un succès. Elle produit et vend des stylos (fictifs) à d'autres entreprises fictives. Depuis sa création, 24 jeunes chômeurs sont venus y travailler et 19 ont trouvé un emploi, souligne Jean-Marc Rondez, chef de Styltech. (ats)

Si les produits sont fictifs, les conditions de travail sont bien réelles. Durant son passage dans l'entreprise, chaque employé a l'occasion de travailler à différents postes.

Les employeurs cherchent actuellement des jeunes ayant de l'expérience. Les entreprises fictives peuvent fournir cet atout indispensable aux chômeurs. (ats)

Faillite Zumbach

Plainte civile

Une plainte civile a été déposée, après une première plainte pénale, à la suite de la faillite de l'entreprise soleuroise Zumbach qui comptait une succursale à Montsevelier, dans le canton du Jura.

Le Fonds de prévoyance de cette entreprise avait fait une avance de 950.000 francs à l'entreprise, avance perdue dans la faillite. La plainte est dirigée contre le Conseil de fondation, l'organe de contrôle de la fondation et l'autorité de surveillance du canton de Soleure où se trouve le siège de la fondation.

Cette affaire met en évidence les risques que constitue l'octroi de prêts à une entreprise par sa propre fondation de prévoyance. Aujourd'hui, des restrictions légales limitent ces possibilités de prêt. La formation des représentants des travailleurs dans les conseils de fondation devrait cependant être accentuée, selon le secrétaire syndical Jean-Claude Prince. Il souligne que des cas douteux se sont aussi produits dans le Jura et font l'objet de négociations en vue de leur trouver des solutions acceptables. (vg)

Révision des valeurs officielles

Méthode d'évaluation: un questionnaire

En décembre 1993, le Parlement a adopté en première lecture le décret de révision des valeurs officielles des immeubles. Ce décret renvoie les modalités des nouvelles évaluations à un arrêté dont le projet a été élaboré en commission parlementaire et ratifié ensuite par le Gouvernement. Il est désormais soumis au Parlement.

Cet arrêté fixe que les immeubles agricoles bâtis, les maisons familiales et les bâtiments commerciaux seront estimés sur la base d'un questionnaire envoyé aux propriétaires et aux usufructiers. L'établissement de ce questionnaire auquel ils devront répondre remplacera une visite des lieux qui a été jugée trop coûteuse et surtout d'une durée trop longue.

VISITE QUAND MÊME

En ce qui concerne les terrains et les immeubles agricoles non bâtis, ils seront estimés en fonction d'un pourcentage général de plus-value qui sera attribué se-

lon le type d'immeuble en cause. Une visite des immeubles aura tout de même lieu dans les restaurants, hôtels et auberges, dans les locaux industriels, les bâtiments de caractère public et s'il y a un droit de superficie. Enfin, les installations hydrauliques et d'approvisionnement en eau seront également vues sur place.

Concernant la répartition des frais de la révision, les communes supporteront ceux des commissions communales d'estimation, de la tenue des registres, des photocopies de plan et de l'estimateur communal. Elles prendront à charge par moitié avec l'Etat notamment le traitement informatique des questionnaires et les notifications.

Cet arrêté devra encore être ratifié par le Parlement où des interventions en faveur d'un allègement des frais incombant aux communes ne sont pas exclues, compte tenu des réserves qui avaient été faites à ce sujet lors de l'adoption du décret. (vg)

CINÉMAS

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (de Tran Ahn Nung), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril, V. Forqué, P. Coyote), 16 ans, tous les jours à 18 h 45. MISTER JONES (de M. Figgis avec R. Gere), 16 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 16 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (de J. Szwarz avec C. Clavier, M.-A. Chazel), 12 ans, tous les jours à 21 h. L'INCROYABLE VOYAGE (de W. Disney), mercredi à 14 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
LITTLE BUDDHA (de B. Bertolucci avec K. Reeves), pour tous, tous les jours à 18 h 10, et 20 h 45, mercredi aussi à 15 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 15 h 30, 18 h 15 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
PIÈGE EN EAUX TROUBLES (de R. Herrington avec B. Willis), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 45.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
ENTRE CIEL ET TERRE (de O. Stone avec Hiep Thi Le), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30. SHINING (de S. Kubrick avec J. Nicholson), tous les jours à 18 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
ALADIN (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h. UN MONDE PARFAIT (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 17 h 15 et 20 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (de J. Szwarz avec C. Clavier), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 25 88 88
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
RAINING STONES (de K. Loach avec B. Jones), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	REX ☎ (038) 25 55 55
L'HOMME SANS VISAGE (de et avec M. Gibson), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, toutes les séances en V.O.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
BEETHOVEN 2 (de B. Levant), pour tous, tous les jours à 20 h 30.	COUVET
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. SPORT: A la carte, Centre scolaire Numa-Droz, salle D, à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CONFÉRENCES: «La prévention de la criminalité, comportement et mesure à prendre chez soi et dans la rue», par Antoine Leuenberger, Lyceum-Club, à 16 h. «L'architecture», en allemand par V. Bearth et A. Deplazes, Théâtre du Pommier, à 19 h 30.	NEUCHÂTEL
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Coop jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117. PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Wildhaber, rue de l'Orangerie, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17. HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Barmettler, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	

BIBLIOTHÈQUES

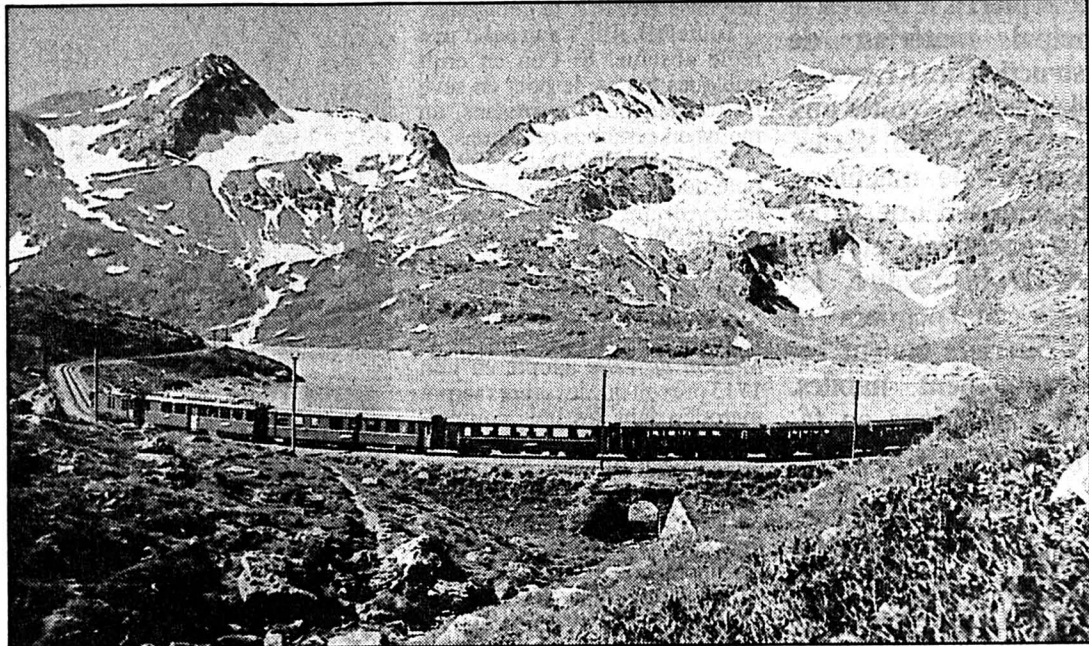
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Ergeul, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. GALERIE, Gérard Lüthi, photographies, jusqu'au 28 février. «Couleurs d'Afrique», photos et aquarelles de Frédéric Charpié, jusqu'à fin février. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Temporairement «Textiles d'autrefois», jusqu'au 27 février, mercredi, samedi et dimanche 14-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Exposition temporaire «Instants d'insectes». Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Lundi fermé. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Exposition temporaire: «Hors Les Tiroirs». De mardi à dimanche de 14 h à 17 h, jusqu'au 27 février. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. Fermé jusqu'en mars.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Temporairement, rétrospective Loewer, tapisserie, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. André Ramseyer, sculptures pour demain, jusqu'au 3 avril. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Objets et histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Mirek Kaufman, peinture. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h jusqu'au 26 février. J.-C. MEIER. Ulrich Studer, aquarelles et François Straub, sculptures, jusqu'au 19 février. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DES ARBRES. C.-A. Bouille, peintures récentes, jusqu'au 18 février. Tous les jours 10-17 h. ÉCOLE CLUB MIGROS. Francis Maire, peinture, jusqu'au 9 mars. Lundi à jeudi 14-20 h 30, vendredi 14-17 h. CLUB 44. Hervé Ballay, peinture, jusqu'à fin février. Lundi-samedi, 10-14 h et 17-22 h. VILLA TURQUE. Gérard Musy, photographies, jusqu'au 10 mars. Sur rendez-vous.	LA CHAUX-DE-FONDS
DES AMIS DES ARTS. Yvan Moscatelli, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DITESHEIM. Loewer, peintures et collages récents, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. André Ramseyer, sculpture, jusqu'au 13 février. DE L'ORANGERIE. Aline Dubreuil, peinture, mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30, jusqu'au 6 février. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël von Allmen, photographies, mercredi à dimanche 14 h-18 h jusqu'au 25 février. COÏ. Norberto Roldan, peinture, jusqu'au 4 mars. Mardi à samedi 15 h 30-18 h 30. LE GRIFFON. Yolande Monney, peinture, jusqu'au 20 mars. Lundi 12 h 30-18 h 30, mardi à vendredi 10 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, samedi jusqu'à 16 h 30. DES HALLES. François Anton, peinture jusqu'au 12 mars.	NEUCHÂTEL
2016. Jean Villard, peintures récentes. Mercredi-dimanche 15-19 h, jusqu'au 13 février.	HAUTERIVE
ARCANE. N. Guerne, peinture, mercredi-vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h., jusqu'au 19 février.	PESEUX
JONAS. Lucien Gurtner, «Eau et papier», mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 13 février.	PETIT-CORTAILLOD
M.-L. MULLER. Anca Seel, technique mixte, jusqu'au 27 février. Mercredi à dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRECHE
NOELLA. Philippe Wyser, pastels, et Roland Roure, sculptures, jusqu'au 20 février. Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h.	LA NEUVEVILLE
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Roger Burgi, acryls, aquarelles et gouaches, jusqu'au 25 février. Mardi à samedi 14 h-18 h.	SAINT-IMIER

Protection des langues: l'affaire de toute la Suisse

Le romanche prioritaire

Le gouvernement grison a bien l'intention de prendre dès que possible des mesures urgentes en faveur du romanche. Mais avant d'entrer en action, il attend l'assurance d'une aide financière de Berne. «Préserver la quatrième langue du pays est une tâche d'importance nationale», a expliqué la semaine dernière devant la presse le conseiller d'Etat Joachim Caluori.

L'incertitude ne plane pas seulement sur les mesures à prendre et le calendrier de leur application. On n'est pas fixé non plus sur l'utilisation future de la forme écrite unifiée du romanche, le rumantsch grischun. Le sondage scientifique sur le degré d'acceptation de ce nouvel idiome par la population, annoncé pour 1993, ne sera effectué qu'à la fin de cette année. Quant aux effets, ils s'en feront



Grandiose cirque de la Bernina

Les Grisons ont deux langues minoritaires: le romanche et l'italien.

sentir beaucoup plus tard encore.

Peu après la publication des résultats du dernier recensement fédéral, le gouvernement grison avait présenté à la Confédération un paquet de mesures urgentes élaborées en collabora-

tion avec l'organisation faitière «Lia Rumantscha».

ENSEIGNEMENT ET MÉDIAS

Le Conseil d'Etat propose notamment des mesures dans le

domaine scolaire: enseignement en romanche de plusieurs matières, meilleure formation des enseignants et apprentissage de la langue dans les écoles professionnelles. La création d'un institut linguistique et le soutien au projet de quotidien romanche

sont également à l'ordre du jour. Le principe de territorialité des langues est également à l'étude.

Les déclarations de Berne selon lesquelles la Confédération serait prête à soutenir subsidiairement ces mesures urgentes ne suffisent pas au gouvernement grison, a expliqué M. Caluori. Selon lui, «l'Etat fédéral a la responsabilité première de veiller à la préservation des langues». La sauvegarde du romanche est l'affaire de toute la Suisse et justifie une prise en charge d'une grande partie des coûts par la Berne fédérale. Le Conseil d'Etat grison attend aussi de la Confédération une décision de principe sur un soutien à un quotidien romanche.

RUMANTSCH GRISCHUN EN QUESTION

Le sort du rumantsch grischun est également incertain. L'enquête attendue en est encore aux prémices. Des questions très précises seront posées aux personnes interrogées, car les experts s'attendent à l'absence de majorité claire pour ou contre cette langue de synthèse. Le gouvernement se basera sur ces résultats pour les décisions à prendre. (ats)

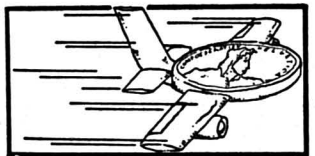
Air France: tarifs promotionnels

La compagnie Air France annonce une série de tarifs promotionnels utilisables durant le premier trimestre sur 30 destinations en Europe, au départ de Paris et des principales villes françaises.

Les voyageurs peuvent ainsi bénéficier d'un aller-retour Paris-Londres pour 890FF, Paris-Berlin pour 1.390FF, Paris-Rome pour 1.890FF ou encore Paris-Istanbul pour 2.590FF. Au départ de la province, Air France propose un aller-retour Nice-Munich à 1.190FF, Lyon-Londres à 1.590FF ou Marseille-Rome à 1.390FF.

La période de validité de ces tarifs s'étend jusqu'au 27 mars prochain. Pour en bénéficier, il suffit que les voyages aller et retour aient lieu avant cette date, sur vols Air France exclusivement, et que le billet soit réglé lors de la réservation des places. (ap)

Hit parade des tarifs aériens



Départs de Genève:

- Antigua (1557.-) avec Lufthansa
- Caracas (1367.-) avec Alitalia
- Curaçao (1430.-) avec K.L.M.
- Lima (1750.-) avec Air France
- Panama (1790.-) avec K.L.M.
- Quito (1740.-) avec Air France
- Salvador/Bahia (1690.-) avec Air Portugal
- Sao Paulo (1789.-) avec Lufthansa

Départs de Zurich:

- Grenade (1530.-) avec BWIA

Ces prix sont extraits de la bourse professionnelle de tarifs «What's New-Galileo» et publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avions. Vous pourrez obtenir tous les renseignements utiles (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, conditions d'application, etc.) en vous adressant à votre agence de voyages habituelle. ATTENTION: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.

Témoin architectural du XIXe siècle

Le pont de Fégire condamné à la démolition

Le pont de Fégire qui surplombe la Veveyse entre Châtel-Saint-Denis et Saint-Légier devrait être prochainement démolir. Le Tribunal fédéral (TF) a rejeté, par un arrêt publié la semaine dernière, un recours déposé par la Société d'art public. Cette section vaudoise de la Ligue suisse du patrimoine national (Heimatschutz) s'était opposée à la destruction d'un ouvrage qui constitue, à ses yeux, un monument historique.

Érigé en 1874, ce pont-voûte

avait été construit en pierres de la région. Il marque la limite entre les territoires des cantons de Vaud et de Fribourg. Après avoir, en 1989, constaté que cet ouvrage présentait des fissures, le Département vaudois des travaux publics avait, en 1992, pris la décision de le remplacer par un nouveau pont dont le coût est devisé à quelque 4,5 millions de francs.

DIGNE D'INTÉRÊT

Auparavant, un expert histo-

rien, mandaté par le conservateur cantonal des monuments historiques, avait estimé que ce pont revêt un très grand intérêt historique et méritait d'être conservé. De même, un rapport du «groupe de travail et de surveillance de l'inventaire des voies de communication historiques de la Suisse» était arrivé, en 1992, à des conclusions similaires. Saisi d'un premier recours contre le projet du Département vaudois des travaux publics. (ats)

Affiche prometteuse des musées lausannois

Grands maîtres au rendez-vous

De Picasso à Pissarro en passant par les peintres vaudois Auberjonois et Gleyre, les amateurs de peinture seront gâtés cette année par les musées de la région lausannoise. Mais le programme de 1994, présenté à Lausanne, réserve aussi des surprises dans les domaines de la photo ou des arts décoratifs.

Il est difficile de faire mieux qu'en 1993, année où deux nouveaux musées - olympique et romain - se sont ouverts à Lausanne, a relevé le syndicat Yvette Jaggi. Mais les expositions prévues pour 1994 dans les différents sites sont variées, et chacun devrait y trouver son compte.

Au Palais de Rumine, le Musée des beaux-arts marque une pause après les temps forts de Vallotton et Balthus l'an dernier. Il est nécessaire d'interrompre le rythme souvent trop rapide des expositions temporaires, a souligné son conservateur.

L'accrochage actuel des collections du musée permet de retrouver son souffle. Une approche allant dans ce sens est d'ailleurs proposée avec, chaque

cialiste d'une œuvre majeure de la collection.

Au Musée de l'Elysée, le cycle de cinq changements est respecté pour cette année. Parmi les présentations, en mars les photos du Brésilien Sebastiao Salgado qui a voulu témoigner des conditions inacceptables de ceux qu'il appelle «des damnés de la Terre». Simone Oppliger lui succédera dès fin mai avec le résultat d'une enquête sur «des étrangers en Suisse».

ROMANDS À L'HONNEUR

Les jeunes créateurs romands seront à l'honneur au Musée des arts décoratifs. En septembre, on pourra ainsi admirer les œuvres de créateurs de mobilier. Cette présentation sera suivie par une exposition sur les sièges, exemples de stylique domestique. Plusieurs créations d'architectes célèbres seront exposées, dont une pièce de Le Corbusier.

Au Musée d'histoire, à l'ombre de la cathédrale de Lausanne, les forces sont rassemblées cette année pour rajeunir - après quatre ans à peine - le parcours permanent consacré à «Lausanne à travers les âges». Ce qui n'empêchera nullement l'organisation de deux grandes expositions temporaires, dont une consacrée en automne à Charles Gleyre. Vaudois, celui-ci a passé la majeure partie de sa vie en France. Mais son portrait du major Davel et de plusieurs autres figures vaudoises célèbres de l'époque sont à redécouvrir.

PICASSO AU BORD DU LAC

La grande exposition estivale, dès mai, du Musée d'art contemporain à Pully est intitulée *Picasso contemporain*. Ce n'est pas «une exposition de plus», ainsi que l'a précisé la conservatrice, mais bien la volonté de témoigner d'une époque particulièrement active du grand maître. L'univers de l'artiste espagnol, des années 50 à sa mort en 1973, sera retracé, avec les grands thèmes qui lui étaient chers: la femme, le couple ou encore le peintre et son modèle.

Des œuvres de Modigliani, Utrillo et Soutine seront présentées durant l'été à la Fondation de l'Hermitage, laquelle fêtera en juin son dixième anniversaire. Elle accrochera aussi des œuvres d'autres peintres, dont les tableaux ont été achetés à l'époque par le marchand polonais Léopold Zborowski. Et le nouveau conservateur du musée ne s'appelle pas Pissarro pour rien, une exposition consacrée à son arrière-grand-père Camille est prévue pour le début de 1995.

Selon le conseiller d'Etat Pierre Cevey, un crédit de douze millions de francs sera demandé en mai au Grand Conseil vaudois. Cette somme servirait à rénover le Musée Arlaud, à Lausanne. Une partie de ce crédit devrait permettre d'aménager le Palais de Rumine, qui sera notamment doté d'ascenseurs et d'une cafétéria. (ats)

Langues minoritaires: charte européenne

Le gouvernement grison soutient la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et salue sa prochaine ratification par la Suisse. Les principes de ce texte sont déjà réalisés dans notre pays, a expliqué le conseiller d'Etat Joachim Caluori. Et ce dernier de citer comme exemple de langues minoritaires le romanche, mais aussi l'italien dans certaines vallées grisonnes.

Les buts de la charte - la

protection et la sauvegarde des langues minoritaires - sont indiscutables, estime M. Caluori. Le gouvernement cantonal estime toutefois peu sensé de rediscuter, à cette occasion, du principe de territorialité des langues. Ce thème s'est révélé «très épineux» lors de la révision de l'article sur les langues. Le Conseil d'Etat craint donc que d'éventuelles controverses aboutissent à une décision au détriment du romanche. (ats)

MOTS CROISÉS

No 384

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2		■								
3			■							
4				■						
5					■					
6						■				
7							■			
8								■		
9		■							■	
10										

Horizontalement: 1. C'est du premier rang qu'il voit le mieux... 2. Echéances. 3. Coup de tambour - Couverture durable - Ouvrier spécialisé. 4. Oiseau qui fait son trou - La moitié de cent - Plus dans le coup! 5. Le bateau qui l'atteint vogue sur sa lancée - Danse sud-américaine. 6. Une qui ne va pas à pas de géant... - Un silure bien amoché. 7. Bruit d'horloge - Case postale - Titre anglais. 8. La fin du fin - Autrefois, ils étaient dansants - Pronom. 9. Mousses désaltérantes. 10. Chasseurs de diable.

Verticalement: 1. Roche verte. 2. Bronze ancien. 3. Agent de liaison - Levier - Mises en boîte. 4. Démonstratif - A l'intérieur - Sport d'adresse. 5. On le pratique de main à main - Sale coup pour un roi... 6. On a pour elles de bons sentiments - Mort. 7. Capsule de terre - Le meilleur de tous - Possessif. 8. Signe une spécialité - Passé sous silence - Chaque jour, au calendrier. 9. Trous de mémoire. 10. Remises à neuf ou alimentées.

Solution No 383

Horizontalement: 1. Nibelungen. 2. A contrario. 3. Phratrie. 4. Oint. - Attar. 5. LNE. - Scra (Arcs). 6. Ios (Soi). - CAE. - Li. 7. Tm. - Sa. - Ces. 8. Aiguillons. 9. IY. - Lamento. 10. Navigation. Verticalement: 1. Napolitain. 2. Ichinomiya. 3. Bornés. 4. Enat (Ta-Tane). - Suli (Luis). 5. LTT. - Scaïag (Gaiacs). 6. Urraca. - LMA. 7. Naître. - Let. 8. Greta. - Coni. 9. Ei. - Lento. 10. Nourrisson. (roc1)

Le bois dans les vieilles fermes neuchâteloises (1)

Le savoir des anciens chapuis

Avec la pierre, le bois est le principal matériau de construction des fermes jurassiennes construites aux XVIIe et XVIIIe siècles. Dépourvus de machines, mais nantis d'une expérience ancestrale et soucieux de bien faire, les maîtres charpentiers et leurs ouvriers étaient remarquablement habiles. Leurs réalisations en témoignent encore.

Par
Raoul COP

Le *chapuis* (charpentier) chargé de tailler une charpente (*ramure*, *levure*) effectuait une bonne partie de son travail dans la forêt ou le pâturage boisé. Son œil exercé repérait les arbres dont il pourrait tirer les pièces nécessaires, appelées en bloc *marin* ou *marenage*. Il fallait tenir compte des dimensions, mais aussi de la qualité, ainsi que des possibilités de transport.

L'abattage s'effectuait au moyen de la hache nommée *coignée*, dont le nom régional semble avoir été la *détrau*, ou *destrau*. On procédait ensuite à l'ébranchage, au moyen d'une hache également.

SAISONS D'ABATTAGE

Les arbres étaient en principe abattus durant la mauvaise saison, de manière à obtenir des bois pauvres en sève, donc moins susceptibles de travailler. Selon H.-F. Henriod (1795), un bois coupé pendant la sève perd infiniment de sa qualité, soit qu'on veuille l'employer à la bâtisse, soit qu'on le destine au feu. En outre, on infligeait ainsi moins de dégâts aux autres arbres et la couche

neigeuse facilitait le débardage. Toutefois, il ne s'agit pas d'une règle absolue. Si l'on en croit quelques textes, le bois en sève ne rebutait pas les artisans, au moins en certaines occasions.

Un marché du 20 mai 1699 stipule que le charpentier aura fini de construire une maison neuve le 31 août de la même année, après avoir prélevé du bois dans le *cernil* (pâturage).

A la Sagne, le projet de transformation de la charpente de la *Maison de Ville* adopté en juin 1713 prévoit que les arbres seront marqués dans les bois communaux et la besogne achevée au mois d'août suivant.

Alors qu'il réunissait des matériaux pour la construction de sa maison, le *Chaux-de-Fonnier* Abraham-Louis Sandoz nota dans son journal le 16 août 1742: *Les chapentiers sont revenus trois pour abatre du bois aux Eplature.*

LE RÔLE DE LA LUNE

On tenait compte dans une large mesure de la phase de la lune. Ainsi, plusieurs personnes âgées affirment qu'il convenait d'abattre le bois par lune décroissante.

L'*Encyclopédie méthodique* éditée à Paris en 1785 le confirme: *Le temps le plus propre pour la coupe des bois, dit Vitruve, est depuis le commencement de l'automne jusqu'au printemps, c'est-à-dire, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mars, & sur-tout dans les derniers quartiers de la lune, afin qu'ils ne soient pas si sujets à être mangés des vers.*

Quelques almanachs romands des XVIIe et XVIIIe siècles précisent qu'il faut couper le bois à bâtir quand la lune décroît. Ils signalaient en outre les jours favorables, répartis sur la plupart des mois de l'année.

SÉCHAGE

Le séchage préalable du bois



La Chaux-de-Fonds

Les deux bras s'encastrent parfaitement dans cette «colonne» du XVIIe siècle. Le bas du poteau, pourri, a été remplacé. (Photos R. Cop)

n'était pas un souci prioritaire pour le constructeur. Du reste, la besogne du charpentier se trouvait grandement facilitée avec un matériau humide: il réalisait plus aisément les tenons, les mortaises et les encoches.

Cela explique pour une bonne

part la qualité des emboîtements. Ainsi, à la jonction des poteaux et des bras, la précision de l'ajustage est parfois telle qu'il s'avère impossible d'introduire une épingle dans les joints.

Apparemment, on procédait à l'équarrissage sur le lieu d'abat-

tage, ce qui réduisait considérablement le poids à transporter. Les poutres et sans doute aussi les planches étaient mises en œuvre dans les semaines ou les mois qui suivaient et le bois séchait véritablement une fois fixé à sa place définitive dans la maison.

Voici encore deux extraits de marchés qui témoignent de la relative brièveté du délai séparant l'abattage de l'achèvement des travaux (archives du Locle).

Le marché concernant la réparation de la *ramure* du clocher de l'église, daté du 24 janvier 1711, exige que le bois soit coupé par le charpentier avant le premier mars et la charpente terminée avant le 20 juin.

Lors de la reconstruction du Grand Moulin, les arbres furent abattus après le 22 décembre 1729 et le travail dut être fini à la mi-septembre 1730.

Enfin, un hangar visité par les experts le premier janvier 1748 fut édifié à partir de troncs marqués le 19 août 1747.

Selon le célèbre architecte Viollet-Le-Duc, *il n'y a donc pas grand inconvénient à employer des bois fraîchement coupés pour des charpentes de combles, lesquelles sont généralement laissées libres. Elles séchent sur place. Elles se déforment, mais ne pourrissent pas.*

Quelquefois, le séchage du bois équarri se voyait quelque peu prolongé. Citons le marché du 2 avril 1759, qui concerne le bâti des cloches de l'église du Locle: *il devra abattre pendant le courant de ce mois tout le bois nécessaire qui lui sera montré à la Combe Girard, et l'équerer (équarrir) tout de suite pour lui donner le tems de se sécher. Et si au cas il se trouvait propre à mettre en besogne sur la fin de cet été, ledit maître sera obligé de le travailler sinon cela sera envoyé d'un an au printemps prochain.*

DEMAIN L'islam

ÉPICÉA ET SAPIN

Les charpentiers des Montagnes neuchâteloises, qui se chargeaient aussi des travaux de menuiserie, n'utilisaient pratiquement que les deux résineux les plus répandus dans les forêts du Haut, souvent confondus de nos jours sous l'étiquette de «sapin».

Quant au hêtre, on le destinait à certains travaux particuliers en raison de sa dureté, mais on le considérait surtout comme un bon combustible.

L'épicéa (sapin rouge), et le sapin (sapin blanc), appelés jadis respectivement *fié* et *sapel*, ont en gros les mêmes caractéristiques techniques. On apprécie la longueur des fûts, la légèreté du bois, sa structure régulière, la facilité avec laquelle on peut le débiter et le façonner.

Cependant, certains connaisseurs accordent leur préférence à l'épicéa, pour les travaux de charpente notamment. Celui-ci est un petit peu plus léger et plus résistant; il a en outre la réputation d'être plus durable et de travailler moins.

On peut supposer que nos ancêtres connaissaient ces particularités et qu'elles influençaient leur choix. Peut-être aussi étaient-ils amenés à privilégier l'épicéa vu l'abondance de cette espèce. En effet, si la répartition était équilibrée dans les forêts (peu étendues autrefois), le sapin rouge dominait nettement dans les pâturages boisés et dans les forêts parcourues par le bétail (qui constituaient alors l'essentiel des réserves de bois). L'épicéa était moins brouté que les autres à cause de ses aiguilles coriaces.

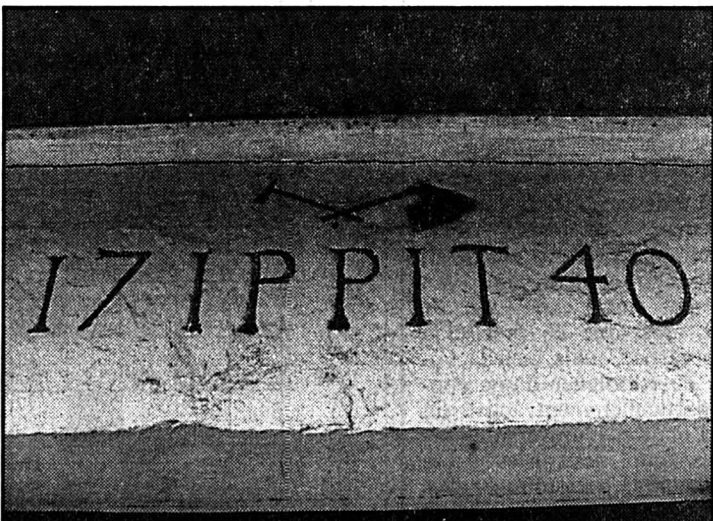
Des arbres meilleurs que d'autres

On ne peut pratiquement rien tirer de bon d'un arbre ayant crû isolément: ce type de sujet a un bois trop nouveau et conique. A l'opposé, les arbres croissant parmi d'autres sont protégés des vents violents en même temps qu'ils bénéficient d'un élagage naturel. Leur structure est par conséquent beaucoup plus uniforme et leurs noeuds moins nombreux et moins gros.

Les bois les meilleurs proviennent des pentes à l'envers, où l'humidité reste assez constante et où la croissance se fait plus lentement. Pour la même raison principalement, les bois de montagne, qui se composent de cernes minces, sont plus denses et plus résistants que ceux de plaine.

R. C.

Equarrissage, débitage et assemblage



Les emblèmes du charpentier

La besaiguë (pour mortaiser) et l'épaule de mouton (pour équarrir). Les Ponts-de-Martel, Grande-Rue, 1740.

Les troncs d'épicéa et de sapin étaient transformés en poutres de section rectangulaire au moyen de la hache à équarrir, dite aussi «épaule de mouton», dont le tranchant est remarquablement long. On obtenait de la sorte des surfaces lisses aux ondulations presque imperceptibles.

La grande scie à cadre des scieurs de long entraînait en action dès qu'on voulait tirer plusieurs pièces d'un même tronc. Les textes évoquent notamment le débitage de poutres, de madriers, de lattes, de planches de grange, de solives et de couvre-joints de boiserie.

On pouvait encore traîner les billes (ou *billons*) à refendre jusqu'à une scierie à eau (*raisée*) du voisinage. Ces établissements produisaient essentiellement des madriers (*esplavons*, *éplavons*,

plateaux) épais de 5 à 10 cm ainsi que des planches (*laons*, *lans*, *lavons*).

Bien que durement concurrencés par le façonnage mécanique, l'équarrissage à la hache et le sciage en long à bras survécurent jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, du moins dans les endroits reculés. Quelques charpentiers âgés ont encore connu ces techniques.

Après le passage de la hache ou de la scie, certaines surfaces étaient peut-être nivelées sommairement au moyen du rabot ou de la plane (couteau à deux manches).

La rareté des traces de sciage dans les bâtiments les plus anciens incite à penser que des madriers et des planches épaisses étaient obtenus par fente au moyen d'un outil jouant le rôle

de coin. Il s'agit d'une technique simple et fort ancienne (les «lucustes» la connaissaient), utilisée notamment pour la production de bardeaux. Elle nécessite du bois sans noeud aux veines bien droites.

SECTION PROCHE DU CARRÉ

Alors que l'on utilise actuellement pour les charpentes des pièces de section franchement rectangulaire, on préférait jadis les poutres de section proche du carré, appelées «bois de brin» car elles proviennent d'un arbre non refendu, le cœur se trouvant au centre de la pièce.

Du fait de la répartition de l'aubier (bois tendre) tout autour du cœur, ces pièces sont plus résistantes et moins sujettes à se déformer au séchage que les bois de sciage.

En outre, la section proche du carré permet de tirer parti d'arbres de taille moyenne; on l'obtenait sans difficulté ni forte perte de bois par équarrissage à la hache.

Signalons enfin que beaucoup de longues poutres (chevrons, pannes, poteaux) ont une section dégradée parce que les troncs ne sont pas cylindriques.

ASSEMBLAGES À RAINURE

Chaque fois qu'il fallait établir une surface de planches ou de madriers, que ce fût pour une cloison, une boiserie murale, un plancher, un plafond, une cheminée ou une *ramée*, on réalisait tous les joints par emboîtement.

Aux deux bouts, les planches s'encastrent dans la rainure d'une poutre. En outre, elles ad-

hèrent également à leurs voisins par emboîtement. Dans la plupart des cas, l'une des tranches présente une rainure et l'autre une languette. De nos jours, ce système est appelé communément *rainé-crété*. Autrefois, les mots *cheneau* et *nerf* évoquaient cet assemblage.

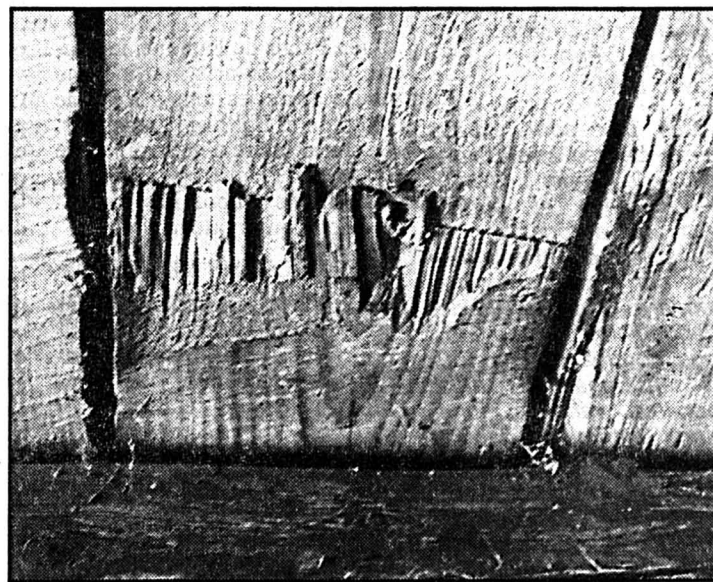
Quant aux forts planchers et autres assemblages de madriers, ils se composaient d'éléments dont les tranches ne comportaient que des rainures. Lors du montage, on liait les sillons juxtaposés par une lame de bois.

Des bouvets, c'est-à-dire des rabots spéciaux à lames étroites, servaient à tailler les rainures et les languettes; on les appelait dans la région *fers nerveux*.

CHEVILLES

Vu la rareté du fer et son prix relativement élevé, on n'en employait que fort peu dans la construction. Les travailleurs du bois étaient d'ailleurs capables de dresser la charpente complète d'une maison et de lier des planches sans faire intervenir la moindre pièce de métal: des chevilles judicieusement réparties suffisaient.

De robustes chevilles de section carrée bloquaient les poutres. De plus petites tiges, de section ronde et munies d'une tête renflée, maintenaient les planches des portes rustiques et celles des *ramées*. D'autres, encore plus petites, consolidaient les battants de porte et de fenêtre.



Les signatures du scieur de long

Trace d'éclatement sur un madrier. Les Brenets.